



RAPPORTS ET BILAN 2013
158^e exercice



BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
LUXEMBOURG

CHIFFRES CLES ET PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS

Chiffres clés (en milliers d'euros)

	2012	2013	Variation en % 2013/2012
SOMME DU BILAN (1)	40.479.965	40.663.606	+0,5%
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	3.786.194	5.381.167	+42,1%
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle privée et Secteur public	24.515.321	25.112.510	+2,4%
Emissions de titres	7.385.931	5.177.826	-29,9%
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	7.094.565	7.227.843	+1,9%
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	16.716.490	17.003.930	+1,7%
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	8.443.341	9.286.094	+10,0%
FONDS PROPRES DE BASE (1) (Tier 1 capital)	1.845.398	2.066.997	+12,0%
PRODUIT BANCAIRE (2)	568.843	608.003	+6,9%
Frais généraux totaux (3)	276.025	281.129	+1,8%
BENEFICE NET	198.151	208.397	+5,2%
RATIO DE SOLVABILITE TOTAL (1)	23,0%	24,8%	
RATIO DE SOLVABILITE TIER 1 (1)	15,2%	16,6%	
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (en nombre de contrats)	1.786	1.783	-0,2%
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (en unités de travail)	1.627	1.624	-0,2%

(1) Les fonds propres de base (Tier 1) ainsi que les ratios de solvabilité ont été établis suivant la circulaire CSSF 06/273 telle que modifiée.
Les ratios comprennent également l'exigence réglementaire transitoire.

(2) Résultats sur intérêts, dividendes et commissions, résultats sur instruments financiers, autres produits et charges d'exploitation.

(3) Frais généraux administratifs plus corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels.

Principaux développements en 2013 : progression du résultat dans un contexte marqué par de nombreux défis

- Progression du bénéfice net (+5,2%).
- Croissance soutenue de l'encours des prêts au logement (+5,9%).
- Légère hausse des dépôts de la clientèle privée (+0,7%) dans un contexte fiscal difficile marqué par l'annonce en avril 2013 de l'introduction de l'échange automatique d'informations à partir de 2015.
- Forte progression des dépôts du secteur public (+13,6%).
- Bonne maîtrise des coûts se traduisant par une progression limitée (+1,8%) des frais généraux et des amortissements sur actifs corporels et incorporels.
- Maintien des ratios de solvabilité à des niveaux très élevés : ratio de solvabilité total de 24,8% et ratio de solvabilité Tier 1 de 16,6%.
- Confirmation de la solidité financière de la BCEE lors de l'exercice de transparence 2013 initié par les régulateurs européens et visant à évaluer le niveau des fonds propres des banques participantes.
- Renforcement des fonds propres réglementaires de 277,2 millions d'euros au cours de l'année pour atteindre 3.075,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.
- Confirmation des excellentes notations AA+ et Aa1 par les agences de notation "Standard and Poor's" et "Moody's".
- Décernement des prix "Best Bank Award - Luxembourg" avec confirmation du classement de la BCEE parmi les 10 banques les plus sûres au monde par le magazine Global Finance et "Bank of the Year – Luxembourg" par le magazine financier "The Banker".
- Obtention du "Prix du public" pour l'agence Belle Etoile lors de la 2ème édition des Accenture Innovation Awards for Financial Services qui ont pour objectif de promouvoir les produits et concepts innovants ayant un lien avec le secteur financier.
- Engagement de 64 nouveaux collaborateurs.



Toutes les activités de la BCEE sont placées sous le signe des principales valeurs qui constituent l'identité de la Banque : proximité, compétence, stabilité et support à l'économie. Ces fondamentaux ont guidé la Banque depuis sa création en 1856 jusqu'à ce jour et continuent à orienter son évolution future. Le personnel incarne ces mêmes valeurs au quotidien. La satisfaction du client est l'objectif premier visé par l'ensemble du personnel et demande une grande capacité d'écoute et de flexibilité de la part de tout l'effectif.

La BCEE accompagne ses clients dans une relation de confiance et de respect à travers les différentes étapes de leur vie : *"Spuerkeess - Äert Liewen. Är Bank."*



| SOMMAIRE

1	MESSAGE DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION ET DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
2	RAPPORT DE GESTION DE LA BCEE	2
3	ORGANES DE LA BANQUE	13
4	COMPTES ANNUELS	16
5	COMPTES CONSOLIDES	109
6	ORGANIGRAMME DE LA BANQUE	123
7	RESEAU DES AGENCES	125

"L'année 2013 aura été marquée par une timide reprise de la croissance pour les principales économies mondiales. Dans un contexte de conjoncture économique qui demeure difficile et un environnement bancaire hautement compétitif, la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg continue à faire preuve de solidité et à assumer pleinement son rôle de soutien à l'économie réelle. Nonobstant ces défis, nous sommes fiers de pouvoir annoncer que l'exercice 2013 de la Banque s'est soldé par un produit bancaire de 608,0 millions d'euros et un résultat net de 208,4 millions d'euros, en progression de 5,2% par rapport à l'exercice précédent.

Nous tenons à souligner par ailleurs le bon résultat de la Banque obtenu lors de l'exercice de transparence mené par l'Autorité Bancaire Européenne, dont le résultat a été publié en décembre 2013 et qui confirme l'excellent ratio de solvabilité Tier 1 de la BCEE au 30 juin 2013 de 16,3%. Sur le plan international, les notations de crédit à long terme attribuées par les agences "Moody's" (Aa1) et "Standard and Poor's" (AA+) soulignent la santé financière de la Banque et accréditent ainsi le résultat obtenu par la Banque lors de cet exercice de transparence européen.

La plus importante satisfaction pour la Banque reste cependant la fidélité que la clientèle lui témoigne ainsi que le nombre de nouveaux clients ayant accordé leur confiance à la Banque lors de l'exercice écoulé, convaincus par la qualité des services et des produits offerts. Ceci se reflète dans les parts de marché importantes de la Banque sur les principaux segments clients au Luxembourg.

Malgré tous ces éléments encourageants, nous estimons qu'il convient de ne pas perdre de vue les écueils qui se présenteront à la Banque en 2014. La pression sur les marges d'intermédiation constituera certainement le défi majeur pour toutes les banques de détail dans un environnement de taux d'intérêt historiquement bas. La BCEE déploiera les efforts nécessaires pour relever les défis, de nature économique, technologique, réglementaire et prudentielle, dans le respect de sa responsabilité sociale et de sa mission de soutien à l'économie nationale.

La Banque reste à l'écoute de sa clientèle, qui d'ailleurs devient de plus en plus mobile et attachée à des services bancaires à distance, afin de continuer à lui offrir des services et des produits de qualité.

Nous profitons finalement de ces quelques lignes pour remercier le personnel de la Banque pour son engagement qu'il a démontré tout au long de l'exercice 2013 et nous sommes convaincus qu'il relèvera, ensemble avec nous, ces défis qui ne manqueront certainement pas de se présenter en 2014 et au-delà."

Jean-Claude FINCK
Président du
Comité de direction

Victor ROD
Président du
Conseil d'administration

La croissance économique mondiale aura connu une reprise modeste en 2013 et ce tout particulièrement à partir de la seconde moitié de l'année. Au cours de l'année 2013, un rééquilibrage s'est effectué en faveur des pays développés. Les Etats-Unis et le Japon ont fortement profité de la politique monétaire très accommodante de leur Banque centrale respective. En dépit d'une situation budgétaire confuse qui a conduit à la fermeture de l'administration pendant trois semaines et des discussions sur le plafond de la dette, l'économie américaine s'est montrée très résiliente. La zone euro est, quant à elle, finalement sortie de la récession et se redresse peu à peu. Après un ralentissement en 2012, de nombreux pays émergents ont rencontré plus de difficultés à sortir de la récession, plus particulièrement ceux enregistrant des déficits courants importants. En effet, ces derniers ont été fortement impactés par les hésitations autour du programme de rachat de titres par la Réserve fédérale américaine qui ont conduit à d'importantes sorties de capitaux.

De son côté, le Luxembourg s'oriente sur un sentier de croissance modeste avec un produit intérieur brut (PIB) qui a connu un rebond significatif au cours du second trimestre. Les données annualisées montrent que les exportations restent l'un des principaux moteurs de la croissance économique luxembourgeoise. Poussé par un retour de la confiance sur les marchés financiers et par une remontée des cours boursiers, le secteur financier a, quant à lui, enregistré une hausse sensible. Il convient cependant de souligner que certains risques baissiers aux projections de croissance actuelles subsistent, tels que les problèmes structurels dans certains pays de la zone euro, le ralentissement de la croissance dans les pays émergents ou encore l'introduction au Luxembourg de l'échange automatique d'informations en matière d'actifs financiers à partir du 1er janvier 2015.

Dans ce contexte, la BCEE affiche un résultat net de 208,4 millions d'euros, soit un accroissement de 5,2% par rapport à l'exercice précédent. L'ensemble des activités de la Banque a contribué à cette création de valeur.

La Banque présente ses activités suivant quatre grands segments : Banque des Particuliers, des Professionnels, des Entreprises et du Secteur Public ; Banque des Marchés ; Banque des Fonds d'Investissement ; et Autres.

DYNAMIQUE SOUTENUE DU SEGMENT "BANQUE DES PARTICULIERS, DES PROFESSIONNELS, DES ENTREPRISES ET DU SECTEUR PUBLIC"

Particuliers et Professionnels

Le développement de cette clientèle traditionnelle de la BCEE est particulièrement encourageant. Des investissements importants visant à améliorer continuellement la qualité de la relation avec la clientèle sont réalisés chaque année.

En 2013, la Banque a inauguré les nouveaux locaux de son agence Mondercange. Ce nouveau point de vente, issu de la fusion entre l'agence Foetz et l'ancienne agence Mondercange, correspond désormais parfaitement aux normes de qualité que la BCEE s'est fixées pour répondre à l'ensemble des besoins de la clientèle. Ce projet s'inscrit dans le programme de modernisation du réseau des agences, basé sur une stratégie commerciale de mise en place de centres financiers répartis équitablement à travers le pays et mettant à disposition de la clientèle des conseillers spécialisés dans les différents domaines bancaires.

De nombreuses agences ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs pour les aligner aux nouveaux standards de qualité, de confort et de sécurité. Cette volonté de toujours répondre aux nouveaux standards de qualité se trouve confirmée par le décernement du "Prix du public" à la nouvelle Agence Belle Etoile lors de la 2ème édition des "Accenture Innovation Awards for Financial Services", dont le but est de promouvoir et de récompenser au Luxembourg et en Belgique des produits et concepts innovants ayant un lien avec le secteur financier. En plus, le concept de cette agence, dotée d'une infrastructure misant sur les nouvelles technologies d'information et de communication, a fait l'objet de nombreuses présentations auprès d'autres établissements de crédit européens et sera repris dans certains des futurs projets de la BCEE.

Finalement, et dans le but d'être toujours à la disposition de sa clientèle, la Banque a étendu les plages d'ouverture de son Agence Online. Les résultats commerciaux réalisés amènent à conclure que les efforts fournis afin d'augmenter la qualité du service ont largement porté leurs fruits. Les agents du réseau des agences, toujours au service de leur clientèle, ont réussi à conserver les parts de marché de la Banque. Les encours des prêts au logement ont ainsi progressé de 5,9% par rapport à l'année dernière.

La collecte de l'épargne a continué à progresser en raison des incertitudes sur les marchés financiers, incitant ainsi les clients à rechercher la sécurité. Les encours sur comptes à terme classiques ont en revanche diminué suite aux taux d'intérêts historiquement bas. Cette baisse a néanmoins pu être partiellement compensée par la commercialisation du dépôt à taux progressif, compte libellé en euros, d'une durée de 18 mois à 5 ans, avec ou sans option de sortie, qui propose un taux d'intérêt qui progresse tous les 6 mois.

La Banque a lancé la nouvelle SICAV obligataire LUXBOND EURO FIX TERM 2018 et a poursuivi son programme d'émission "euro medium term notes" (EMTN) avec capital garanti pour répondre aux exigences des investisseurs ayant un profil de risque conservateur.

Une attention particulière a été consacrée à la formation des conseillers Private Banking et des conseillers en placement affectés au réseau des agences. Par le biais d'un encadrement personnalisé, de conférences-clients et de publications financières régulières, la BCEE a mis à disposition de ses clients les moyens leur permettant de suivre de près les stratégies de la Banque en matière de placements et la possibilité d'en tenir compte lors de leurs décisions d'investissement.

La BCEE s'est dotée en 2013 des infrastructures nécessaires pour faire face aux nouvelles réglementations fiscales et de reporting, notamment dans le contexte de l'échange automatique d'informations des avoirs financiers pour ses clients étrangers résidant dans un pays de l'Union européenne.

Dans le domaine des services bancaires électroniques, S-net a connu à nouveau une utilisation croissante au cours de l'année 2013, et ce surtout via "smartphones" et tablettes. Le produit "internet banking" de la BCEE a continué à bénéficier des dernières avancées technologiques sur le plan des fonctionnalités et des plates-formes proposées.

La BCEE a également réussi à se positionner dans le domaine des paiements mobiles bancaires par le lancement de S-Digicash, une application qui permet de payer directement à partir d'un compte courant BCEE via "smartphone". Pour cela, il suffit de scanner le QR Code Digicash figurant au point de vente ou imprimé sur une facture et de valider le paiement par la saisie d'un code PIN personnel.

Enfin, on a pu noter que les sites internet de la BCEE ont été fréquentés par quelque 500.000 visiteurs par mois.

Entreprises et Secteur Public

Le contexte économique n'ayant pas encouragé l'investissement au sein des entreprises, la prudence est restée de mise quand il s'agissait d'engager des dépenses importantes et beaucoup d'entreprises se sont limitées aux investissements indispensables au maintien des affaires. L'activité de crédit s'est vue impactée par un niveau d'investissement en retrait mais aussi par le fait que bon nombre d'entreprises financent leurs projets d'investissement par fonds propres et non pas par le recours à l'emprunt bancaire.

Dans l'environnement conjoncturel actuel, une attention particulière est revenue au suivi des crédits en cours. Une bonne connaissance du client à travers des échanges réguliers ainsi que le suivi attentif des différents secteurs de l'économie ont permis d'anticiper des problèmes éventuels et d'engager, en étroite collaboration avec le client, des mesures correctives. Plus que jamais, la relation à long terme, portée par la confiance et la compréhension mutuelle, revêt une importance capitale.

Concernant les crédits immobiliers résidentiels, et plus particulièrement les crédits aux promoteurs, il convient de relever que le régulateur a émis un certain nombre de recommandations qui préconisent une approche plus restrictive en termes de garanties et de durées de financement, conditionnant ainsi l'octroi de financement.

La BCEE a continué à se positionner en tant que partenaire bancaire de référence du monde professionnel et du secteur public au Luxembourg et a contribué ainsi au développement économique durable par la mise à disposition des ressources financières nécessaires.

La Banque dispose d'équipes de conseillers spécialisés petites et moyennes entreprises (PME) au sein de chaque centre financier et a proposé des conférences sur divers sujets d'actualité à l'attention de la clientèle professionnelle dans le cadre de ses actions de Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

L'année 2013 fut marquée par une diminution des marges commerciales sur les produits de placement de la clientèle professionnelle. Toutefois, la qualité du service et la proactivité

des équipes de la BCEE ont permis de maintenir les encours à un niveau élevé. Le coût du risque a également augmenté en raison du contexte économique qui reste difficile, ce qui a grevé les résultats de l'activité.

EVOLUTION DES REVENUS DE LA "BANQUE DES MARCHES" ET DES "FONDS D'INVESTISSEMENT"

Banque des Marchés

Le volume des activités de trésorerie a été soutenu en 2013. Nonobstant la bonne tenue des dépôts de la clientèle et la hausse du volume des emprunts dans le marché interbancaire, la Banque a diminué ses programmes de refinancement internationaux en raison de la réduction du besoin de financement et des opportunités du marché.

Du côté des réemplois, une part importante des fonds a été dirigée vers les effets publics et autres effets admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale européenne (BCE), dont notamment un portefeuille obligataire à faible risque et à bonne liquidité qui a atteint 9,3 milliards d'euros. Les prêts et avances aux établissements de crédit sont en hausse de 1,9% pour atteindre 7,2 milliards d'euros au 31 décembre 2013.

Dans le but d'améliorer le rendement des opérations de trésorerie et d'en réduire, en même temps, le risque de crédit, la BCEE a fait largement appel aux instruments financiers dérivés. Fin 2013, l'encours des swaps de change et change à terme s'est élevé à plus de 6,9 milliards d'euros. A la même date, l'encours des "interest rate swaps" (IRS) et "cross currency interest rate swaps" (CIRS) s'élevait à 2,3 milliards d'euros. A noter également que sous la rubrique "Prise en pension", un montant de 3,1 milliards d'euros est garanti par des titres de la dette publique de la zone euro dans le cadre d'opérations de cession/rétrocession ("repurchase agreements").

Après une tendance baissière en début d'année, les taux longs ont augmenté à partir du mois de mai, conséquence des premières annonces de la "Federal Reserve Bank" (Fed) sur le ralentissement du programme de rachat de la dette publique. La hausse a été marquée aux Etats-Unis avec des taux 10 ans qui terminent l'année 2013 plus de 100 points de base au-dessus du niveau de fin 2012. L'impact sur les taux européens s'est révélé modéré, en raison du décalage cyclique mais également de la "Forward guidance" mise en place par la BCE. Les taux 10 ans

allemands et français n'ont finalement augmenté que de 40/45 points de base sur l'année. La détente des taux des pays périphériques de la zone euro s'est poursuivie avec une baisse de 115 points de base en Espagne (à 4,13%) et 40 points de base en Italie (à 4,08%).

En baissant ses taux directeurs de 25 points de base en novembre 2013 et en s'engageant à fournir des montants illimités de liquidités jusqu'à la mi-2015, la BCE s'est montrée particulièrement proactive. Cette annonce est venue crédibiliser un peu plus sa "Forward Guidance", supprimant ainsi les anticipations de hausse de taux résiduelles qui subsistaient encore dans le marché. L'année 2013 a été une année placée sous le signe de la recherche de rendement, avec la surperformance des segments les moins bien notés, "High Yield" en tête, notamment dans la zone euro, et par la surperformance des pays de la périphérie sur ceux du cœur.

Conformément à la politique d'investissement prudente appliquée par la BCEE et dans la continuité de son approche de marché depuis le début de la crise, elle a une fois de plus maintenu ses critères d'investissement sélectifs et n'a pas suivi les mouvements de marché vers des couples "risques-rendement" économiquement moins défendables. La Banque a investi sélectivement dans des actifs de qualité afin d'assurer une certaine stabilisation de son portefeuille d'investissement, tout en assurant une rentabilité satisfaisante de son portefeuille d'actifs.

En 2013, le résultat sur instruments financiers a été en très forte progression en raison de l'impact positif sur les IRS lié à la variation des taux de marchés long terme et de l'absence d'éléments exceptionnels comme cela avait été le cas en 2012. La Banque est également parvenue à limiter la baisse de la marge d'intérêt grâce aux positions historiques de son portefeuille d'investissement obligataire et à la politique prudente de transformation d'échéances pratiquée par le Comité "Asset Liability Management" (ALM). Toutefois, il s'est avéré de plus en plus difficile de trouver des conditions de remplacement avec des marges intéressantes et présentant un niveau de risque conforme à la politique d'investissement de la BCEE pour les investissements arrivés à échéance.

Administration et Gestion des Fonds d'Investissement

La gamme des sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) maison a compté en date du 31 décembre 2013 13 SICAV, composées de 34 compartiments, représentant des actifs totaux de 2,8 milliards d'euros, en baisse de 1,0% par rapport au 31 décembre 2012.

S-PENSION, le produit de prévoyance-vieillesse de la BCEE, dont les sous-jacents sont les compartiments de la SICAV LUX-PENSION, a continué à rencontrer la faveur d'une clientèle désireuse de disposer de revenus complémentaires pour la retraite tout en bénéficiant dès à présent des avantages fiscaux accordés par le législateur.

Bénéficiant de la solidité financière confirmée de la BCEE et de l'excellente qualité des services à l'égard des Professionnels du Secteur Financier (PSF), l'activité de banque dépositaire a été marquée par une croissance très dynamique.

Avec un total de quelque 15,5 milliards d'euros d'actifs sous administration, la BCEE a figuré à nouveau parmi les prestataires de services de référence pour les véhicules d'investissement luxembourgeois. L'encours des fonds de promoteurs tiers, pour lesquels la BCEE assure la gestion administrative et la fonction de banque dépositaire, s'est élevé à quelque 12,8 milliards d'euros fin 2013, en augmentation de 11,5% par rapport à 2012.

Les revenus du métier ont progressé par rapport à 2012 suite à l'augmentation de l'activité administration et gestion des organismes de placement collectif (OPC).

AUTRES ACTIVITES

Les autres activités regroupent les activités de "back office" et de support qui jouent un rôle essentiel dans le soutien des objectifs stratégiques et de développement de la Banque. Les activités de "back office" permettent de traiter les volumes croissants d'opérations de paiement, de crédit et sur titres des services commerciaux et assurent le contrôle et la sécurité du traitement de ces opérations conformément aux législations en vigueur. La BCEE poursuit ses efforts d'amélioration de la productivité afin de s'adapter à l'évolution des marchés.

Les activités de support couvrent des domaines très variés tels que les finances de la Banque, le domaine juridique et

réglementaire, l'organisation, le marketing, la logistique et l'informatique. L'année 2013 a été marquée par une activité très soutenue sur les différents projets réglementaires en cours (CRD IV / CRR, FATCA, EMIR, EBA STEP 2, AIFMD) et les exercices de transparence et de recapitalisation conduits sous l'égide de l'Autorité bancaire européenne (ABE) pour s'assurer de la solidité financière suffisante des établissements de crédit.

Les participations

Répondant à l'une de ses missions légales qui consiste, outre la promotion de l'épargne, à contribuer par ses activités de financement au développement économique et social du pays dans tous les domaines, la BCEE continue à détenir, directement ou indirectement, des participations, notamment dans des secteurs clés de l'économie luxembourgeoise. Elle continue par ailleurs à appuyer la création et le développement d'entreprises ayant un intérêt national.

Depuis 1989, la BCEE est actionnaire à hauteur de 40,0% de La Luxembourgeoise S.A. d'Assurances et de La Luxembourgeoise Vie S.A. d'Assurances. Les deux sociétés ont été constituées le 25 juillet 1989 par la Luxembourgeoise S.A., créée le 29 février 1920 comme première société d'assurances par des familles luxembourgeoises, d'une part, et la BCEE, d'autre part. La Luxembourgeoise et la BCEE, par voie indirecte, sont actionnaires de la société PECOMA International S.A. qui est active dans la gestion de régimes de pension complémentaire.

Les médias et les télécommunications représentent des secteurs importants pour l'économie luxembourgeoise. La Banque est actionnaire fondateur de la société SES Global S.A. qui est le leader mondial dans le domaine de la communication globale par satellite. La Banque y détient une participation de 10,88%.

Depuis plusieurs décennies, la BCEE détient dans le secteur des transports aériens des participations au capital de Luxair, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., qui est active dans les domaines de la navigation aérienne, tour opérateur, manutention du cargo, "catering" et boutiques d'aéroport et de Cargolux Airlines International S.A., qui est l'une des plus grandes compagnies aériennes tout-cargo du monde.

La Banque détient 22,7% du capital de la Société de la Bourse de Luxembourg S.A., dont elle est par ailleurs membre fondateur et le plus important actionnaire.

Par le biais de sa participation dans Paul Wurth S.A., la Banque continue à appuyer les activités de conception et d'ingénierie industrielle.

Via la participation de 11,0% dans le capital de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché S.A. (S.N.H.B.M.), spécialisée dans la conception et la construction de maisons unifamiliales et d'immeubles à appartements à prix abordable et par bail emphytéotique, la BCEE remplit pleinement sa mission sociale de facilitateur de l'accession à la propriété immobilière d'un logement pour besoin personnel.

Outre ces participations principales, la BCEE possède des intérêts dans d'autres sociétés actives dans le développement de la vie économique.

Ressources humaines

Les effectifs de la Banque restent stables grâce à l'engagement de 64 nouvelles recrues au courant de l'année 2013.

La BCEE continue à investir dans les jeunes et intensifie sa présence aux événements phares, tels que la REEL, la Rencontre Entreprises-Etudiants de l'ANESEC ou la Foire de l'étudiant. De même, la Banque poursuit l'organisation de sa "Journée découverte des métiers commerciaux" et ouvre ses portes aux lycéens pour leur faire découvrir les différents métiers de la banque.

En 2013, le site internet www.mylittlebigstep.lu a rencontré un franc succès auprès des jeunes et s'impose progressivement comme le point de chute naturel des candidatures. Grâce à un parcours d'insertion adapté aux nouvelles recrues, la BCEE offre un programme de formation complet adapté aux différents métiers.

Outre l'insertion des jeunes, le Service Gestion du Personnel mise sur l'évolution continue de chaque agent et propose un grand nombre de formations. En 2013, la BCEE a organisé près de 7.125 jours de formation et a enregistré pas moins de 9.360 inscriptions à des cours, séminaires ou conférences. De ce fait, la Banque a su tenir compte des besoins professionnels des agents tout en respectant leurs compétences personnelles.

D'année en année, la mobilité interne reste un facteur important de la gestion des ressources humaines et propose aux employés

de donner un nouveau tournant à leur carrière professionnelle. Là aussi, le Service Gestion du Personnel joue un rôle indispensable pour la mise à niveau des compétences nécessaires aux nouveaux métiers.

Gouvernance d'entreprise et Responsabilité sociale des entreprises

La gouvernance d'entreprise est une priorité, assurant l'équilibre des pouvoirs et la transparence de la gestion.

Les règles de gestion, de direction et de contrôle de la BCEE reposent sur des lois et règlements qui octroient des règles de gouvernance d'entreprise très complètes et de haute qualité qui constituent des obligations légales dans le chef de la BCEE, de ses agents et des organes dirigeants.

La RSE tient une place spécifique à la BCEE, découlant de son statut d'établissement public. Elle constitue un facteur générateur de valeur ajoutée et une partie intégrante de la culture d'entreprise. Depuis plus de 150 ans, la BCEE a développé son rôle d'entreprise socialement et économiquement responsable. L'objectif de la responsabilité sociale est inscrit à l'article 5 de la loi organique du 24 mars 1989 sur la BCEE: "En tant que Banque d'Etat, la BCEE a pour vocation de contribuer en particulier par ses activités de financement, au développement économique et social du pays dans tous les domaines et de promouvoir l'épargne sous toutes ses formes."

Dans de nombreuses activités, la BCEE entend être la référence sur la place financière de Luxembourg en matière de RSE, en mettant notamment l'accent sur le réseau d'agences de proximité, la promotion de l'épargne scolaire, les prêts au logement, les éco-prêts, l'épargne alternative, l'attribution de crédits d'après des critères sociaux et écologiques, la participation dans de grandes entreprises luxembourgeoises, le service bancaire aux PME, le financement d'équipements et de collectivités publiques et paraétatiques.

Par la signature de la charte sur la responsabilité sociale en 2006 qui peut être consultée sur le site internet www.bcee.lu, la BCEE s'est engagée à suivre et à promouvoir une démarche volontariste en allant au-delà des normes prescrites.

En ce qui concerne la dimension environnementale de la RSE, la BCEE soutient la politique et les initiatives en matière de développement durable de l'Etat luxembourgeois via le plan

national de développement durable et offre, depuis 2008, sa propre gamme de produits écologiques, les EcoPrêts.

Pour marquer sa présence, la BCEE participe ou sponsorise différents organisations et événements, visant à sensibiliser aux enjeux du développement durable.

Activités culturelles, sponsoring et mécénat

La BCEE soutient des actions en faveur de la culture, des sports, de l'environnement et du domaine social. Ensemble avec ses partenaires, la Banque s'engage de manière soutenue dans des actions et événements pour autant qu'ils soient en accord avec l'éthique ainsi qu'avec les valeurs de proximité et de professionnalisme.

La galerie d'art contemporain "Am Tunnel & Espace Edward Steichen" de la BCEE témoigne de l'engagement culturel de la doyenne des institutions financières du pays. En 2013, trois expositions majeures ont été proposées au public :

- "Konscht als Hobby", une exposition d'œuvres d'une cinquantaine d'agents actifs ou retraités de la BCEE ;
- "World Press Photo 13", le résultat d'un concours annuel mondial sur la photographie de presse ;
- "Bernd Schuler, Portraits and Landscapes 1973-2013", une rétrospective du photographe allemand.

Durant l'année écoulée, la BCEE a prêté son concours à différents rendez-vous clés de musique et de sport, et a également soutenu un grand nombre d'initiatives culturelles et sportives locales à travers le pays.

La BCEE a poursuivi son engagement en faveur des jeunes par le biais du Knax-Club (6-11 ans), par les programmes axxess (12-26 ans) et axxess UNIF (18-28 ans) ainsi que par le concours annuel "Planspiel Börse". La Banque dispose par ailleurs d'excellentes relations avec la communauté estudiantine du pays, notamment à travers son partenariat avec l'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL) et les sponsorings de divers cercles d'étudiants luxembourgeois à l'étranger.

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Dans le contexte économique actuel, la gestion des risques de crédit reste au centre des préoccupations de la Banque. La BCEE a continué en 2013 ses travaux de mise en conformité avec le

nouvel accord de Bâle III qui sera transposé en droit européen par la réglementation CRD IV/CRR et qui prévoit un renforcement substantiel des fonds propres des établissements de crédit, le respect de nouveaux ratios de liquidité et le calcul d'un ratio de levier.

La gestion des risques est décrite en détail dans la note 6 des comptes annuels au 31 décembre 2013. Le présent chapitre est subdivisé en cinq grandes catégories de risque: risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité, risque opérationnel et autres risques.

Risque de crédit

Dans le domaine des crédits à l'économie nationale, les décisions sont prises au sein de différents comités de crédit, hiérarchisés en fonction de l'encours global du client.

La gestion et le suivi du portefeuille des clients internationaux, composé essentiellement d'établissements bancaires et financiers, se fait par l'attribution d'une notation interne à partir d'une combinaison d'analyses quantitatives et qualitatives.

Pour le portefeuille des instruments dérivés, largement réglementés par le recours aux contrats-types "International Swaps and Derivatives Association Inc." (ISDA), la Banque s'est dotée d'un moyen de réduction supplémentaire du risque en négociant avec les principales contreparties l'annexe "Credit Support Annexe" (CSA).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant d'une variation défavorable de différents paramètres financiers, dont principalement les taux d'intérêt, les prix des actions et les cours de change.

Dans sa politique de gestion du risque de marché, la Banque distingue le risque de transformation, résultant de la différence structurelle entre les maturités des ressources et celles de leurs réinvestissements au bilan de la Banque, du risque lié à la gestion de la trésorerie et aux opérations de négociation.

Le risque de transformation est pris en charge par le Comité ALM, qui, d'une part, assure l'adéquation de la gestion des fonds propres et des fonds placés et, d'autre part, assure le refinancement des portefeuilles des crédits ainsi que des

portefeuilles obligataires et actions propres de la Banque dans le but de minimiser les implications négatives des mouvements des courbes de taux sur les performances de la Banque. Le Comité ALM se compose des membres du Comité de direction de la Banque et d'un certain nombre de chefs de département.

Risque de liquidité et nouveaux ratios LCR et NSFR

Le risque de liquidité résulte du problème de réconciliation des flux financiers entrants et sortants à une date précise. Le risque pour un établissement de crédit est celui de ne plus pouvoir, à un moment donné, assurer ses obligations de paiement pour cause de manque d'actifs liquides par rapport aux passifs devenus exigibles. De par sa structure financière, la Banque se trouve normalement dans une situation d'excédents de liquidités.

La Banque opère un suivi permanent du risque de liquidité en fonction des échéances. Ce suivi inclut à la fois un rapprochement très détaillé des flux entrants et sortants sur une échéance de six mois au niveau de la trésorerie ainsi qu'une vue à moyen et long terme des besoins structurels de financement.

En préparation du règlement UE No 575/2013 (CRD IV / CRR), qui constitue la transposition au niveau européen des règles de Bâle III, la BCEE a continué ses préparations en vue de la mise en place des deux nouveaux ratios de liquidité. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio), visant à assurer une liquidité suffisante à court terme (30 jours), sera applicable à partir de 2015 et le NSFR (Net Stable Funding Ratio), visant à assurer une liquidité suffisante à moyen terme (1 an), entrera en vigueur en 2018. La BCEE intègre d'ores et déjà les contraintes des deux nouveaux ratios dans sa gestion.

Risque opérationnel

D'une manière générale, le risque opérationnel est le risque de perte résultant de procédures internes inadaptées ou défaillantes, d'erreurs humaines ou informatiques ou d'événements externes. La maîtrise du risque opérationnel est assurée par des règles et procédures détaillées ainsi que par un système de contrôle interne implémenté à tous les niveaux, dont le suivi est assuré par la direction de la Banque.

Dans le but de centraliser la gestion du risque opérationnel, la Banque exploite un outil permettant la gestion des incidents internes selon les méthodologies proposées par Bâle II. Ainsi, la Banque dispose d'une base de données qui recense tous les

incidents qui ont un impact sur le résultat de la Banque et qui sont relatifs à une défaillance humaine ou informatique. Les incidents font par ailleurs l'objet d'une analyse récurrente au niveau d'un certain nombre de comités de la Banque.

La Banque vise à diminuer le risque opérationnel par une amélioration constante des systèmes d'exploitation et des structures organisationnelles.

Risque financier et comptabilité de couverture

Les comptes annuels sont préparés en conformité avec les obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg pour les établissements de crédit. A l'exception des principes comptables relatifs à la comptabilisation de la provision Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg (AGDL), de la provision forfaitaire et des postes spéciaux avec une quote-part de réserves, les comptes annuels sont basés sur les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

La Banque a recours aux instruments financiers dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de prix fixe (indices boursiers, prix d'actions). Les instruments financiers dérivés couramment utilisés sont les IRS et les CIRS dans le cadre d'opérations de couverture standard "plain vanilla". Parallèlement à ces contrats standardisés, la Banque couvre spécifiquement les émissions structurées et les acquisitions d'obligations structurées incluses dans le portefeuille des actifs disponibles à la vente et contenant des dérivés incorporés par des swaps à composantes structurées.

Un instrument financier dérivé est considéré comme détenu à des fins de transaction sauf s'il est désigné en tant qu'instrument de couverture. Lors de la conclusion d'un contrat, la Banque peut désigner certains instruments financiers en tant qu'instruments de couverture lorsque ces opérations respectent les critères définis par la norme IAS 39. La Banque a principalement recours à la couverture de juste valeur.

Gestion et suivi des risques inhérents à l'établissement de l'information financière

La Banque s'est dotée des procédures et des systèmes de contrôle nécessaires à l'établissement et au suivi de l'information financière. Afin d'assurer la qualité et l'exhaustivité de l'information financière, la Banque procède quotidiennement au

suivi des mouvements sur comptes internes, surveille les principales composantes du compte de résultat incluant la marge d'intérêt, les commissions et les frais généraux et vérifie l'exhaustivité des informations reçues des différentes applications informatiques qui se trouvent en amont du système d'information comptable. Mensuellement, la Banque procède à des réconciliations de soldes sur comptes d'attente, sur comptes de proratisation des intérêts et autres comptes internes.

Parmi les systèmes de contrôle figure le bilan journalier qui est établi afin de permettre à diverses entités de la Banque, notamment à la salle des marchés, de procéder à un suivi de l'impact des opérations initiées.

En ce qui concerne les exercices d'évaluation des positions détenues en portefeuille ou de détermination des corrections de valeur sur actifs présentant des indications de dépréciation, une collaboration étroite entre les équipes comptables et les services de gestion des risques a été définie.

Au-delà des contrôles purement comptables, la Banque assure un suivi régulier de la rentabilité commerciale par client, par produit et par métier et procède à une analyse mensuelle du budget des dépenses. Le Comité de direction prend connaissance des performances des différents métiers de la Banque via un "Management Information System". De même, il analyse et valide sur base mensuelle la situation financière ainsi que le suivi du budget des dépenses.

Risque souverain

L'endettement des Etats restant un sujet d'actualité et de suivi accru par les marchés financiers, la Banque publie ses encours sur certains Etats souverains, membres de la zone euro, dans la note 6 des comptes annuels au 31 décembre 2013.

PROGRESSION DU RESULTAT DANS UN CONTEXTE MARQUE PAR DE NOMBREUX DEFIS

Les résultats financiers de la Banque au 31 décembre 2013 sont en hausse de 5,2% par rapport à ceux affichés pour l'exercice 2012.

Le produit bancaire progresse de 6,9% à 608,0 millions d'euros au 31 décembre 2013.

La marge nette d'intérêt est en diminution de 11,1% en raison de la baisse généralisée des taux d'intérêt à court terme. Cette baisse impacte directement les opportunités de placement et de transformation d'échéances.

Le résultat sur commissions est en hausse de 8,4%, hausse principalement liée au bon développement des activités bancaires dans le domaine des paiements et des opérations sur titres.

Les revenus de valeurs mobilières à revenu variable ont augmenté de 5,7%, surtout en raison de la perception d'un dividende exceptionnel de la part d'un titre du portefeuille des actifs disponibles à la vente.

Le résultat sur instruments financiers passe de -20,0 millions d'euros fin 2012 à 56,4 millions d'euros au 31 décembre 2013. Par nature plus volatile, cette rubrique inclut le résultat de l'activité négoce de valeurs mobilières et d'instruments dérivés, le résultat de réalisations d'actifs financiers disponibles à la vente, le résultat sur opérations de couverture de juste valeur ainsi que le résultat sur opérations de change. La hausse de la juste valeur des IRS liés à des portefeuilles titres ou de crédit mais non éligibles comme instruments de couverture et l'absence d'éléments exceptionnels pénalisants, tels que la reclassification d'IRS suite à la vente des titres du souverain italien en 2012, ont permis d'afficher un résultat en très forte progression.

Les résultats d'évaluation des valeurs mobilières à revenu fixe, qui font partie des actifs financiers disponibles à la vente, sont renseignés au poste "réserve de réévaluation" des capitaux propres. Il en est de même des résultats d'évaluation relatifs aux valeurs mobilières à revenu variable du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente. La hausse des valorisations des titres au cours de l'année a influencé très positivement l'évolution de la réserve de réévaluation qui s'élève à 914,6 millions d'euros fin 2013, en progression de 142,2 millions d'euros ou de 18,4 % par rapport au 31 décembre 2012.

Les autres produits et charges d'exploitation sont en hausse et passent de 8,3 millions d'euros fin 2012 à 9,6 millions d'euros fin 2013.

Grâce à une politique rigoureuse de suivi des coûts, la Banque a pu limiter la croissance de ses frais généraux totaux, y inclus les corrections de valeur sur immobilisations corporelles et

incorporelles, à 1,8%. D'importants projets de réingénierie et d'automatisation des processus contribuent à améliorer constamment la productivité. Ces éléments ont permis d'atténuer l'effet de la croissance structurelle des frais de personnel tout en préservant la qualité du service rendu.

Suite au contexte économique général qui reste difficile, la Banque a réalisé des corrections de valeur nettes pour risques de crédit individuels et collectifs de 38,1 millions d'euros en 2013. Elle a par ailleurs continué à pratiquer une politique de gestion prudente en dotant la provision forfaitaire de 22,0 millions d'euros afin de se prémunir contre d'éventuelles pertes financières futures induites par des turbulences sur les marchés financiers.

Compte tenu des éléments qui précèdent, la Banque affiche pour l'exercice 2013 un bénéfice net de 208,4 millions d'euros par rapport à un bénéfice net de 198,2 millions d'euros un an plus tôt, soit une hausse de 10,2 millions d'euros ou de 5,2%.

Après distribution d'une partie du bénéfice net à l'Etat luxembourgeois, le résultat restant permettra à la Banque de renforcer ses fonds propres, dont le niveau est suffisant pour répondre aux normes communautaires en matière de solvabilité.

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

La somme bilantaire s'élève à 40.663,6 millions d'euros au 31 décembre 2013, en hausse de 183,6 millions par rapport à fin 2012. Cette augmentation provient principalement de la hausse des dépôts des établissements de crédit et du secteur public.

A l'actif du bilan, le poste "Caisse et avoirs auprès des banques centrales" diminue de 706,7 millions d'euros à 585,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 en raison essentiellement de la baisse des avoirs déposés auprès de la Banque centrale du Luxembourg (BCL).

L'encours des valeurs mobilières à revenu fixe s'élève à 9.286,1 millions d'euros, en hausse de 842,8 millions d'euros par rapport à la fin de l'exercice 2012, ceci en raison de la baisse des taux d'intérêt sur les marchés qui a entraîné une hausse de la juste valeur des valeurs mobilières à revenu fixe qui figurent à la rubrique des titres disponibles à la vente à l'actif du bilan.

L'encours des titres à revenu fixe détenus jusqu'à échéance diminue de 530,3 millions d'euros à 4.785,6 millions d'euros. Cette rubrique évolue en fonction de la stratégie d'investissement de la Banque définie par le Comité ALM.

L'encours des prêts à la clientèle progresse de 287,4 millions d'euros à 17.003,9 millions d'euros. La hausse est portée par le développement des activités des prêts au logement et des prêts d'investissement. Ceci illustre la volonté constante de la BCEE de soutenir les projets des entreprises et des particuliers.

Au passif du bilan, les émissions de titres diminuent de 2.208,1 millions d'euros à 5.177,8 millions d'euros. Cette baisse s'explique par la réduction du besoin de financement de la Banque et des opportunités du marché.

Les dépôts de la clientèle privée affichent une légère hausse de 139,8 millions d'euros à 21.300,6 millions d'euros dans un contexte fiscal difficile marqué par l'annonce en avril 2013 de l'introduction de l'échange automatique d'informations à partir de 2015.

Les dépôts du secteur public augmentent de 457,4 millions d'euros à 3.811,9 millions d'euros. Cette rubrique est plus volatile et évolue en fonction des besoins de trésorerie du secteur public.

EVOLUTION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres réglementaires de la BCEE s'élèvent à 3.075,7 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 2.798,5 millions d'euros fin 2012.

La hausse de 277,2 millions d'euros s'explique principalement par le report du bénéfice de l'année 2012 (158,2 millions d'euros après distribution du dividende à l'Etat luxembourgeois d'un montant de 40 millions d'euros), du résultat net d'évaluation des opérations sur instruments financiers disponibles à la vente, du résultat net d'évaluation sur couverture de flux de trésorerie ainsi que de l'écart actuariel sur les fonds de pension.

Les fonds propres de base se situent au 31 décembre 2013 à 2.067,0 millions d'euros, contre 1.845,4 millions d'euros fin 2012.

Les exigences de fonds propres réglementaires s'élèvent à 993,5 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 971,3 millions d'euros fin 2012 en raison de la hausse des encours pondérés sur titres suite à la hausse des cours de bourse.

Le ratio de solvabilité Tier 1 s'établit au 31 décembre 2013 à 16,6%, contre 15,2% un an plus tôt, ce qui témoigne d'un renforcement des fonds propres de la BCEE. Le ratio comprend également l'exigence réglementaire transitoire.

Le ratio de solvabilité total s'établit au 31 décembre 2013 à 24,8%, par rapport à 23,0% en fin 2012. Il est à remarquer que ce ratio baissera à un niveau encore largement suffisant, sous l'effet de la non-consolidation de certaines plus-values non-régularisées conformément à la réglementation CRD IV / CRR.

En 2013, les agences de notation "Standard and Poor's" et "Moody's" ont confirmé la solidité financière de la BCEE en lui attribuant les excellentes notations AA+ et Aa1.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2014

A en croire les déclarations de la BCE les taux d'intérêt du marché monétaire vont rester à un niveau très bas pendant une période prolongée, et il n'est pas à exclure que le taux de dépôt à la BCEE devienne négatif. La sortie très prudente des Etats-Unis du "quantitative easing" n'aura qu'un impact limité sur les taux à moyen/long terme en Europe.

En conséquence la Banque s'attend à une pression continue sur sa marge d'intérêt qui n'atteindra probablement pas le niveau de 2013. Par contre, et sauf retour d'une crise économique aiguë en Europe, le coût du risque de crédit ne devrait pas connaître d'évolution négative significative.

Dans le contexte particulier décrit ci-dessus, la Banque va suivre de près le développement des indicateurs économiques et la situation sur les marchés financiers et continuera à prendre les mesures qui s'imposent pour réagir face à des évolutions négatives sans mettre en péril son développement et en assumant pleinement son rôle d'acteur responsable au service de ses clients et de l'économie du pays, conformément aux missions lui confiées par la loi du 24 mars 1989 sur la BCEE et en continuité avec les développements du passé.

Dans le cadre du mécanisme de supervision unique qui prendra effet à partir de l'automne 2014, la BCEE fera partie des établissements de crédit qui seront soumis à une surveillance financière et prudentielle directe de la part de la BCE. Le mécanisme de supervision unique a pour principaux objectifs la sauvegarde et la solidité du système bancaire européen ainsi que le renforcement de l'intégration et de la stabilité financière en Europe.

Cet exposé ne serait évidemment pas complet sans mentionner l'impact non-négligeable sur la Banque, et le secteur entier, des changements réglementaires induits par CRD IV, Bâle III, FATCA, l'échange d'information, etc.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

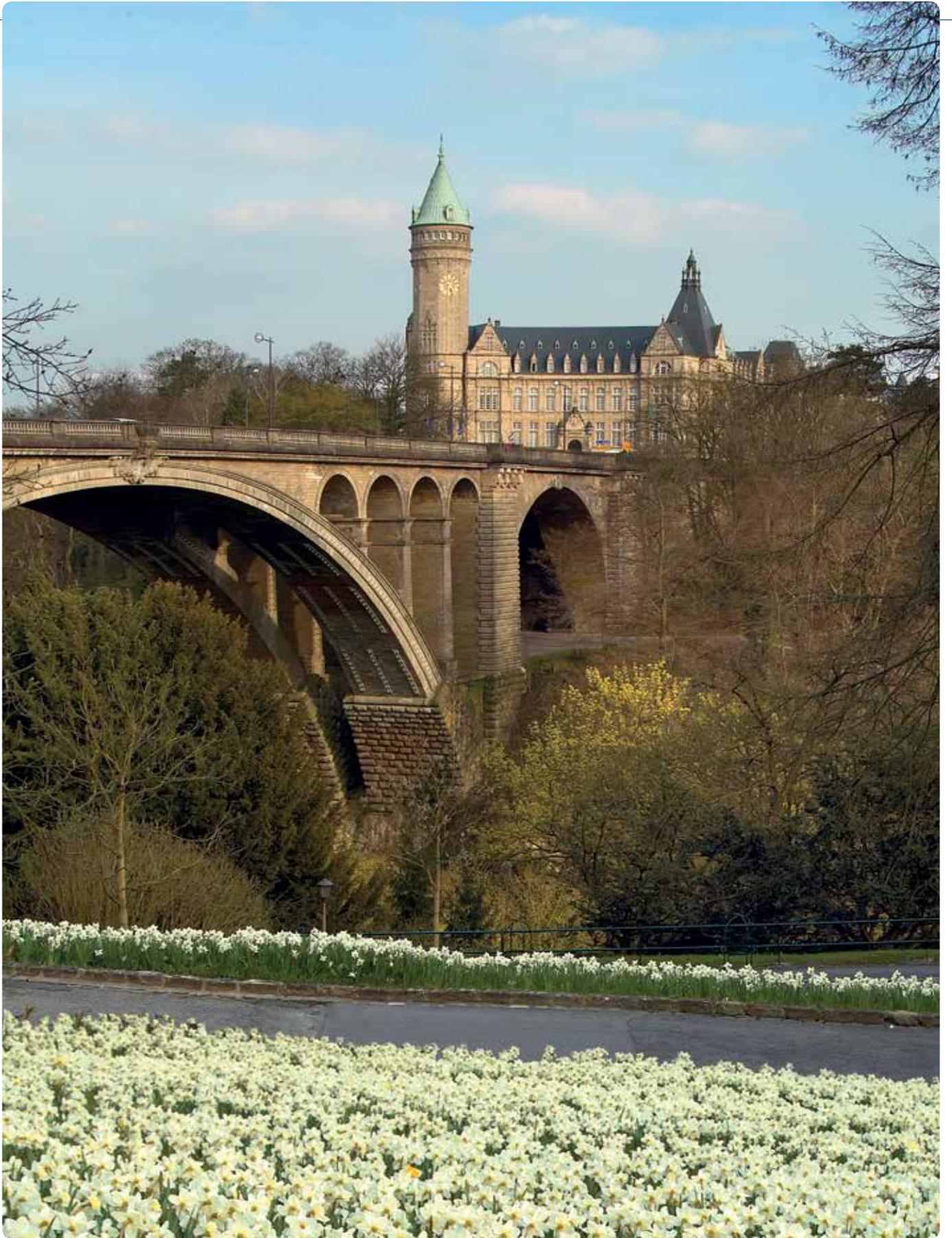
Aucun évènement important, mettant en cause la marche normale des affaires de la Banque, ne s'est produit après la clôture de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 26 mars 2014

Pour le Comité de direction

Michel Birel
Directeur Général adjoint

Jean-Claude Finck
Directeur Général



L'organisation de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, premier institut financier du pays fondé en 1856, est régie par la loi du 24 mars 1989 qui a défini les pouvoirs respectifs du Conseil d'administration et du Comité de direction. Suivant l'article 8 de cette loi organique "le Conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement

et contrôle la gestion du Comité de direction. Tous les actes tant d'administration que de disposition nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Banque sont de la compétence du Comité de direction, sous réserve des approbations requises en vertu de la présente loi".

Président

Vice-Président

Administrateurs

Conseil d'administration

M. Victor ROD
M. Patrick GILLEN
M. Georges DENNEWALD
M. Paul ENSCH
Mme Elisabeth MANNES-KIEFFER
M. Manuel NICOLAS
M. Nico RAMPONI
Mme Betty SANDT
M. Fernand SPELTZ

Commissaire de surveillance

M. Georges HEINRICH

Directeur du Commissariat aux Assurances
Directeur du Contrôle Financier, Ministère des Finances
Représentant du Personnel
Directeur, Chambre des Métiers
Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère de l'Économie
Conseiller de Direction 1re classe, Ministère de l'Économie
Représentant du Personnel
Conseiller de Direction, Ministère des Finances
Conseiller de Direction à la Chambre des Salariés e.r.

Directeur du Trésor, Ministère des Finances

Le Conseil d'administration de la BCEE

1ère rangée de gauche à droite :
M. Georges Heinrich, Mme Elisabeth Mannes-Kieffer,
M. Victor Rod, Mme Betty Sandt, M. Patrick Gillen

2ème rangée de gauche à droite :
M. Fernand Speltz, M. Paul Ensich, M. Manuel Nicolas,
M. Nico Ramponi, M. Georges Dennewald



Président
Membres

Comité de direction

M. Jean-Claude FINCK
M. Michel BIREL
M. Gilbert ERNST
M. Guy ROSSELJONG
Mme Françoise THOMA

Directeur Général
Directeur Général adjoint
Directeur
Directeur
Directeur

Réviseur d'entreprises agréé : PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Luxembourg



Le Comité de direction de la BCEE

1ère rangée de gauche à droite :
M. Gilbert Ernst, M. Jean-Claude Finck, M. Michel Birel

2ème rangée de gauche à droite :
Mme Françoise Thoma, M. Guy Rosseljong

Déclaration sur la conformité des états financiers

Luxembourg, le 26 mars 2014

Concerne : **Déclaration sur la conformité des états financiers et du rapport de gestion conformément aux dispositions de l'article 3 de la "Loi Transparence"**

Par la présente, nous vous informons qu'à notre connaissance les comptes annuels au 31 décembre 2013 de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, établis conformément au corps de normes comptables applicable, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des résultats, et que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution, les résultats et la situation de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Pour le Comité de direction

Michel Birel
Directeur Général adjoint

Jean-Claude Finck
Directeur Général

A. Rapport du réviseur d'entreprises

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément au mandat donné par le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, sur proposition du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat et l'état du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Comité de Direction et du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

L'établissement et la présentation sincère de ces comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg, relèvent de la responsabilité du Comité de direction et font l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration conformément à la loi organique du 24 mars 1989. Le Comité de direction est également responsable de la mise en place d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les

informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites sous la responsabilité du Comité de direction et approuvées par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES OU REGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Comité de direction et fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers
Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, 26 mars 2014

Pierre Krier

B. Bilan au 31 décembre 2013

ACTIF du Bilan en euros	Notes	31/12/2012	31/12/2013
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	4.1.	1.291.679.360	585.014.333
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	4.8.	7.094.564.632	7.227.843.403
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	4.9.	16.716.489.551	17.003.930.051
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	4.2. 4.7.	85.646.695	79.976.733
Instruments dérivés de couverture	4.7.	67.139.191	132.425.965
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	4.2.	8.443.341.257	9.286.093.904
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	4.2.	877.402.928	965.638.463
Titres détenus jusqu'à échéance	4.4.	5.315.888.145	4.785.557.990
Parts dans les entreprises associées et dans les filiales	4.3.	237.577.746	236.172.210
Immobilisations corporelles à usage propre	4.10.	174.190.619	171.489.816
Immobilisations corporelles de placement	4.12.	17.356.074	16.699.095
Immobilisations incorporelles	4.11.	12.244.231	12.259.092
Impôts différés	4.14.	67.463.046	33.010.138
Autres actifs	4.13.	78.981.289	127.495.089
TOTAL de l'ACTIF		40.479.964.764	40.663.606.282

Les notes figurant en annexe aux pages 25 à 108 font partie intégrante des comptes annuels.

PASSIF du Bilan en euros	Notes	31/12/2012	31/12/2013
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	4.16.	3.786.193.934	5.381.166.797
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle privée	4.17.	21.160.885.091	21.300.643.306
Dépôts évalués au coût amorti - Secteur public	4.17.	3.354.435.672	3.811.866.505
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	4.2. 4.7.	324.581.083	230.835.089
Instruments dérivés de couverture	4.7.	822.908.804	798.822.107
Emissions de titres	4.15.	7.385.930.606	5.177.826.072
Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux		-	4.621.034
Provisions	4.19.	417.313.302	440.545.909
Autres passifs	4.20.	63.368.421	68.467.695
Impôts courants	4.14.	74.604.258	51.064.656
Fonds de pension	4.18.	88.214.816	91.548.527
Sous-total PASSIF à reporter (avant capitaux propres)		37.478.435.987	37.357.407.697

CAPITAUX PROPRES du Bilan en euros	31/12/2012	31/12/2013
Report sous-total PASSIF avant capitaux propres	37.478.435.987	37.357.407.697
Capital souscrit	173.525.467	173.525.467
Réserve de réévaluation	772.443.352	914.644.551
<i>dont actifs disponibles à la vente</i>	766.243.222	910.428.948
Réserves - Résultats non distribués	1.857.408.893	2.009.631.512
Résultat de l'exercice	198.151.065	208.397.055
Total capitaux propres	3.001.528.777	3.306.198.585
TOTAL du PASSIF y inclus les CAPITAUX PROPRES	40.479.964.764	40.663.606.282

Les notes figurant en annexe aux pages 25 à 108 font partie intégrante des comptes annuels.

C. Compte de résultat au 31 décembre 2013

en euros	Notes	31/12/2012	31/12/2013
Résultat sur intérêts	5.1.	439.736.232	390.862.645
Revenu de valeurs mobilières	5.2.	57.752.498	61.027.376
Commissions	5.3.	83.097.203	90.046.711
RESULTAT SUR INTERETS, DIVIDENDES ET COMMISSIONS		580.585.934	541.936.732
Résultat réalisé sur instruments financiers non renseignés à la juste valeur au compte de résultat	5.4.	7.890.808	874.181
Résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction	5.5.	-31.108.750	49.941.333
Résultat sur opérations de couverture	5.6.	-5.237.731	-1.860.601
Différences de change		8.408.207	7.476.783
Autres produits d'exploitation	5.7.	8.728.963	12.412.845
Autres charges d'exploitation	5.7.	-424.519	-2.778.053
PRODUIT BANCAIRE		568.842.911	608.003.220
Frais du personnel	5.8.	-179.047.620	-183.888.765
Autres frais généraux administratifs	5.9.	-69.686.125	-72.024.667
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	5.10. 5.11. 5.12.	-27.290.791	-25.215.415
RESULTAT APRES FRAIS GENERAUX		292.818.375	326.874.373
Corrections de valeur nettes sur risques de crédit individuels et collectifs	5.13.	-25.972.492	-38.065.643
Provisions	5.14.	-44.947.428	-23.347.801
RESULTAT AVANT IMPOTS ET ACTIFS NON COURANTS		221.898.455	265.460.929
Résultat sur actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente et ne remplissant pas les conditions d'une activité abandonnée		1.069.205	-
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires	5.15.	-24.816.595	-57.063.873
RESULTAT DE L'EXERCICE		198.151.065	208.397.055

Les notes figurant en annexe aux pages 25 à 108 font partie intégrante des comptes annuels.

D. Etat du résultat global au 31 décembre 2013

en euros	31/12/2012	31/12/2013
RESULTAT DE L'EXERCICE	198.151.065	208.397.055
Éléments non reclassés ultérieurement en résultat net	-50.690.083	-5.928.452
Ecart actuariels sur régime de pension à prestation définie	-72.005.524	-8.375.886
Impact impôts différés	21.315.441	2.447.434
Éléments à reclasser ultérieurement en résultat net	401.801.750	142.201.200
Actifs disponibles à la vente	510.544.018	181.905.337
- <i>Variation des résultats d'évaluation</i>	518.100.668	182.544.088
- <i>Résultats de vente réalisés via le compte de résultat</i>	-7.556.650	-638.751
Couverture de flux de trésorerie	2.606.045	-2.803.795
Impact impôts différés	-111.348.313	-36.900.342
Total éléments du résultat global pour l'exercice - nets d'impôts	351.111.667	136.272.747
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE	549.262.732	344.669.803

E. Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2013

Au cours de l'exercice 2013, la Banque a versé 40.000.000 EUR (30.000.000 EUR en 2012) de son résultat de l'exercice 2012 à l'Etat.

en euros	Capital	Réserves	Réserve de réévaluation	Résultat net	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2013	173.525.467	1.857.408.893	772.443.352	198.151.065	3.001.528.777
Affectation du résultat 2012	-	198.151.065	-	-198.151.065	-
Résultat net de l'exercice 2013	-	-	-	208.397.055	208.397.055
Distribution pour l'exercice 2012	-	-40.000.000	-	-	-40.000.000
Ecart actuariel sur fonds de pension	-	-5.928.446	-	-	-5.928.446
Résultat net d'évaluation des opérations sur instruments financiers disponibles à la vente	-	-	144.185.725	-	144.185.725
Résultat net d'évaluation sur couverture de flux de trésorerie	-	-	-1.984.526	-	-1.984.526
Au 31 décembre 2013	173.525.467	2.009.631.512	914.644.551	208.397.055	3.306.198.585

en euros	Capital	Réserves	Réserve de réévaluation	Résultat net	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2012	173.525.467	1.751.253.771	370.641.601	186.845.211	2.482.266.050
Affectation du résultat 2011	-	186.845.211	-	-186.845.211	-
Résultat net de l'exercice 2012	-	-	-	198.151.065	198.151.065
Distribution pour l'exercice 2011	-	-30.000.000	-	-	-30.000.000
Ecart actuariel sur fonds de pension	-	-50.690.089	-	-	-50.690.089
Résultat net d'évaluation des opérations sur instruments financiers disponibles à la vente	-	-	399.983.037	-	399.983.037
Résultat net d'évaluation sur couverture de flux de trésorerie	-	-	1.818.714	-	1.818.714
Au 31 décembre 2012	173.525.467	1.857.408.893	772.443.352	198.151.065	3.001.528.777

Les notes figurant en annexe aux pages 25 à 108 font partie intégrante des comptes annuels.

F. Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2013

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1.291.651.378	585.014.208
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	2.408.068.039	4.364.471.697
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	1.468.792.970	1.340.924.347
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	72.838	-
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	50.868.083	-
Titres détenus jusqu'à échéance	58.148.032	-
Total	5.277.601.340	6.290.410.253

Le tableau des flux de trésorerie présente les entrées et les sorties de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les avoirs auprès de banques centrales ainsi que tous les avoirs avec une échéance initiale inférieure ou égale à 90 jours.

La Banque a appliqué en 2013 les recommandations de l'"International Financial Reporting Interpretations Committee" (IFRIC) concernant les avoirs avec une échéance initiale inférieure ou égale à 90 jours. L'année 2012 a été retraitée en conséquence.

Le tableau des flux de trésorerie classe les flux de trésorerie de la période en activités opérationnelles, en activités d'investissement et en activités de financement.

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation des actifs et passifs opérationnels :

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Intérêts reçus	1.087.177.815	945.982.278
Intérêts payés	-640.257.589	-544.013.485
Revenus de valeurs mobilières	57.752.498	61.027.376
Commissions reçues	111.561.683	120.887.106
Commissions payées	-28.464.481	-30.840.395
Autres produits d'exploitation	8.728.963	12.412.845
Impôts courants	-24.816.595	-57.063.873
Autres frais généraux administratifs	-241.170.267	-247.310.796
Autres charges d'exploitation	-424.519	-2.764.156
Sous-total	330.087.508	258.316.900

Les notes figurant en annexe aux pages 25 à 108 font partie intégrante des comptes annuels.

- Flux de trésorerie provenant des variations d'actifs opérationnels :

Variations nettes en euros	31/12/2012	31/12/2013
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	1.745.755	-9.663.768
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	-159.921.935	-796.225.105
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	12.612.138	-11.419.986
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	-1.973.439.814	1.816.937.445
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	-396.414.493	-505.744.932
Instruments dérivés de couverture	667.497	-694.174
Autres actifs	-39.791.764	-52.225.982
Sous-total	-2.554.542.616	440.963.498

- Flux de trésorerie provenant des variations des passifs opérationnels :

Variations nettes en euros	31/12/2012	31/12/2013
Titres détenus à des fins de transaction - Ventes à découvert	-1.073.385	11.818.283
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	-470.168.062	1.595.234.401
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle	132.225.781	610.769.735
Instruments dérivés de couverture	16.486.199	41.048.528
Autres passifs	-1.005.280	11.386.321
Emissions de titres	241.233.756	-2.177.351.345
Sous-total	-82.300.991	92.905.922
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2.306.756.098	792.186.320

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Acquisition de titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	-313.671	-
Cession de titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	8.061.064	861.169
Acquisition de valeurs mobilières à revenu variable - Filiales	-4.142	-
Cession de valeurs mobilières à revenu variable - Filiales	71.085	418.176
Acquisition de valeurs mobilières à revenu variable - Sociétés mises en équivalence	-14.830.608	-18.874
Cession de valeurs mobilières à revenu variable - Sociétés mises en équivalence	1.900	33.004
Acquisition de titres détenus jusqu'à échéance	-3.306.400.646	-1.721.885.368
Remboursement de titres détenus jusqu'à échéance	1.995.428.014	2.175.143.764
Acquisitions/cessions d'actifs incorporels et corporels	-5.449.458	1.104.774
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1.323.436.462	455.656.645

Les notes figurant en annexe aux pages 25 à 108 font partie intégrante des comptes annuels.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Produits de l'émission de passifs subordonnés	-48.010.696	-43.974.595
Distribution du résultat	-30.000.000	-40.000.000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-78.010.696	-83.974.595
Variation nette	-3.708.203.258	1.163.868.371

Variation des comptes de trésorerie et des équivalents de trésorerie

en euros	2012	2013
Situation au 1er janvier	8.863.448.518	5.277.601.341
Variation nette de trésorerie	-3.708.203.258	1.163.868.371
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	122.356.081	-151.059.458
Situation au 31 décembre	5.277.601.341	6.290.410.253

G. Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2013

1. Information générale

La Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (ci-après "La Banque"), instituée par la loi du 21 février 1856 et régie par la loi du 24 mars 1989, est un établissement public autonome, doté de la personnalité juridique. Elle est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant le département du Trésor dans ses attributions.

Le siège de la Banque est situé 1, place de Metz à L-2954 Luxembourg.

Dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit, la Banque a pour objet de faire toutes opérations bancaires et financières ainsi que toutes opérations analogues, connexes ou accessoires à celles-ci.

L'effectif moyen de la Banque pour le courant de l'exercice 2013 était de 1.783 personnes (1.786 personnes en 2012), y compris les contrats d'insertion à l'emploi.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 26 mars 2014.

2. Principes d'élaboration des comptes annuels

2.1 RESPECT DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels pour l'exercice 2013 ont été préparés en conformité avec les obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg pour les établissements de crédit tels que décrits ci-après. A l'exception des principes comptables relatifs à la comptabilisation de la provision "AGDL" ("Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg"), de la provision forfaitaire et des postes spéciaux avec une quote-part de réserves (ci-après "les provisions prudentielles") qui sont décrits à la note 3.7 "Provisions", les principes comptables sont basés sur les IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne.

a) Normes nouvelles ou révisées adoptées par la Banque

Les normes suivantes, dont l'application est obligatoire à partir du 1er janvier 2013, ont été adoptées par la Banque mais n'ont pas eu d'impact matériel sur les comptes annuels. Il s'agit en l'occurrence des normes :

- IFRS 7 (amendement) : "Instruments financiers, informations à fournir – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers",
- IFRS 13 : "Evaluation de la juste valeur",
- IAS 19 (révisée) : "Avantages du Personnel",
- IAS 1 (amendement) : "Présentation des autres éléments du résultat global", améliorations apportées au contenu du tableau de variation des capitaux propres,
- IAS 12 (amendement) : "Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents",
- "Améliorations aux IFRS, cycle 2009-2011" qui sont une série d'amendements aux normes existantes.

b) Les normes suivantes, dont l'application est obligatoire à partir du 1er janvier 2014, n'ont pas encore été adoptées par la Banque mais n'ont pas d'impact matériel sur les comptes annuels. Il s'agit des normes :

- IFRS 10 : "Etats financiers consolidés",
- IFRS 11 : "Partenariats",
- IFRS 12 : "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités",
- IAS 27 (révisée) : "Etats financiers individuels",
- IAS 28 (révisée) : "Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises",
- IAS 32 (amendement) : "Instruments financiers, présentation-compensation d'actifs financiers et de passifs financiers",
- IAS 36 (amendement) : "Informations à fournir relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers",
- IAS 39 (amendement) : "Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture".

c) Normes nouvelles, révisées ou interprétations, pertinentes pour la Banque qui ne sont pas encore d'application et qui n'ont pas été adoptées par l'Union européenne :

- Interprétation IFRIC 21 "Taxes prélevées par une autorité publique",
- IAS 19 (amendement) : "Régimes à prestations définies : contribution des membres du personnel",
- "Améliorations aux IFRS, cycle 2010-2012" qui sont une série d'amendements aux normes existantes,
- "Améliorations aux IFRS, cycle 2011-2013" qui sont une série d'amendements aux normes existantes.

Les comptes annuels sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la Banque, suivant le principe de l'enregistrement au coût historique, respectivement au coût amorti, ajusté à la juste valeur pour l'enregistrement des investissements disponibles à la vente, des actifs financiers détenus à des fins de transaction, des instruments dérivés et des actifs du fonds de pension.

Les informations sectorielles requises par l'application de la norme IFRS 8 sont fournies dans la publication des comptes consolidés du groupe.

2.2 TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les effets des variations des cours des monnaies étrangères sur les postes du compte de résultat sont exposés ci-dessous. La monnaie fonctionnelle de la BCEE est l'euro ("EUR").

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de transaction.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice.

Les éléments non monétaires enregistrés au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction tandis que les éléments non monétaires, enregistrés à la juste valeur, sont convertis en appliquant le cours de change en vigueur à la date où ces justes valeurs ont été déterminées.

Les différences de change qui résultent des actifs et passifs monétaires sont comptabilisées en compte de résultat, sauf si l'opération de transaction a été classée en couverture de flux de trésorerie ("cash flow hedge").

Pour les actifs monétaires classés en "actifs disponibles à la vente", les différences de change relatives à la différence entre la juste valeur à la date de clôture de ces instruments et de leur coût d'acquisition sont comptabilisées en réserve de réévaluation, tandis que les différences de change relatives à l'ajustement du coût amorti par rapport à la valeur d'acquisition sont comptabilisées au compte de résultat.

Les différences de change relatives à des ajustements de la juste valeur d'éléments non monétaires suivent la comptabilisation de ces changements de juste valeur.

Pour les devises principales, les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels, un euro étant égal à :

	31/12/2012	31/12/2013
CHF	1,2076	1,2269
GBP	0,8161	0,8331
JPY	113,6200	144,5600
SEK	8,5895	8,8311
USD	1,3195	1,3764

2.3 OPERATIONS BANCAIRES

2.3.1 Comptabilisation et évaluation initiales

Les achats et les ventes d'actifs et de passifs financiers dont la livraison, respectivement le règlement, sont effectués à une date ultérieure à la date de transaction, sont comptabilisés au bilan à la date de livraison, respectivement de règlement.

Tous les instruments financiers sont enregistrés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, augmentée des frais directement attribuables lorsque ces instruments financiers ne sont pas renseignés à la juste valeur au compte de résultat.

Les instruments dérivés sont enregistrés à la date de transaction au bilan à leur juste valeur. La classification des instruments dérivés lors de leur comptabilisation initiale dépend de l'intention et des caractéristiques de leur détention. Ainsi, une classification en "instruments financiers détenus à des fins de transaction" ou en "instruments de couverture" est possible.

Les instruments dérivés sont enregistrés à l'actif lorsque la juste valeur est positive, respectivement au passif lorsqu'elle est négative. La juste valeur s'entend ici comme le "dirty price" de ces instruments, c'est-à-dire intérêts courus compris.

Les instruments dérivés suivant la définition de la norme IAS 39, incorporés dans d'autres instruments financiers, sont séparés du contrat hôte et enregistrés à la juste valeur si leurs caractéristiques économiques et les risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte et si l'instrument financier global n'est pas classé comme détenu à des fins de transaction, respectivement n'a pas été désigné comme étant évalué à la juste valeur par le compte de résultat. Les instruments dérivés incorporés qui ont été séparés du contrat hôte sont comptabilisés à leur juste valeur dans le portefeuille détenu à des fins de transaction et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers qui ne font pas l'objet d'une réévaluation par le biais du compte de résultat sont calculées par différence entre le montant reçu net de frais de transaction et le coût d'acquisition, respectivement le coût amorti de l'actif financier.

2.3.2 Evaluation ultérieure

L'évaluation des instruments financiers se fera en fonction des caractéristiques des instruments financiers ainsi que de leur appartenance à une catégorie d'évaluation. Les catégories d'évaluation retenues sont les suivantes : instruments financiers détenus à des fins de transaction ou de couverture, actifs financiers détenus jusqu'à échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et avances.

2.3.2.1 Le coût historique

Pour les actifs et passifs financiers renseignés au coût historique, leur évaluation correspond au montant initial enregistré.

2.3.2.2 Le coût amorti

Le coût amorti correspond au montant initial enregistré, diminué des amortissements en capital, ajusté des primes et décotes calculées par différence entre le montant initial et le montant de remboursement à l'échéance et étalées sur la durée de l'actif, moins les dépréciations constatées via des corrections de valeur dans le cas où il y a indication objective de perte de valeur de l'actif considéré.

2.3.2.3 La juste valeur

La juste valeur de la contrepartie reçue ou donnée peut normalement être déterminée par référence à un marché actif ou à partir de techniques d'évaluation basées principalement sur des observations de marché.

Ainsi, pour déterminer une valorisation cohérente des différents instruments financiers évalués à la juste valeur, la Banque a recours aux méthodes et modèles suivants :

- instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture : la Banque applique la méthode des flux de trésorerie actualisés pour les contrats "Plain-Vanilla", respectivement la méthode de "Black-Karasinski" pour les contrats structurés.

- actifs financiers :

valeurs mobilières à revenu fixe :

- pour les valeurs cotées sur un marché actif, utilisation du prix "bid" d'une source de cotation officielle,
- pour les valeurs cotées sur un marché jugé inactif, détermination d'une valeur d'évaluation via l'application du modèle d'évaluation interne.

valeurs mobilières à revenu variable :

- pour les valeurs cotées sur un marché actif, utilisation du prix "bid" d'une source de cotation officielle,
- pour les valeurs non cotées, respectivement cotées sur un marché jugé inactif, détermination par la Banque d'une valeur d'évaluation par une analyse détaillée des derniers comptes annuels et par la prise en compte des prix d'éventuelles transactions récentes.

- passifs financiers :

les émissions d'EMTN de la Banque sont comptabilisées à l'origine au coût amorti. Par la suite, en vue d'éviter un impact au compte de résultat lié à la couverture de ces émissions par des instruments dérivés, ces opérations sont désignées comme "fair value hedge". Ainsi, la méthode d'évaluation à la juste valeur appliquée à l'émission ainsi que l'évaluation de sa couverture sont identiques : méthode des flux de trésorerie actualisés, respectivement méthode "Black-Karasinski".

2.3.3 Jugements et estimations comptables

Dans le cadre de la mise en place des principes comptables sous IFRS, la Banque a dû faire appel, dans certains cas, à des jugements ainsi qu'à des estimations dans la détermination des montants renseignés dans les comptes annuels.

Les cas les plus significatifs dans lesquels des jugements, respectivement des estimations, ont dû être faits sont :

2.3.3.1 La juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur d'un instrument financier renseigné au bilan ne peut être déterminée à partir d'un marché actif, elle est calculée à partir de techniques d'évaluation basées le plus souvent sur des modèles mathématiques. Dans la mesure du possible, les variables qui sont fournies aux modèles mathématiques sont issues d'observations de marché.

La Banque détermine l'activité, respectivement l'inactivité, d'un marché de valeurs mobilières à revenu fixe à partir de critères tels que le poids de la position détenue par la Banque dans l'émission totale, le nombre de contributeurs de prix, le "Bid Size" moyen ainsi que les écarts entre prix "bid" et prix "ask".

Lorsque le marché est considéré comme étant actif, la Banque utilise les prix d'une source de cotation officielle. Dans le cas d'une émission pour laquelle les critères mis en place par la Banque permettent de conclure que le marché est inactif, la Banque calcule d'abord un prix par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés ("Discounted Cash flow method") à partir de courbes de taux d'intérêt et de "spread" déterminés en fonction de la qualité de l'émetteur. Le prix ainsi

calculé est ensuite pondéré avec une indication de prix fourni par une source de cotation, même si l'indication de prix est issue d'un marché pour lequel la Banque a, compte tenu de son analyse marché actif/inactif, émis un doute sur son caractère actif.

2.3.3.2 Dépréciations des actifs financiers ("impairment") évalués au coût amorti

La Banque déprécie un actif financier lorsqu'il y a indication objective de dépréciation de cet actif, conformément aux instructions de la norme IAS 39.

Pour les dossiers de la banque de détail ("retail banking"), l'estimation du montant irrécouvrable sur des dossiers spécifiques est effectuée à partir d'observations de pertes historiques, alors qu'un jugement effectué dossier par dossier permet de déterminer le montant irrécouvrable de la clientèle professionnelle ("wholesale banking"). Une correction de valeur spécifique est enregistrée en conséquence.

En ce qui concerne les "indications objectives de dépréciation" telles que déterminées par les normes IFRS, la Banque les assimile à la notion d'"entrée en défaut" par application des règles internes de gestion du risque de crédit définies pour le calcul du ratio d'adéquation des fonds propres selon Bâle II.

La Banque constitue par ailleurs des "corrections de valeur sur base collective" sur les créances non identifiées sur base individuelle comme étant en défaut, afin de tenir compte du risque de crédit progressif après la date d'octroi du crédit.

Pour calculer cette correction de valeur collective, la Banque se base sur les données historiques des pertes réalisées sur le portefeuille de crédit. Elle détermine ainsi la probabilité de défaut pour les différents types de prêts en fonction de la durée qui s'est écoulée dans la relation de crédit entre l'octroi du prêt et l'entrée en défaut.

La correction de valeur collective, encore appelée dépréciation "Incurred But Not Reported" (IBNR), porte sur l'ensemble des actifs qui n'ont pas subi de dépréciation individuelle et appartenant à la rubrique "Prêts et avances au coût amorti – Clientèle".

La méthodologie appliquée pour déterminer la correction de valeur collective est basée sur le concept de la perte attendue et se définit comme le produit de l'engagement à la date de calcul de la provision (EaD) par la probabilité de défaut estimée sur base des données historiques (PD) et la perte en cas de défaut telle qu'elle est calculée pour Bâle II (LGD).

En application des normes IFRS, la Banque prend en compte l'incidence de l'évolution des conditions économiques en appliquant des LGD "best estimate" qui surpondèrent les LGD du passé récent par rapport à ceux du passé plus lointain.

2.3.3.3 Dépréciations des actifs disponibles à la vente

La Banque considère les valeurs mobilières du portefeuille "actifs financiers disponibles à la vente" (AFS) comme dépréciées, lorsqu'elle s'attend à une baisse durable des flux de trésorerie futurs contractuels en raison d'"indications objectives de dépréciation".

Parmi les "indications objectives" figurent :

- les problèmes de trésorerie suite à un ou des retards de paiement, respectivement remboursement,
- la baisse des notations en-dessous d'un seuil critique (B+),
- la dégradation de la solvabilité.

Dans cette optique, la chute du prix de plus de 20% déclenche automatiquement un test de dépréciation, indépendamment de la présence ou non d'"indications objectives".

Lorsque la Banque retient une dépréciation sur des valeurs mobilières à revenu fixe, la différence entre le prix d'évaluation et le coût amorti sera renseignée au compte de résultat et ne figurera par conséquent plus dans les fonds propres sous la rubrique "réserve de réévaluation".

De même, lorsque la Banque retient une dépréciation sur des valeurs mobilières à revenu variable, la différence entre le prix d'évaluation et le coût d'acquisition sera renseignée au compte de résultat et ne figurera par conséquent plus dans les fonds propres sous la rubrique "réserve de réévaluation".

Pour ce qui est des critères objectifs de dépréciations des valeurs mobilières à revenu variable, la Banque enregistre une dépréciation que si la juste valeur est durablement inférieure au coût

historique. Le suivi, la valorisation et la décision d'appliquer une dépréciation de ces positions se fait par un groupe d'experts en fonction des critères suivants :

- évolution du cours de bourse pour les actifs cotés, respectivement prix de transaction récent,
- évolution de l'actif net sur base des résultats publiés pour les valeurs mobilières non cotées,
- perspectives d'évolution de la contrepartie en termes de business model, chiffres d'affaires et par jugements d'experts.

2.3.3.4 Dépréciations des actifs détenus jusqu'à échéance

La Banque applique pour les actifs détenus jusqu'à échéance le même principe en matière de dépréciation que pour les valeurs mobilières à revenu fixe de la catégorie actifs disponibles à la vente.

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie présente les entrées et les sorties de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les avoirs auprès de banques centrales ainsi que tous les avoirs avec une échéance initiale inférieure à 90 jours.

Le tableau des flux de trésorerie classe les flux de trésorerie de la période en activités opérationnelles, en activités d'investissement et en activités de financement.

La Banque utilise la méthode indirecte pour déterminer les flux de trésorerie. Pour ce faire, la Banque élimine du résultat net tous les flux purement comptables qui ne se traduisent pas par une entrée ou une sortie de liquidités et présente directement les éléments du résultat net provenant des activités opérationnelles avant variation des actifs et passifs opérationnels.

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles sont les principales activités génératrices de revenus. Ce sont toutes les activités autres que celles d'investissement ou de financement. Il s'agit des produits et charges d'exploitation, des flux de trésorerie rattachés aux produits et charges financiers et autres et des différentes catégories d'impôts payés au courant de l'exercice.

Opérations d'investissement

Les activités d'investissement comprennent l'acquisition et la cession d'actifs à long terme et tout autre investissement qui n'est pas inclus dans les équivalents de trésorerie.

Opérations de financement

Les activités de financement sont des activités qui entraînent des changements quant à l'ampleur et à la composition des capitaux propres et des capitaux subordonnés empruntés par l'établissement.



3. Informations sur les règles comptables appliquées aux rubriques du bilan

3.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES CENTRALES

La trésorerie se compose essentiellement des postes "caisse" et de la "réserve minimale obligatoire" auprès de la Banque centrale du Luxembourg.

La réserve minimale obligatoire est alimentée de sorte à satisfaire l'exigence de réserve imposée par la Banque centrale du Luxembourg.

Ces fonds ne sont pas disponibles pour financer les opérations courantes de la Banque. La base de réserve, calculée sur base de bilans mensuels, est définie en fonction des éléments du passif du bilan selon les principes comptables luxembourgeois. Le calcul de la base qui détermine l'exigence de réserve est effectué par la Banque centrale.

3.2 LES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.2.1 Actifs et passifs détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus dans le but de dégager un bénéfice sur les fluctuations à court terme des prix sont classés comme actifs, respectivement passifs détenus à des fins de transaction. Sont inclus dans cette catégorie les valeurs mobilières à revenu fixe, les valeurs mobilières à revenu variable, les ventes à découvert sur ces mêmes instruments financiers ainsi que les instruments dérivés utilisés à des fins de transaction.

La notion de "court terme" n'étant pas définie par la norme IAS 39, la Banque considère une intention de détention d'une durée moyenne de six mois pour les instruments financiers non dérivés.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés à la juste valeur avec, par la suite, la prise en compte des variations de juste valeur en "résultats sur instruments financiers détenus à des fins de transaction" au compte de résultat. Les intérêts courus durant la période de détention ainsi que les intérêts perçus sont comptabilisés à la

rubrique "résultats d'intérêts" et les dividendes à la rubrique "revenus de valeurs mobilières" du compte de résultat, à partir du moment où le droit au paiement devient effectif.

3.2.2 Valeurs mobilières à revenu fixe détenues jusqu'à échéance

Les titres cotés à échéance déterminée, que la Banque a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont comptabilisés sous la rubrique "titres détenus jusqu'à échéance" au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif avec intégration en résultat des primes et décotes étalées sur la durée de vie de l'actif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur ("impairment"). L'étalement des décotes et des primes se fait à la rubrique "résultat d'intérêts" au compte de résultat.

Les conditions de classement en actifs détenus jusqu'à échéance ainsi que les règles strictes de tenue du portefeuille en termes de conditions de transfert et de restrictions de vente ont conduit la Banque à limiter l'utilisation de ce portefeuille. Les actifs détenus jusqu'à échéance, et donc non évalués à la juste valeur, ne sont pas exposés à un risque de variation des taux d'intérêts et il n'est dès lors pas possible de les couvrir contre ce risque. En revanche, ils peuvent être couverts contre le risque de change et contre le risque de crédit. La Banque investit principalement en titres émis ou garantis par des émetteurs de première qualité, étatiques ou bancaires, dans le cadre de sa politique "asset liability management" (ALM).

La Banque s'est dotée d'une procédure en conformité avec la norme IAS 39 AG 22 (a) détaillant les conditions de ventes avant échéance pour satisfaire à la condition énoncée au paragraphe 9 de la présente norme et par conséquent ne pas susciter le doute quant à l'intention de l'entité de conserver ses autres placements jusqu'à leur échéance.

3.2.3 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente correspondent aux positions qui ont été désignées initialement comme telles, respectivement ce sont les positions qui n'ont pas été classées dans l'une des trois autres catégories d'actifs "actifs détenus à des fins de transaction", "actifs détenus jusqu'à échéance" ou "créances évaluées au coût amorti" lors de la comptabilisation initiale.

La catégorie des actifs disponibles à la vente inclut des valeurs mobilières à revenu fixe, les crédits cotés sur un marché actif ainsi que les valeurs mobilières à revenu variable, notamment les investissements en actions et en SICAV. La Banque a par ailleurs opté pour l'évaluation à la juste valeur, selon la norme IAS 39, des participations dans les sociétés associées et les filiales en assimilant lesdits investissements à la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente pour les besoins des comptes annuels individuels. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction. Les intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inclus dans le résultat d'intérêts. Les dividendes sont enregistrés dans la rubrique "revenus de valeurs mobilières" du compte de résultat à partir du moment où le droit au paiement devient effectif.

L'évaluation des positions disponibles à la vente se fait à leur juste valeur sur base des prix offerts ("bid price") pour les titres cotés sur un marché actif ou par l'utilisation de modèles se basant sur des données de marché observables ou des estimations internes. Les plus ou moins-values latentes dégagées par les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisées en fonds propres dans la rubrique "réserve de réévaluation". Les dépréciations d'actifs sont renseignées au compte de résultat et ne figureront par conséquent plus dans les fonds propres sous la rubrique "réserve de réévaluation".

Lors de la cession d'actifs financiers disponibles à la vente, le résultat réalisé est enregistré au compte de résultat dans la rubrique "résultats réalisés sur instruments financiers non renseignés à la juste valeur au compte de résultat". Si la Banque détient plusieurs investissements dans le même titre, les sorties du stock s'effectueront suivant la méthode "first in - first out" (FIFO).

Les plus ou moins-values latentes et réalisées sur valeurs mobilières à revenu fixe sont dégagées en comparant la juste valeur de l'obligation à son coût amorti. En ce qui concerne les valeurs mobilières à revenu variable, le coût d'acquisition, y compris les coûts de transaction, est comparé à la juste valeur pour dégager le résultat.

Les obligations qui font partie du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente et qui sont couvertes contre les variations du taux d'intérêt connaissent un traitement particulier exposé au point suivant.

3.2.4 Instruments dérivés utilisés à des fins de couverture

La Banque utilise des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de prix tels qu'indices boursiers ou prix d'actions. Les instruments dérivés couramment utilisés sont les "IRS – Interest Rate Swaps" et les "CIRS – Cross currency interest rate swaps" dans le cadre d'opérations de couverture standard "plain vanilla". Parallèlement à ces contrats standardisés, la Banque couvre spécifiquement les émissions structurées "Euro Medium Term Notes" (EMTN) et les acquisitions d'obligations structurées incluses dans le portefeuille des actifs disponibles à la vente et contenant des dérivés incorporées ("embedded derivatives") par des swaps à composantes structurées.

Un instrument dérivé est toujours considéré comme détenu à des fins de transaction sauf s'il est désigné en tant qu'instrument de couverture. Lors de la conclusion d'un contrat, la Banque peut désigner des instruments dérivés en tant qu'instruments de couverture d'un instrument financier à l'actif ou au passif du bilan, lorsque ces opérations respectent les critères définis par la norme IAS 39.

La Banque classe les instruments de couverture dans les catégories suivantes :

- couverture de juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme ;
- couverture de juste valeur d'un portefeuille ou d'un sous-portefeuille d'actif ;
- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou passif déterminé ou à une transaction future.

La Banque a principalement recours à la couverture de juste valeur.

La comptabilité de couverture doit respecter les conditions limitatives suivantes énoncées par la norme IAS 39 :

- préalablement à la mise en place de la couverture, une documentation précise et formalisée sur la relation entre l'élément couvert et l'élément de couverture, la nature du risque couvert, l'objectif et la stratégie justifiant l'opération de couverture ainsi que la méthode utilisée pour mesurer l'efficacité de la relation de couverture doit être préparée ;
- la couverture débute avec la désignation de l'instrument dérivé de couverture et se termine, soit à la décomptabilisation de l'instrument couvert, soit si l'efficacité de la couverture n'est plus donnée ;
- efficacité prospective : dès la mise en place de l'opération, les caractéristiques de l'opération de couverture doivent permettre une couverture efficace de façon à neutraliser les variations de juste valeur, respectivement de flux de trésorerie du sous-jacent couvert au cours de la période de couverture. L'efficacité prospective est donnée lorsque les caractéristiques principales entre éléments couverts et de couverture sont sensiblement identiques (nominal, taux d'intérêt, échéances, devise) à l'intérieur de la période de couverture désignée par la Banque pour l'opération en question ;
- efficacité rétrospective : un test rétrospectif d'efficacité de couverture (variations entre 80% et 125%) est effectué à chaque arrêté comptable.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés désignés comme faisant partie d'une couverture de juste valeur qui satisfont aux conditions et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir sont comptabilisées au compte de résultat à la rubrique "résultat sur opérations de couverture", au même titre que les variations de juste valeur des instruments couverts.

Si à un moment donné, la couverture vient à ne plus satisfaire aux conditions de la comptabilité de couverture, la part réévaluée à la juste valeur de l'élément couvert portant intérêt financier doit être amortie par le compte de résultat sur la durée résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du rendement de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie qui satisfont aux condi-

tions et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir sont comptabilisés dans les fonds propres à la rubrique "réserve de réévaluation – couverture de flux de trésorerie".

Si un instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé ou si la transaction ne satisfait plus aux critères requis pour être qualifiée de couverture, la Banque cesse de pratiquer la comptabilité de couverture. Un ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert portant intérêt est amorti par le compte de résultat, l'ajustement devant être totalement amorti à l'échéance. Si l'élément comptable est décomptabilisé, c'est-à-dire sorti du bilan, sa variation de juste valeur est prise directement au compte de résultat.

Depuis le 1er juillet 2013, la Banque applique la macro-couverture de juste valeur sur les prêts à taux fixe en se conformant aux principes de la norme IAS 39 dans sa version "carve-out" de l'Union européenne. En effet, la diminution de la courbe des taux d'intérêts a favorisé la commercialisation des prêts à taux fixe, essentiellement dans le domaine des prêts hypothécaires. La couverture se fait exclusivement par le biais d'instruments dérivés du type IRS.

3.2.5 Opérations sur titres : mises et prises en pension – prêts et emprunts de titres

3.2.5.1 Mises et prises en pension

Les titres soumis à une convention de vente avec engagement de rachat (opérations de cession-rétrocession) qui porte sur le même actif ou un actif substantiellement identique demeurent au bilan et sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, comme des actifs financiers disponibles à la vente ou comme des actifs financiers détenus jusqu'à échéance. La dette envers la contrepartie est inscrite au passif sous la rubrique "dépôts évalués au coût amorti".

La Banque conclut essentiellement des contrats avec engagement de rachat du même actif ou d'actifs identiques.

Par analogie, les titres soumis à une convention d'achat avec engagement de revente, qui portent sur un même actif ou un actif substantiellement identique, ne sont pas actés au bilan. La contrepartie des titres achetés avec un engagement de revente

("prise en pension") est inscrite sous la rubrique "prêts et avances au coût amorti".

La Banque effectue des opérations de "triparty repo" et de "triparty reverse repo" avec des contreparties dont la notation est supérieure ou égale à la notation "A". Un intermédiaire intervient en tant qu'entité tierce pendant toute la durée de vie du contrat pour gérer les règlements contre livraison, contrôler les critères d'éligibilité des titres, calculer et gérer les appels de marge et gérer les substitutions de titres. Les échéances des contrats varient entre "overnight" et 12 mois.

Le revenu des contrats de mise et de prise en pension se comptabilise au compte de résultat à la rubrique "résultat d'intérêts".

3.2.5.2 Prêts et emprunts de titres

Les titres prêtés demeurent au bilan. Les titres empruntés ne figurent pas au bilan.

3.2.6 Prêts et avances évalués au coût amorti

Les prêts et avances évalués au coût amorti sont des actifs financiers émis par la Banque avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et avances à échéance fixe émis par la Banque sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté comptable et donnent lieu, le cas échéant, à comptabilisation d'une dépréciation.

La norme IAS 18 impose de considérer les frais de dossier comme des frais d'origination ce qui signifie qu'il faut les intégrer au calcul du taux d'intérêt effectif. La méthode actuarielle consiste à étaler les frais et commissions significatifs attachés aux créances à taux fixe sur la durée de vie de l'actif et de les comptabiliser comme un ajustement du taux de rendement effectif de l'actif auquel ils sont attachés. Dans le cas où ils ne sont pas significatifs, ils sont directement comptabilisés au compte de résultat.

Dans le cas des prêts à taux variable ou ajustable, l'étalement se fera non pas suivant la méthode actuarielle, mais suivant la méthode linéaire.

La Banque ayant opté pour l'évaluation au coût amorti des créances non représentées par un titre, l'évaluation en fonction de la courbe de taux d'intérêt ne se fait que dans le cas d'une couverture du prêt par un instrument dérivé et lorsque la Banque a formellement désigné l'opération comme opération de couverture en accord avec les normes IFRS.

3.2.7 Marché interbancaire

3.2.7.1 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur nette de frais de transaction. Ultérieurement, les emprunts sont comptabilisés au coût amorti et toute différence entre le montant net reçu et le montant remboursable est comptabilisée au compte de résultat sur la durée du prêt, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.2.7.2 Emissions de titres

A la base, les émissions de la BCEE sont évaluées au coût amorti. Toutefois, dans le cadre de ses programmes "EMTN", la Banque émet bon nombre d'obligations structurées contenant des instruments dérivés incorporés ("embedded derivatives") dont les variations de prix sont couvertes par des "swaps" dont la structure est une copie conforme de celle contenue dans l'obligation.

La Banque a désigné ces opérations comme "fair value hedge" ce qui lui permet de compenser l'effet de marché au niveau du compte de résultat.

3.2.8 Dépréciation des actifs financiers

La Banque déprécie un actif financier lorsqu'il y a indication objective de dépréciation de cet actif, conformément aux instructions de la norme IAS 39.

En ce qui concerne les actifs évalués au coût amorti, le montant recouvrable est net de tout nantissement ou garantie et correspond à la valeur des flux futurs ré-estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial ou au dernier taux d'intérêt effectif disponible pour les instruments à taux variable. Le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.

Pour les instruments évalués à la juste valeur, le montant recouvrable correspond soit à la juste valeur, soit à la valeur actualisée des flux futurs estimés au taux de marché applicable à un actif financier similaire.

Les dotations pour dépréciation du portefeuille disponible à la vente et des créances sont comptabilisées à l'actif en diminution de la rubrique concernée.

On distingue 2 catégories de dépréciation :

Les dépréciations constatées par des corrections de valeur sur base individuelle : le montant de la dépréciation d'un actif est le résultat de la différence entre sa valeur bilantaire et sa valeur recouvrable. Les actifs financiers sont évalués contrat par contrat. Cependant, les actifs financiers de faible montant, tels que les prêts à la consommation, qui présentent des caractéristiques de risques similaires, sont en principe regroupés afin de procéder à une évaluation globale du taux de dépréciation.

Les dépréciations constatées par des corrections de valeur sur base collective : les normes IFRS prévoient, en l'absence de corrections de valeur sur base individuelle, la constitution de corrections de valeur sur base collective pour couvrir le risque de perte potentielle lorsqu'il existe une ou plusieurs indications objectives de perte probable dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts accordés non utilisés à la date de clôture. A l'heure actuelle, la Banque n'applique ce principe qu'à la clientèle "retail" renseignée au portefeuille des "Prêts et avances évalués au coût amorti". Afin de calculer les corrections de valeur sur base collective, la Banque se base sur l'expérience et les données historiques de pertes réalisées. La probabilité de défaut pour les différents types de prêts est calculée en fonction de la durée entre l'octroi du prêt et son entrée en défaut.

Lorsque la Direction estime, sur base d'indications objectives, qu'un actif financier est totalement irrécouvrable, il est entièrement déprécié par dotation du complément nécessaire à la dépréciation éventuelle existante. Si, par la suite, des rentrées de fonds sont actées sur cet actif, elles sont comptabilisées au compte de résultat à la rubrique "autres produits d'exploitation".

3.2.9 Autres actifs et autres passifs financiers

Les autres actifs se composent notamment des valeurs à recevoir à court terme. Les autres passifs se composent des valeurs à payer à court terme, des coupons à payer et des titres remboursables pour compte de tiers, des dettes envers les créanciers privilégiés et divers ainsi que de la part du bénéfice à verser à l'Etat.

3.2.10 Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

Les produits et charges d'intérêt sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le calcul de ce taux tient compte des coûts et revenus de transaction et des primes et décotes. Les coûts et revenus de transaction qui font partie intégrante du taux effectif du contrat tels que les frais de dossier, s'assimilent à des compléments d'intérêt.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont enregistrés à leur juste valeur. Les changements de juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat à la rubrique "résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction". Les dividendes sont enregistrés à la rubrique "revenu de valeurs mobilières", les intérêts sont enregistrés à la rubrique "résultat d'intérêts".

La Banque comptabilise au compte de résultat les commissions en fonction du type de services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auxquels le service rendu est rattaché :

- les commissions rémunérant des services continus sont étalées au compte de résultat sur la durée de la prestation rendue (frais de dossiers sur prêts, frais de transaction...),
- les commissions rémunérant des services ponctuels sont intégralement enregistrées en compte de résultat quand la prestation est réalisée,
- les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont intégralement comptabilisées au compte de résultat lors de l'exécution de cet acte.

Pour certaines opérations liées à la clientèle "Wholesale international", les commissions d'engagement et d'utilisation sont déterminées en fonction d'un pourcentage de la ligne de crédit. Ces commissions sont intégrées "prorata temporis" sur la durée de vie de la ligne, sauf s'il s'agit de commissions devant être intégrées au coût d'acquisition de l'exposition bilantaire éventuelle résultant de la ligne de crédit.

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles à usage propre ainsi que les immobilisations corporelles de placement sont comptabilisées au prix d'acquisition. Les frais en relation directe avec l'acquisition sont capitalisés comme partie intégrante du coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles à usage propre se composent des terrains et constructions, des aménagements intérieurs ainsi que des équipements informatiques et autres. En ce qui concerne la rubrique "immobilisations corporelles de placement" prévue par la norme IAS 40, la Banque y renseigne les immeubles donnés en location.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulées. Les frais en relation directe avec l'acquisition sont capitalisés et amortis comme partie intégrante du coût d'acquisition au même rythme que l'actif principal. Le montant amortissable de ces immobilisations est calculé après déduction de leur valeur résiduelle. La Banque applique l'amortissement par composants selon IAS 16 sur les immobilisations corporelles de type construction. Ainsi, les composants relatifs aux immobilisations corporelles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue. Les terrains sont enregistrés au coût.

Durée d'utilité pour les principaux types d'immobilisations corporelles :

- constructions :
 - Composant gros-œuvre 30 - 50 ans
 - Composant parachèvement 1 30 ans
 - Composant parachèvement 2 10 ans
 - Composant autres 20 ans
- matériel informatique : 4 ans
- aménagement des bureaux, mobiliers et matériels : de 2 à 10 ans
- véhicules : 4 ans

Le composant parachèvement 1 regroupe entre autres les cloisons légères, les chapes, carrelages, et menuiseries, tandis que le composant parachèvement 2 regroupe les revêtements de sol souples et les peintures.

Les investissements qui sont réalisés sur les immeubles pris en location s'amortissent en fonction de la durée restant à courir du bail. Si la durée n'est pas déterminée, l'amortissement se fait sur 10 ans.

Les frais de maintenance et de réparation qui n'affectent pas la valeur productive des immobilisations sont comptabilisés au compte de résultat au moment de leur survenance.

Si la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur comptable, la valeur au bilan de cette immobilisation devra être ramenée à son montant recouvrable estimé par la constatation d'une dépréciation d'actifs.

Les dépenses qui ont pour but d'augmenter les bénéfices retirés d'une immobilisation ou d'un bien immobilier, ou qui contribuent à augmenter sa durée de vie, sont enregistrées à l'actif du bilan et amorties sur la durée de vie de l'actif sous-jacent.

Les plus ou moins-values provenant de la mise hors service ou de la sortie d'une immobilisation corporelle du patrimoine de la Banque sont déterminées par différence entre les produits de sorties nettes et la valeur résiduelle de l'actif et sont imputées au compte de résultat, à la ligne "autres produits et charges d'exploitation", à la date de la mise hors service ou de la sortie.

Le prix d'acquisition du matériel et du mobilier dont la durée usuelle d'utilisation est inférieure à une année est directement enregistré au compte de résultat de l'exercice, à la ligne "autres frais généraux administratifs".

3.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Banque considère les logiciels, qu'ils soient acquis ou générés en interne, ainsi que les coûts de développement et de mise en place y afférents, comme des immobilisations incorporelles. Il s'agit essentiellement de logiciels qui sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

3.5 LES CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location qui transfère au locataire l'essentiel des risques et des avantages liés à la possession de l'actif est un contrat de location-financement ("financial lease"), sinon il s'agit d'un contrat de location simple ("operating lease").

3.5.1 La Banque est locataire

La Banque a essentiellement conclu des contrats de location simple pour la location de ses immeubles ou équipements. Les loyers de location sont comptabilisés au compte de résultat. S'il est mis fin anticipativement à un contrat de location, les pénalités à payer sont comptabilisées en tant que charges de l'exercice au cours duquel la résiliation est survenue.

3.5.2 La Banque est bailleuse

Lorsque la Banque donne un bien en location dans le cadre d'un contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements dus au titre du contrat est comptabilisée en tant que créance sous la rubrique "prêts et avances au coût amorti" sur la clientèle, respectivement sur les établissements de crédit. La différence entre le montant des paiements dus et leur montant actualisé est comptabilisée comme un produit financier latent à la rubrique "résultat d'intérêts" du compte de résultat. Les loyers, de même que les coûts attribuables à la conclusion du contrat, sont répartis sur la durée du contrat de location de sorte à ce que les produits génèrent un taux d'intérêt effectif constant.

3.6 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 (révisée). La Banque accorde à ses salariés différents types d'avantages classés en trois catégories :

3.6.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme recouvrent principalement les salaires, congés annuels et primes payées dans les douze mois de la clôture de l'exercice et se rattachant à cet exercice. Ils sont comptabilisés au compte de résultat à la ligne "frais du personnel", y compris pour les montants restant dus à la clôture.

3.6.2 Avantages à long terme

Les avantages à long terme sont des avantages généralement liés à l'ancienneté, versés à des salariés en activité et payés au-delà de douze mois de la clôture de l'exercice. Ces engagements font l'objet d'une provision correspondant à la valeur des engagements à la clôture. Ils sont évalués selon la même méthode actuarielle que celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi.

3.6.3 Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la loi organique du 24 mars 1989 sur la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, les agents-employés bénéficient d'un supplément de pension, à charge de l'établissement, s'ils se trouvent dans les conditions ouvrant droit au régime de pension des fonctionnaires de l'État. Les suppléments de pension concernent les prestations suivantes :

- la pension de vieillesse ;
- la pension d'invalidité ;
- la pension de survie du conjoint ou du partenaire survivant ;
- la pension de survie d'orphelin ;
- le trimestre de faveur.

Par ailleurs, les pensions des agents fonctionnaires sont également à la charge de l'établissement.

Le montant d'une prestation d'un agent fonctionnaire résulte de l'application du régime de pension des fonctionnaires de l'État. En revanche, le montant de la prestation d'un agent-employé

résulte de la différence entre le montant de ladite prestation telle que prévue par le régime de pension des fonctionnaires de l'Etat et le montant de la prestation telle que prévue par le régime de l'assurance pension des employés privés.

Ainsi, ce régime est par nature un régime à prestations définies qui finance des engagements du premier pilier.

L'externalisation, le 1er décembre 2009, du fonds de pension vers le compartiment BCEE de la "Compagnie Luxembourgeoise de Pension (CLP)", constituée sous la forme d'une association d'épargne-pension "ASSEP", fait que le montant inscrit au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée au régime à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs du régime, et des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

L'obligation au titre du régime à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre du régime à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Annuellement, la charge de pension de la Banque correspond au total des montants ci-dessous :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice ;
 - le coût financier résultant de l'application du taux d'actualisation ;
 - la totalité des écarts actuariels ;
- montants desquels est retranché le rendement attendu.

Les écarts actuariels sont comptabilisés systématiquement à la rubrique "réserves" dans les capitaux propres.

Le calcul de l'obligation liée au régime à prestations définies est basé sur les tables de mortalité IGSS (Inspection Générale de la Sécurité Sociale) avec rajonissement de 5 ans afin de tenir compte de la longévité croissante des ayants droit.

3.6.4 Politique d'investissement de la Compagnie Luxembourgeoise de Pension (CLP)

L'objectif de gestion du compartiment "CLP-BCEE" est triple, à savoir coordonner les différents flux de trésorerie, minimiser la volatilité du portefeuille et la probabilité d'une demande de contribution extraordinaire et, finalement, faire coïncider le rendement réel avec le rendement induit. Pour atteindre ces objectifs, le compartiment "CLP-BCEE" est autorisé à investir dans les instruments suivants :

- Instruments financiers classiques :
 - Valeurs mobilières négociables sur le marché de capitaux :
 - Actions de sociétés ou autres titres équivalents,
 - Obligations et autres titres de créances,
 - Instruments du marché monétaire comme les bons du Trésor, les certificats de dépôt, les papiers commerciaux et les billets de trésorerie,
 - Parts et actions d'organismes de placement collectif, y compris les "Exchange Traded Funds".
- Instruments dérivés : les contrats d'option, contrats à terme, contrats d'échange, accords de taux et tous les autres contrats dérivés relatifs à des valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire, d'organismes de placement collectif, des monnaies, des taux d'intérêt, des taux de change, des matières premières, des rendements, autres instruments dérivés, indices financiers ou mesures financières.

- Liquidité :
 - Toutes les formes du dépôt classique à vue et à terme.

Le compartiment "CLP-BCEE" investit plus de 50% de ses avoirs dans des obligations, des titres de créance et des instruments financiers du marché monétaire. Accessoirement, "CLP-BCEE" peut investir jusqu'à 20% de ses avoirs en actions et titres équivalents. Dans un but de diversification, les investissements ne pourront dépasser 25% des avoirs envers un même émetteur ou une même contrepartie. Le recours à des instruments dérivés est autorisé par la politique d'investissement dans un objectif de couverture et/ou de gestion efficiente du portefeuille.

Les obligations et les instruments financiers du marché monétaire éligibles porteront un rating minimum de A- (Standard&Poors) ; de même, l'émetteur devra être issu d'un pays membre de l'Union européenne ou de l'OCDE.

Toute modification de la politique d'investissement est soumise à l'approbation préalable du Conseil d'administration de la CLP et de l'Autorité de Contrôle.

3.7 PROVISIONS

Une provision, selon IAS 37, est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise, mais qui représente pour la Banque une obligation à l'égard d'un tiers, résultant des événements passés, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

La Banque comptabilise une provision à sa valeur actualisée lorsqu'il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

En maintenant les provisions prudentielles admises en "Lux-Gaap" mais non éligibles selon IFRS, la Banque déroge à la norme IAS 37. Les provisions prudentielles comportent :

- la provision forfaitaire : il s'agit de la constitution en franchise provisoire d'impôt d'une provision à caractère général pour risque potentiel sur les postes d'actif et de hors-bilan, risques non encore identifiés au moment de l'établissement du bilan.
- la provision "Association pour la garantie des dépôts, Luxembourg" (AGDL) : il s'agit de la constitution en franchise provisoire d'impôt d'une provision visant à honorer les engagements de la Banque qui découlent de son adhésion à l'AGDL. L'objet exclusif de l'AGDL est l'établissement d'un système de garantie mutuelle des dépôts en argent et des créances résultant d'opérations d'investissement effectuées par des personnes physiques et par certaines catégories de personnes morales auprès de membres de l'AGDL. L'AGDL rembourse au déposant le montant de ses dépôts en argent garantis et à l'investisseur le montant de sa créance avec un maximum fixé à la contre-valeur en toutes monnaies de 100.000 EUR par dépôt en argent garanti et de 20.000 EUR par créance garantie résultant d'opérations d'investissement autres que celle portant sur un dépôt en argent.

- les postes spéciaux avec une quote-part de réserves : il s'agit de montants susceptibles d'immunisation fiscale correspondant à des plus-values résultant notamment de l'application des articles 53, 54 et 54 bis de la loi concernant l'impôt sur le revenu (LIR). En vertu de ces articles, des plus-values résultant de l'aliénation, de la conversion ou de la disparition d'un actif peuvent être immunisées fiscalement, moyennant le respect d'un certain nombre de conditions, lorsqu'elles sont transférées sur des actifs de remploi acquis ou constitués par l'entreprise.

3.8 IMPOTS DIFFERES

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles observées entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif. La méthode du calcul global, qui consiste à appréhender tous les décalages temporaires quelle que soit la date à laquelle l'impôt deviendra exigible ou récupérable, est retenue pour le calcul des impôts différés.

Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entité concernée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé. Les impôts différés afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture des flux de trésorerie sont imputés sur les capitaux propres à la rubrique "réserve de réévaluation". Les impôts différés afférents à l'écart actuariel déterminé sur les engagements de pension de la Banque sont imputés aux capitaux propres à la rubrique "réserves".



Centre bancaire Rousegaertchen

4. Notes au Bilan ¹ (en euros)**4.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES CENTRALES**

La trésorerie se compose de la caisse et des avoirs auprès des banques centrales. La réserve obligatoire auprès de la Banque centrale du Luxembourg est renseignée sous ce poste. Il s'agit de réserves minimales destinées à satisfaire l'exigence de réserve imposée par la Banque centrale du Luxembourg. Dès lors, ces fonds ne sont pas disponibles au financement des opérations courantes de la Banque. Le taux de réserve obligatoire a diminué de 2% à 1% des exigibilités rentrant dans l'assiette de la réserve à partir de la période de référence débutant le 18 janvier 2012.

Rubriques ²	31/12/2012	31/12/2013
Caisse	57.784.211	73.276.359
Réserve obligatoire	838.050.362	511.524.874
Dépôts auprès des banques centrales	395.844.787	213.101
Total	1.291.679.360	585.014.333

¹ D'éventuelles différences mineures entre les chiffres présentés dans les notes aux comptes annuels et ceux des différents états représentent uniquement des différences d'arrondis

² Durée inférieure à un an

4.2 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse sur les instruments financiers est effectuée par contrepartie et par nature, en distinguant les instruments avec une maturité résiduelle inférieure à un an et supérieure à un an.

4.2.1 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Actifs	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Instruments financiers non dérivés	2.394.891	410.064	2.804.955	266.384	374.324	640.708
Instruments dérivés (note 4.7.)	33.363.847	49.477.893	82.841.740	46.721.092	32.614.934	79.336.025
Total	35.758.738	49.887.957	85.646.695	46.987.476	32.989.258	79.976.733

Passifs	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Instruments financiers non dérivés	-	5.212	5.212	-	13.304	13.304
Instruments dérivés (note 4.7.)	144.131.428	180.444.443	324.575.871	137.991.541	92.830.245	230.821.786
Total	144.131.428	180.449.655	324.581.083	137.991.541	92.843.549	230.835.090

Actifs - Instruments financiers non dérivés	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Instruments de dettes	2.208.173	410.064	2.618.237	249.889	374.324	624.213
<i>Secteur public</i>	1.750.546	1.346	1.751.892	-	1.347	1.347
<i>Etablissements de crédit</i>	279.352	178.320	457.672	132.682	312.467	445.149
<i>Clientèle "corporate"</i>	178.275	230.398	408.673	117.207	60.510	177.717
Instruments de capitaux propres	186.718	-	186.718	16.495	-	16.495
Total	2.394.891	410.064	2.804.954	266.384	374.324	640.708
Résultat latent à la clôture	98.487	14.899	113.386	10.727	6.862	17.589

Passifs - Instruments financiers non dérivés	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Ventes à découvert						
<i>Obligations</i>	-	5.212	5.212	-	13.304	13.304
<i>Actions</i>	-	-	-	-	-	-
Total	-	5.212	5.212	-	13.304	13.304

4.2.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Instruments de dettes	2.127.483.260	6.315.857.997	8.443.341.257	2.229.281.466	7.056.812.438	9.286.093.904
<i>Secteur public</i>	140.452.456	1.894.604.661	2.035.057.117	311.636.579	2.102.565.299	2.414.201.878
<i>Etablissements de crédit</i>	1.511.410.805	2.788.002.891	4.299.413.696	1.266.858.127	3.103.059.661	4.369.917.788
<i>Clientèle "corporate"</i>	475.619.999	1.633.250.445	2.108.870.444	650.786.760	1.851.187.478	2.501.974.238
Instruments de capitaux propres	877.402.929	-	877.402.929	965.638.463	-	965.638.463
<i>Etablissements de crédit</i>	2.529.748	-	2.529.748	2.760.600	-	2.760.600
<i>Clientèle "corporate"</i>	874.558.322	-	874.558.322	962.534.452	-	962.534.452
<i>Autres</i>	314.859	-	314.859	343.412	-	343.412
Total	3.004.886.188	6.315.857.997	9.320.744.186	3.194.919.929	7.056.812.438	10.251.732.367
Dépréciation d'actifs financiers ("impairment")	-15.076.213	-52.146.015	-67.222.228	-12.482.716	-59.672.939	-72.155.654
Résultat latent à la clôture	678.805.982	188.788.631	867.594.613	822.775.458	250.515.977	1.073.291.435

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente :

	Clientèle "Corporate"		Etablissement de crédit	Secteur public	Total
	ABS/MBS	Autres			
Situation au 1er janvier 2012	41.570.952	11.024.737	15.933.850	99.388.984	167.918.523
Dotations	17.973.817	240.415	750.000	-	18.964.232
Reprises	-8.455.600	-1.090.311	-5.483.850	-	-15.029.761
Amortissements de créances	-5.000.000	-	-	-99.388.984	-104.388.984
Ecart de change	-143.155	-98.629	-	-	-241.784
Situation au 31 décembre 2012	45.946.014	10.076.212	11.200.000	-	67.222.228
Situation au 1er janvier 2013	45.946.014	10.076.212	11.200.000	-	67.222.228
Dotations	11.290.229	-	2.499.884	-	13.790.113
Reprises	-7.378.993	-154.744	-	-	-7.533.737
Amortissements de créances	-571.090	-	-	-	-571.090
Ecart de change	-548.216	-203.642	-	-	-751.858
Situation au 31 décembre 2013	48.737.944	9.717.826	13.699.884	-	72.155.656

Résultat latent sur actifs financiers disponibles à la vente :

La ventilation du résultat latent à la clôture se présente comme suit :

Les instruments de dettes

Les instruments de dettes regroupent des obligations à taux variable, des obligations à taux fixe, ainsi que des obligations structurées. Les obligations à taux fixe et les obligations structurées sont transformées en taux variable par l'utilisation d'instruments dérivés ("asset-swaps"). La Banque assimile ces opérations à des couvertures de juste valeur. Les efficacités prospectives et rétrospectives des opérations de couverture sont proches de 100%.

31/12/2013	Ajustement de juste valeur des instruments de dettes		Ajustement de juste valeur de la jambe du swap couvrant l'actif	Taux d'efficacité rétrospectif
	Variation de valeur non couverte ("credit et liquidity spread")	Variation de valeur couverte (taux d'intérêt et prix)	Variation de valeur de couverture	
Obligations à taux fixe et structurées	-955.773	-332.899.089	332.906.377	100,00%
Obligations à taux variable	4.191.215			

31/12/2012	Ajustement de juste valeur des instruments de dettes		Ajustement de juste valeur de la jambe du swap couvrant l'actif	Taux d'efficacité rétrospectif
	Variation de valeur non couverte ("credit et liquidity spread")	Variation de valeur couverte (taux d'intérêt et prix)	Variation de valeur de couverture	
Obligations à taux fixe et structurées	88.168.133	-310.080.833	311.816.112	100,56%
Obligations à taux variable	20.774.938			

Tableau décomposant la variation de la valeur comptable :

Instruments de dette	2012	2013
Situation au 1er janvier	8.438.492.520	8.443.341.257
Acquisitions	1.828.523.178	2.965.995.365
Ventes	-430.696.671	-39.401.364
Remboursements	-1.871.924.735	-2.212.094.116
Résultats réalisés	1.160.646	491.030
Proratas d'intérêts	-7.490.998	-27.659.926
Evaluations latentes	431.557.816	128.525.885
Dépréciations	99.747.770	-5.291.814
Différence de change	-46.028.269	32.187.588
Situation au 31 décembre	8.443.341.257	9.286.093.904

Les instruments de capitaux propres

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Instruments de capitaux propres	877.402.928	965.638.463
Total	877.402.928	965.638.463
Dépréciations d'actifs financiers	-10.076.212	-9.717.824
Résultat latent à la clôture	666.456.852	743.627.789

4.3 PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET DANS LES FILIALES

Entreprises associées et filiales	Fraction du capital détenu (en %)	Valeur d'acquisition	Valeur d'évaluation 2013
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r. l.	20,00	24.789	2.147.910
Luxair S.A.	21,81	14.830.609	40.786.400
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	22,74	112.166	29.581.248
Europay Luxembourg S.C.	25,40	96.279	442.308
Visalux S.C.	36,26	412.506	762.329
La Luxembourgeoise S.A.	40,00	16.856.760	59.230.769
La Luxembourgeoise-Vie S.A.	40,00	12.047.625	50.769.230
BioTechCube (BTC) Luxembourg S.A.	50,00	5.000.000	794.169
Lux-Fund Advisory S.A.	46,83	46.831	1.577.733
BCEE Asset Management S.A.	90,00	1.137.500	1.947.544
Bourbon Immobilière S.A.	99,90	3.746.952	5.637.167
Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A.	100,00	24.789	34.746.085
Spuerkeess Ré S.A.	100,00	3.900.000	7.749.318
Total		58.236.807	236.172.210

Entreprises associées et filiales	Fraction du capital détenu (en %)	Valeur d'acquisition	Valeur d'évaluation 2012
Société Nationale de Circulation Automobile S.à r. l.	20,00	24.789	2.060.616
Luxair S.A.	21,81	14.830.609	40.786.400
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	22,74	112.166	29.581.248
Europay Luxembourg S.C.	27,90	129.283	495.531
Visalux S.C.	35,46	393.657	743.480
La Luxembourgeoise S.A.	40,00	16.856.760	59.230.769
La Luxembourgeoise-Vie S.A.	40,00	12.047.625	50.769.230
BioTechCube (BTC) Luxembourg S.A.	50,00	5.000.000	4.747.475
Lux-Index US Advisory S.A.	76,13	46.649	54.955
Lux-Pension Advisory S.A.	83,88	67.760	103.334
Lux-Croissance Advisory S.A.	87,27	67.425	159.436
Luxcash Advisory S.A.	87,33	67.785	178.121
Lux-World Fund Advisory S.A.	87,47	66.072	95.151
Luxbond Advisory S.A.	89,90	73.547	133.609
BCEE Asset Management S.A.	90,00	1.137.500	1.941.615
Lux-Protect Fund Advisory S.A.	93,00	75.770	108.396
Bourbon Immobilière S.A.	99,90	3.746.952	5.325.303
Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A.	99,90	24.765	32.998.822
Spuerkeess Ré S.A.	100,00	3.900.000	8.064.253
Total		58.669.114	237.577.746

4.4 TITRES DETENUS JUSQU'À ECHEANCE

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Instruments de dettes						
<i>Secteur public</i>	107.988.824	302.365.996	410.354.820	67.595.632	264.848.059	332.443.691
<i>Établissements de crédit</i>	1.749.261.184	2.169.831.550	3.919.092.734	1.103.351.013	2.285.708.489	3.389.059.502
<i>Clientèle "corporate"</i>	322.747.694	663.692.897	986.440.591	351.160.975	712.893.820	1.064.054.796
Total	2.179.997.702	3.135.890.443	5.315.888.145	1.522.107.621	3.263.450.369	4.785.557.990

La Banque n'a pas acté de dépréciation sur les titres détenus jusqu'à échéance.

La diminution des actifs de cette rubrique s'explique par le non remplacement d'actifs venus à échéance dans le contexte des réinvestissements de passifs à échéance inférieure à deux ans dans des obligations de même durée.

Tableau décomposant la variation de la valeur comptable :

Titres détenus jusqu'à échéance	2012	2013
Situation au 1er janvier	4.644.327.498	5.315.888.145
Acquisitions	2.656.021.459	1.663.737.336
Remboursements	-1.994.116.121	-2.183.196.794
Proratas d'intérêts	9.786.223	-10.838.806
Différence de change	-130.914	-31.891
Situation au 31 décembre	5.315.888.145	4.785.557.990

4.5 TITRES NANTIS DANS LE CADRE D'OPERATIONS DE MISE EN PENSION

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Instruments de dettes émis par le secteur public	115.874.315	453.801.650
Instruments de dettes émis - autres	9.226.714	18.558.725
Instruments de capitaux propres	16.953.638	359.590
Total	142.054.667	472.719.965

Les instruments de dettes sont issus principalement des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente ainsi que du portefeuille d'actifs détenus jusqu'à échéance.

L'augmentation observée au niveau des instruments de dettes s'explique par le nombre croissant de contrats collatéralisés par des titres conclus dans un environnement de crise et d'incertitude.

4.6 OBLIGATIONS CONVERTIBLES INCLUSES DANS LES DIFFÉRENTS PORTEFEUILLES

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Obligations convertibles	22.578.628	12.766.188

Les obligations convertibles dans lesquelles la Banque a investi font partie du portefeuille des actifs disponibles à la vente ; une nouvelle acquisition en obligations convertibles a été réalisée en 2013.



4.7 INSTRUMENTS DERIVES

Rubriques au 31/12/2013	Actif	Passif	Notionnel
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	79.336.025	230.821.786	10.308.275.825
Opérations liées au taux de change	45.100.967	136.485.735	7.515.895.311
- <i>Swaps de change et change à terme</i>	20.911.432	113.172.177	6.922.654.560
- <i>autres</i>	24.189.536	23.313.559	593.240.751
Opérations liées au taux d'intérêts	33.909.647	93.879.164	2.520.754.511
- <i>IRS</i>	31.539.553	91.460.439	2.296.410.919
- <i>autres</i>	2.370.094	2.418.725	224.343.592
Opérations liées aux capitaux propres	325.411	325.411	253.462.679
- <i>Options sur actions et sur indices</i>	325.411	325.411	253.462.679
Opérations liées au risque de crédit	-	131.475	18.163.325
- <i>Dérivés de crédit (CDS)</i>	-	131.475	18.163.325
Couverture de juste valeur (micro)	117.170.097	765.035.975	9.066.922.654
Opérations liées au taux de change	82.689.239	46.856.628	1.277.075.141
- <i>CCIS</i>	82.689.239	46.856.628	1.277.075.141
Opérations liées au taux d'intérêts	18.461.830	563.858.117	6.255.974.495
- <i>IRS (taux d'intérêt)</i>	18.461.830	563.858.117	6.255.974.495
Opérations liées aux autres indices	16.019.028	154.321.229	1.533.873.019
- <i>IRS (autres indices)</i>	16.019.028	154.321.229	1.533.873.019
Couverture de juste valeur (macro)	9.295.310	33.786.132	666.870.537
Opérations liées au taux d'intérêts	9.295.310	33.786.132	666.870.537
- <i>IRS (taux d'intérêt)</i>	9.295.310	33.786.132	666.870.537
Couverture de flux de trésorerie	5.960.559	-	56.000.000
Opérations liées au taux d'intérêts	5.960.559	-	56.000.000
- <i>IRS</i>	5.960.559	-	56.000.000

Rubriques au 31/12/2012	Actif	Passif	Notionnel
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	82.841.740	324.575.871	13.930.434.808
Opérations liées au taux de change	30.493.827	142.168.577	11.095.599.545
- <i>Swaps de change et change à terme</i>	29.674.078	141.114.261	10.692.682.823
- <i>autres</i>	819.749	1.054.316	402.916.722
Opérations liées au taux d'intérêts	52.347.913	182.107.684	2.815.888.693
- <i>IRS</i>	50.461.248	180.219.746	2.641.602.613
- <i>autres</i>	1.886.665	1.887.938	174.286.080
Opérations liées au risque de crédit	-	299.610	18.946.570
- <i>Dérivés de crédit (CDS)</i>	-	299.610	18.946.570
Couverture de juste valeur	58.373.667	822.908.804	8.701.728.618
Opérations liées au taux de change	40.565.494	55.163.442	1.375.455.512
- <i>CCIS</i>	40.565.494	55.163.442	1.375.455.512
Opérations liées au taux d'intérêts	3.556.976	711.124.064	5.842.960.024
- <i>IRS (taux d'intérêt)</i>	3.556.976	711.124.064	5.842.960.024
Opérations liées aux autres indices	14.251.197	56.621.298	1.483.313.082
- <i>IRS (autres indices)</i>	14.251.197	56.621.298	1.483.313.082
Couverture de flux de trésorerie	8.765.526	-	61.800.000
Opérations liées au taux d'intérêts	8.765.526	-	61.800.000
- <i>IRS</i>	8.765.526	-	61.800.000

4.8 PRETS ET AVANCES AU COUT AMORTI – ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Prêts interbancaires	4.900.344.969	20.513.612	4.920.858.581	4.158.977.702	297.595	4.159.275.297
Prise en pension	2.170.274.245	-	2.170.274.245	3.065.875.571	36.931	3.065.912.502
Crédits Roll-over	3.037.902	-	3.037.902	2.183.559	-	2.183.559
Location financement	33.595	360.310	393.905	69.473	402.572	472.045
Sous-total	7.073.690.710	20.873.922	7.094.564.632	7.227.106.304	737.098	7.227.843.403
Crédits confirmés non utilisés			304.737.504			1.253.043.680
Dépréciations d'actifs financiers			-516.190			-514.429

Dans le cas des opérations de prise en pension, la Banque devient propriétaire juridique des titres reçus en garantie et a le droit de vendre, respectivement collatéraliser ces titres. En date du 31 décembre 2013, aucun titre n'a été ni vendu ni collatéralisé.

Dépréciations sur prêts et avances – Etablissement de crédit

	Etablissements de crédit
Situation au 1er janvier 2012	-
Transfert de la clientèle "Corporate"	466.381
Dotations	49.809
Reprises	-
Amortissements de créances	-
Ecart de change	-
Situation au 31 décembre 2012	516.190
Situation au 1er janvier 2013	516.190
Dotations	-
Reprises	-1.761
Amortissements de créances	-
Ecart de change	-
Situation au 31 décembre 2013	514.429

Encours des prêts ayant généré des dépréciations : 562.477 EUR au 31 décembre 2013, contre 565.999 EUR un an plus tôt.

4.9 PRETS ET AVANCES AU COUT AMORTI – CLIENTELE

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Clientèle "retail"	298.791.175	9.745.007.797	10.043.798.972	302.281.196	10.268.884.365	10.571.165.561
Clientèle "corporate"	2.279.369.068	2.404.496.685	4.683.865.753	1.691.386.086	2.696.767.663	4.388.153.750
Secteur public	278.632.511	1.710.192.317	1.988.824.828	276.862.753	1.767.747.987	2.044.610.741
Sous-total	2.856.792.754	13.859.696.799	16.716.489.553	2.270.530.036	14.733.400.016	17.003.930.052
Crédits confirmés non utilisés			3.185.933.416			3.272.394.874
Dépréciations d'actifs financiers			-78.998.816			-106.432.537

Dont opérations de location financement :

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Location financement	4.342.978	92.623.312	96.966.290	8.346.298	84.995.883	93.342.181
Sous-total	4.342.978	92.623.312	96.966.290	8.346.298	84.995.883	93.342.181

Dépréciations de valeur sur prêts et avances

	Clientèle retail	Corporate	Secteur public	Total
Situation au 1er janvier 2012	18.941.859	40.760.561	-	59.702.421
Transfert vers établissements de crédit	-	-466.381	-	-466.381
Dotations	8.882.970	21.225.925	1.317.399	31.426.294
Reprises	-1.752.248	-7.685.834	-	-9.438.082
Amortissements de créances (*)	-644.521	-1.492.739	-	-2.137.260
Ecart de change	-	-88.176	-	-88.176
Situation au 31 décembre 2012	25.428.061	52.253.356	1.317.399	78.998.816
Dépréciations d'actifs sur risques individuels	15.659.136	52.253.356	1.317.399	69.229.891
Dépréciations d'actifs sur risques collectifs	9.768.925	-	-	9.768.925
Total	25.428.061	52.253.356	1.317.399	78.998.816
Situation au 1er janvier 2013	25.428.061	52.253.356	1.317.399	78.998.816
Reclassement	1.314.519	-	-1.314.519	-
Dotations	7.452.884	40.169.742	-	47.622.626
Reprises	-7.650.761	-8.157.956	-2.880	-15.811.598
Amortissements de créances (*)	-1.609.516	-2.573.054	-	-4.182.571
Ecart de change	-	-194.738	-	-194.738
Situation au 31 décembre 2013	24.935.186	81.497.349	-	106.432.536
Dépréciations d'actifs sur risques individuels	13.209.372	81.497.349	-	94.706.722
Dépréciations d'actifs sur risques collectifs	11.725.814	-	-	11.725.814
Total	24.935.186	81.497.349	-	106.432.536

(*) L'amortissement de créances représente le montant définitivement abandonné par la Banque sur des créances dépréciées.

Encours des prêts ayant généré des dépréciations : 367.229.536 EUR au 31 décembre 2013, contre 218.138.126 EUR un an plus tôt.

Les corrections de valeur couvrent le montant principal et les intérêts.

4.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES A USAGE PROPRE

	Terrains et constructions	Autres matériels et mobiliers	Total
Situation au 1er janvier 2013	239.496.290	53.177.442	292.673.732
Entrée	3.064.149	8.878.955	11.943.104
Sortie	-	-8.059.618	-8.059.618
Situation au 31 décembre 2013	242.560.439	53.996.779	296.557.219

Amortissements cumulés

Situation au 1er janvier 2013	89.242.116	29.240.997	118.483.113
Ajustement	-	-169.214	-169.214
Reprises	-	-8.059.618	-8.059.618
Dotations	7.696.429	7.116.692	14.813.121
Situation au 31 décembre 2013	96.938.545	28.128.857	125.067.403

Valeur comptable nette

Situation au 1er janvier 2013	150.254.174	23.936.445	174.190.619
Situation au 31 décembre 2013	145.621.894	25.867.922	171.489.816

	Terrains et constructions	Autres matériels et mobiliers	Total
Situation au 1er janvier 2012	234.858.617	55.037.686	289.896.303
Entrée	5.203.748	10.631.307	15.835.055
Sortie	-566.075	-12.491.551	-13.057.626
Situation au 31 décembre 2012	239.496.290	53.177.442	292.673.732

Amortissements cumulés

Situation au 1er janvier 2012	83.809.870	32.931.876	116.741.746
Reprises	-185	-11.927.415	-11.927.600
Dotations	5.432.431	8.236.536	13.668.967
Situation au 31 décembre 2012	89.242.116	29.240.997	118.483.113

Valeur comptable nette

Situation au 1er janvier 2012	151.048.747	22.105.811	173.154.558
Situation au 31 décembre 2012	150.254.174	23.936.445	174.190.619

4.11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Situation au 1er janvier 2013	39.226.622
Entrée	9.402.191
Sortie	-14.748.435
Situation au 31 décembre 2013	33.880.378

Amortissements cumulés

Situation au 1er janvier 2013	26.982.391
Reprises	-14.748.435
Dotations	9.387.330
Situation au 31 décembre 2013	21.621.286

Valeur comptable nette

Situation au 1er janvier 2013	12.244.231
Situation au 31 décembre 2013	12.259.091

Situation au 1er janvier 2012	36.360.225
Entrée	13.426.760
Sortie	-10.560.363
Situation au 31 décembre 2012	39.226.622

Amortissements cumulés

Situation au 1er janvier 2012	23.868.032
Reprises	-9.961.181
Dotations	13.075.540
Situation au 31 décembre 2012	26.982.391

Valeur comptable nette

Situation au 1er janvier 2012	12.492.193
Situation au 31 décembre 2012	12.244.231

La dotation à l'amortissement en relation avec les immobilisations incorporelles est enregistrée sous la rubrique du compte de résultat "corrections de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles".

4.12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE PLACEMENT

Situation au 1er janvier 2013	29.646.909
Entrée (acquisitions)	-
Entrée (dépenses d'investissement)	357.984
Sortie	-
Situation au 31 décembre 2013	30.004.894

Amortissements cumulés

Situation au 1er janvier 2013	12.290.836
Reprises	-
Dotations	1.014.963
Situation au 31 décembre 2013	13.305.799

Valeur comptable nette

Situation au 1er janvier 2013	17.356.074
Situation au 31 décembre 2013	16.699.095

Situation au 1er janvier 2012	29.841.278
Entrée (acquisitions)	-
Entrée (dépenses d'investissement)	485.138
Sortie	-679.507
Situation au 31 décembre 2012	29.646.909

Amortissements cumulés

Situation au 1er janvier 2012	11.898.744
Reprises	-154.189
Dotations	546.281
Situation au 31 décembre 2012	12.290.836

Valeur comptable nette

Situation au 1er janvier 2012	17.942.535
Situation au 31 décembre 2012	17.356.074

Les produits locatifs des immeubles de placement donnés en location s'élevaient à 2.553.221 EUR pour l'exercice 2013, contre 2.525.444 EUR un an plus tôt. Les frais d'entretien pour l'exercice 2013 en relation avec les immeubles de placement s'élevaient à 724.365 EUR contre 926.514 EUR un an plus tôt.

La juste valeur des immeubles de placement s'élève à 61.052.728 EUR fin d'exercice 2013, contre 60.064.309 EUR fin 2012.

L'estimation de cette juste valeur est réalisée par un expert en fonction des critères suivants :

- localisation géographique des immeubles,
- état général de l'immeuble,
- utilisation à des fins d'habitation ou de commerce,
- superficie de l'objet.

4.13 AUTRES ACTIFS

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Débiteurs divers ⁽¹⁾	14.413.748	78.925.173
Autres valeurs à recevoir à court terme ⁽²⁾	25.858.635	27.229.024
Autres	38.708.906	21.340.892
Total	78.981.289	127.495.089

(1) Principalement des opérations sur titres et coupons

(2) Principalement des opérations sur cartes de crédit et chèques

4.14 IMPOTS : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS

Alors que l'impôt courant constitue l'impôt exigible, les impôts différés correspondent aux flux d'impôts futurs auxquels l'entreprise pourrait être assujettie en raison du décalage entre la base comptable et la base fiscale.

Au 31 décembre 2013, la Banque enregistre une dette d'impôts courants de 51.064.656 EUR.

En l'absence d'une nouvelle loi fiscale incorporant les normes IFRS, la Banque calcule l'impôt exigible sur base de la variation de l'actif net des postes bilantaires évalués via le compte de résultat.

Au 31 décembre 2013, la Banque enregistre un actif d'impôts différés de 61.060.229 EUR et un passif d'impôts différés de 28.050.091 EUR.

4.14.1 Actifs d'impôts

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Impôts différés	78.233.822	61.060.229
Actifs d'impôts	78.233.822	61.060.229

Ventilation des actifs d'impôts différés en fonction de l'origine :

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Instruments de dettes - application de la juste valeur	35.251.673	16.854.780
Instruments de capitaux propres - application de la juste valeur	2.780.323	1.556.189
Fonds de pension - écart actuariel	40.201.826	42.649.260
Actifs d'impôts différés	78.233.822	61.060.229

4.14.2 Passifs d'impôts

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Impôts courants	74.604.258	51.064.656
<i>Impôt sur le revenu</i>	57.614.448	32.513.950
<i>Impôt commercial</i>	16.989.810	18.550.706
Impôts différés	10.770.776	28.050.091
Passifs d'impôts	85.375.034	79.114.747

Ventilation des passifs d'impôts différés en fonction de l'origine :

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Instruments financiers dérivés - application de la juste valeur	2.559.590	1.740.321
Instruments de dettes - application de la juste valeur	3.418.507	15.909.383
Instruments de capitaux propres - application de la juste valeur	4.792.679	10.400.387
Passifs d'impôts différés	10.770.776	28.050.091

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des mutations des impôts différés actifs et passifs, selon que la variation s'est opérée via les capitaux propres ou via le compte de résultat.

Rubriques	31/12/2012	Mouvements en capitaux propres	Mouvements en compte de résultat	31/12/2013
Impôts différés actifs	78.233.821	-17.173.592	-	61.060.229
Impôts différés passifs	-10.770.776	-17.279.315	-	-28.050.091
Impôts différés actifs / passifs nets	67.463.045	-34.452.908	-	33.010.138

Rubriques	31/12/2012	Mouvements en capitaux propres	Mouvements en compte de résultat	31/12/2012
Impôts différés actifs	164.967.202	-86.733.381	-	78.233.821
Impôts différés passifs	-7.471.284	-3.299.492	-	-10.770.776
Impôts différés actifs / passifs nets	157.495.918	-90.032.873	-	67.463.045

4.15 EMISSIONS DE TITRES

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Bons de caisse	562.136.380	398.492.299	960.628.679	384.279.286	355.133.869	739.413.154
Papier commercial	5.016.952.833	-	5.016.952.833	3.424.562.206	-	3.424.562.206
Medium Term Notes et autres émissions	645.272.501	763.076.593	1.408.349.094	404.303.269	609.547.443	1.013.850.711
Total	6.224.361.714	1.161.568.892	7.385.930.606	4.213.144.761	964.681.311	5.177.826.072
<i>dont :</i>						
- Emissions subordonnées	44.072.054	176.481.514	220.553.568	20.014.845	155.250.955	175.265.801

La Banque a émis des EMTN pour un nominal de 451.349.585 EUR au cours de l'année 2013, contre 563.777.153 EUR au cours de l'année précédente.

Nouvelles émissions	2012	2013
avec échéance < 2 ans	499.136.013	259.067.219
avec échéance entre 2 ans et 5 ans	56.720.000	173.605.000
avec échéance au-delà de 5 ans	7.921.140	18.677.366
Total	563.777.153	451.349.585
<i>dont :</i>		
- Emissions structurées (en valeur d'émission)	563.777.153	451.349.585

Les principales structures émises en 2013 sont de type "Interest linked".

Emissions venues à échéance ou remboursées anticipativement pendant l'année 2013, respectivement 2012 :

	2012	2013
Echéances / remboursements	689.760.039	785.997.788
Total	689.760.039	785.997.788
<i>dont :</i>		
- Emissions subordonnées (en valeur d'émission)	22.675.878	40.134.853
- Emissions structurées (en valeur d'émission)	633.084.161	715.862.934

Au cours de l'exercice 2013, la Banque a procédé au rachat d'émissions propres pour une valeur de 4.200.000 EUR (40.728.936 EUR au cours de l'exercice 2012).

Détail au 31 décembre 2013 des emprunts subordonnés

Description	Taux	Devise d'émission	Nominal émis EUR	Partie assimilée EUR	Partie non-assimilée EUR
Emprunt 1999-2014	0,557	EUR	20.000.000	4.000.000	16.000.000
Emprunt 2000-2015	0,597	EUR	23.800.000	9.520.000	14.280.000
Emprunt 2001-2016	2,700	EUR	25.000.000	15.000.000	10.000.000
Emprunt 2000-2020	0,587	EUR	8.600.000	8.600.000	-
Emprunt 2001-2021	0,690	EUR	11.000.000	11.000.000	-
Emprunt 2001-2021	0,690	EUR	30.000.000	30.000.000	-
Emprunt 2002-2022	0,718	EUR	50.000.000	50.000.000	-
Total			168.400.000	128.120.000	40.280.000

La charge d'intérêts sur les émissions subordonnées s'élève à 2.933.795 EUR au 31 décembre 2013, contre 6.389.168 EUR au 31 décembre 2012.

4.16 DEPOTS EVALUES AU COUT AMORTI – ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Dépôts interbancaires	3.641.689.626	-	3.641.689.626	4.516.937.079	111.504.395	4.628.441.475
Mise en pension	144.504.308	-	144.504.308	735.650.617	17.074.705	752.725.322
Total	3.786.193.934	-	3.786.193.934	5.252.587.697	128.579.100	5.381.166.797

4.17 DEPOTS EVALUES AU COUT AMORTI – CLIENTELE PRIVEE ET SECTEUR PUBLIC

Rubriques	31/12/2012			31/12/2013		
	=<1 an	> 1 an	total	=<1 an	> 1 an	total
Clientèle privée	20.329.155.831	831.729.260	21.160.885.091	20.563.382.393	737.260.913	21.300.643.306
- Comptes à vue et à préavis	5.344.903.651	-	5.344.903.651	5.733.901.982	-	5.733.901.982
- Comptes à terme	4.794.324.755	831.729.260	5.626.054.015	4.110.404.670	735.514.603	4.845.919.273
- Epargne	10.189.600.821	-	10.189.600.821	10.485.443.482	-	10.485.443.482
- Mise en pension	326.604	-	326.604	233.632.259	1.746.310	235.378.569
Secteur public	3.354.262.673	172.999	3.354.435.672	3.811.722.273	144.232	3.811.866.505
Total	23.683.418.504	831.902.259	24.515.320.763	24.375.104.667	737.405.145	25.112.509.812

4.18 FONDS DE PENSION – PLAN DE PENSION A PRESTATIONS DEFINIES

Principales estimations utilisées dans la détermination des engagements de pension :

Variables	31/12/2012	31/12/2013
Taux d'actualisation pour les personnes actives	3,30%	3,20%
Taux d'actualisation pour les rentiers	2,60%	2,80%
Croissance des salaires (y inclus indexation)	3,50%	3,50%
Croissance des rentes (y inclus indexation)	2,50%	2,50%
Rendement induit	3,00%	2,86%

Le rendement induit de 2,86% en 2013 correspond à la moyenne pondérée des taux d'actualisation pour les personnes actives et pour les rentiers tels que fixés à la fin de l'exercice 2012.

Dotation nette au fonds de pension renseignée à la rubrique "frais du personnel" au compte de résultat :

Composants	31/12/2012	31/12/2013
Coût des services rendus	4.037.204	6.077.693
Coût financier	12.681.920	11.809.214
Rendement induit	-9.155.646	-9.284.271
Total	7.563.478	8.602.636

Engagements de pension :

	2012	2013
Situation au 1er janvier des engagements	322.387.504	412.582.715
Coût des services rendus	4.037.204	6.077.693
Coût financier	12.681.920	11.809.214
Prestations payées	-10.985.642	-11.378.391
Ecart actuariel	84.461.729	1.032.428
Situation au 31 décembre des engagements	412.582.715	420.123.658

En ce qui concerne les rentes des agents fonctionnaires, la Banque ne comptabilise les paiements qu'au moment du remboursement à l'Etat qui, dans un premier temps, prend directement en charge le paiement des rentes de ces agents. Ainsi, les "prestations payées" de 11.378.391 EUR incluent les remboursements à l'Etat des rentes des fonctionnaires relatives à l'exercice 2012.

Analyse de sensibilité des engagements de pension :

Impact de la variation des hypothèses actuarielles sur l'engagement de pension au 31/12/2013	Diminution	Augmentation
Variation du taux moyen actuariel (+/- 50 bps)	39.565.325	-34.554.007
Variation du taux de croissance des salaires (+/- 50 bps)	-38.450.058	52.015.885
Variation du taux de croissance des rentes (+/- 50 bps)	-27.879.271	30.979.911
Variation des tables de mortalités (+/-5 ans)	64.324.753	-61.856.144
Effet cumulé :	37.560.749	-13.414.355

Actifs du plan de pension :

	2012	2013
Situation au 1er janvier des actifs	305.188.189	324.367.897
Paieement de pensions	-10.985.642	-11.378.391
Contribution	8.553.500	13.644.811
Rendement induit	9.155.646	9.284.271
Ecart d'évaluation	12.456.205	-7.343.458
Situation au 31 décembre des actifs	324.367.897	328.575.131

En 2013, en sus de la contribution annuelle de 9.244.811 EUR, la Banque a réalisé une contribution exceptionnelle de 4.400.000 EUR. Cette contribution correspond à la différence entre l'actif net du fonds au 31 décembre 2012 et l'engagement du fonds de pension actualisé à 4,50% à cette même date.

Investissements du plan de pension :

2013	Etablissements de crédits	Secteur public	Corporate	Total
Valeurs mobilières à revenu fixe	162.281.736	57.109.407	69.497.692	288.888.834
Valeurs mobilières à revenu variable	-	-	24.205.040	24.205.040
Autres actifs (essentiellement dépôts)	15.481.257	-	-	15.481.257
Total	177.762.992	57.109.407	93.702.732	328.575.132

2012	Etablissements de crédits	Secteur public	Corporate	Total
Valeurs mobilières à revenu fixe	180.013.984	33.796.330	73.091.215	286.901.529
Valeurs mobilières à revenu variable	-	-	17.523.991	17.523.991
Autres actifs (essentiellement dépôts)	19.942.380	-	-	19.942.380
Total	199.956.364	33.796.330	90.615.206	324.367.900

Engagements nets de pension :

	2011	2012	2013
Engagements de pension	322.387.504	412.582.715	420.123.658
Juste valeur des actifs du plan	-305.188.190	-324.367.897	-328.575.131
Engagements non financés	17.199.314	88.214.818	91.548.527

Stock des écarts actuariels :

Stock au 1er janvier 2012	1.354.438
Variation nette 2012	72.005.524
Stock au 31 décembre 2012	73.359.962
Stock au 1er janvier 2013	73.359.962
Variation nette 2013	8.375.886
Stock au 31 décembre 2013	81.735.848

Au titre de l'exercice 2014, la contribution annuelle estimée de la Banque au fonds de pension sera de 9.646.755 EUR.

4.19 PROVISIONS

Mouvements de l'exercice :

	31/12/2012	31/12/2013
Situation au 1er janvier	372.369.675	417.313.303
Dotations	48.832.357	24.576.836
Reprises	-3.884.929	-1.229.035
Utilisation	-3.800	-115.195
Situation au 31 décembre	417.313.303	440.545.909

Le poste "Provisions" renseigne les provisions prudentielles admises sous le référentiel "Lux-Gaap". Parmi les provisions prudentielles, la Banque compte d'abord la provision AGDL dont le stock s'élève à 229.400.967 EUR au 31 décembre 2013 et 2012. L'AGDL a pour but exclusif de constituer un système de garantie mutuelle afin de dédommager les déposants de banques de droit luxembourgeois dans le cas d'un sinistre.

Une autre provision à caractère prudentiel est la provision forfaitaire, dont le but est de constituer au fil du temps, et ce de façon anti-cyclique, des réserves afin de couvrir des risques de crédit imprévisibles ("unexpected losses"). Au titre de l'exercice 2013, la Banque a acté une dotation à hauteur de 22.000.000 EUR contre une dotation de 45.000.000 EUR au titre de l'exercice 2012.

En sus des provisions forfaitaires et AGDL, la Banque renseigne un montant de 31.122.447 EUR à la fin de l'exercice 2013, 31.635.030 EUR un an plus tôt, au titre des postes spéciaux avec une quote-part de réserves en application des articles 53, 54 et 54 bis de la loi concernant l'impôt sur les revenus (LIR).

4.20 AUTRES PASSIFS

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Valeurs à payer à court terme ⁽¹⁾	26.478.233	37.718.546
Créanciers privilégiés ou garantis	36.890.188	30.749.149
Total	63.368.421	68.467.695

(1) Les valeurs à payer à court terme représentent principalement des montants à régler par la Banque dans sa qualité de prestataire de services en relation avec les chèques, coupons, titres, virements, etc.

4.21 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg, sont les sociétés consolidées, les sociétés mises en équivalence, les entités étatiques et les principaux dirigeants de la Banque.

L'ensemble des transactions conclues avec les parties liées le sont à des conditions de marché.

4.21.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

	31/12/2012	31/12/2013
Dépôts des filiales auprès de la Banque	41.762.738	38.383.919
Intérêts sur dépôts	108.694	15.263

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur les prêts octroyés à des parties liées.

4.21.2 Entités étatiques

La Banque, instituée par la loi du 21 février 1856 et régie par la loi organique du 24 mars 1989, est un établissement public autonome, doté de la personnalité juridique. Elle est placée sous la haute surveillance du membre du Gouvernement ayant le département du Trésor dans ses attributions.

Par ce fait, l'Etat luxembourgeois exerce un contrôle sur la Banque qui doit dès lors se conformer aux dispositions de la norme IAS 24.

Ainsi, la Banque publie les informations suivantes concernant ses relations commerciales avec l'Etat ainsi qu'avec les autres entités étatiques.

en euros	31/12/2012	31/12/2013
ACTIFS (principalement prêts évalués au coût amorti)	2.923.758.176	3.226.805.251
en euros	31/12/2012	31/12/2013
PASSIFS (dépôts évalués au coût amorti)	2.553.816.816	3.132.054.651

4.21.3 Rémunération des organes de direction et d'administration

Les rémunérations allouées aux différents organes de la Banque se ventilent de la façon suivante :

	31/12/2012	31/12/2013
Organe d'administration (9 administrateurs)	108.100	119.150
Organe de direction (5 directeurs)	948.705	973.170
Total	1.056.805	1.092.320

Les membres de l'organe de direction bénéficient des avantages liés au plan de pension à prestations définies au même titre que les agents de la Banque.

4.21.4 Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration et de direction de la Banque

Les avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration et de direction de la Banque se présentent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2013
Organe d'administration (9 administrateurs)	3.663.189	3.548.233
Organe de direction (5 directeurs)	1.404.837	1.410.427
Total	5.068.026	4.958.660

4.22 HONORAIRES DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

	2012	2013
Contrôle légal des comptes annuels	480.000	480.000
Autres services d'assurance	70.925	128.450
Services fiscaux	-	4.000
Autres	57.787	310.466
Total	608.712	922.916

4.23 ELEMENTS DE HORS-BILAN

Nature des garanties émises

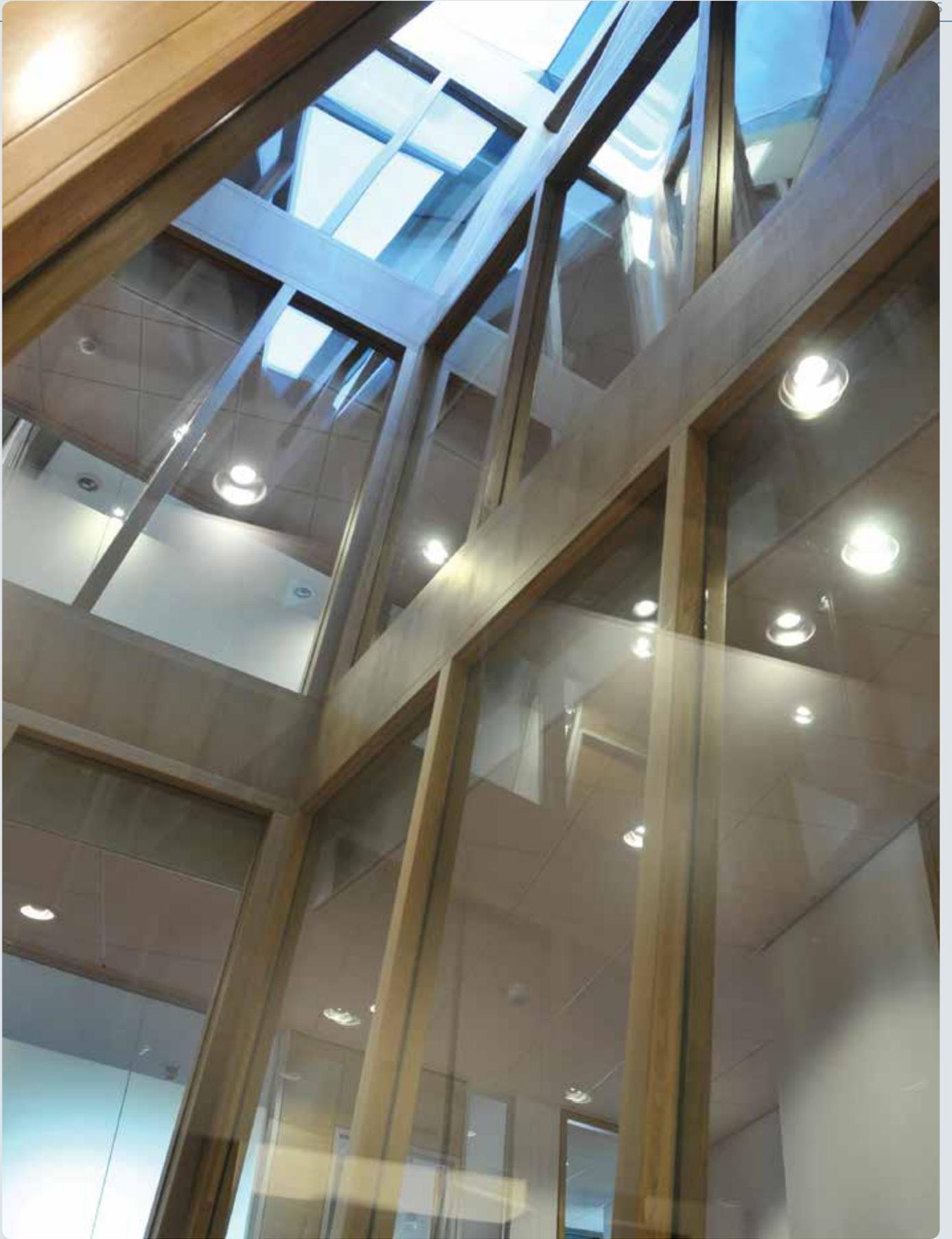
Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Garanties d'achèvement	329.532.103	297.549.929
Lettres de crédit	45.471.770	43.591.979
Contre-garanties	367.457.509	362.810.650
Crédits documentaires	21.133.731	17.301.900
Autres	20.073.373	6.968.486
Total	783.668.485	728.222.944

Engagements

Rubriques	31/12/2012	31/12/2013
Montants à libérer sur titres, participations et parts dans des entreprises liées	3.083.482	2.833.482
Crédits confirmés non utilisés	3.490.670.921	4.525.438.555
Autres	14.591.815	21.369.615
Total	3.508.346.218	4.549.641.652

Gestion d'actifs de tiers

La Banque assure au profit de tiers des services de gestion et de représentation, notamment la gestion de fortune, la conservation et l'administration de valeurs mobilières, la location de coffres, la représentation fiduciaire et des fonctions d'agent.



5. Notes au compte de résultat ¹ (en euros)

5.1 RESULTAT D'INTERETS

Intérêts perçus et produits assimilés	2012	2013
Avoirs à vue	3.002.957	1.703.877
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	51.672.976	39.003.947
Actifs financiers disponibles à la vente	267.896.774	242.355.750
Créances évaluées au coût amorti - Instruments de dettes	38.520.108	19.914.378
Créances évaluées au coût amorti - Prêts et créances	420.741.079	380.494.305
Placements détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti	134.696.748	113.914.479
Dérivés - Comptabilité de couverture, risque de taux d'intérêt	183.482.727	128.305.817
Autres actifs	854.215	909.771
Total	1.100.867.584	926.602.324
Intérêts payés et charges assimilées	2012	2013
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-19.115.465	-18.700.243
Passifs évalués au coût amorti - Dépôts	-180.276.838	-105.124.423
Passifs évalués au coût amorti - Dettes représentées par un titre	-28.304.407	-28.653.860
Passifs évalués au coût amorti - Emprunts subordonnés	-4.362.000	-1.824.739
Dérivés - Comptabilité de couverture, risque de taux d'intérêt	-428.047.193	-380.205.361
Autres passifs	-1.025.449	-1.231.053
Total	-661.131.352	-535.739.679
Résultat d'intérêts	439.736.232	390.862.645
Total des intérêts perçus et produits assimilés qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	1.049.194.608	887.598.377
Total des intérêts payés et charges assimilées qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat	-642.015.887	-517.039.436

5.2 REVENUS DE VALEURS MOBILIÈRES

Rubriques	2012	2013
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	20	-
Actifs financiers disponibles à la vente	31.778.184	42.254.015
Mises en équivalence	19.852.180	7.836.139
Filiales	6.122.114	10.937.222
Revenus de valeurs mobilières	57.752.498	61.027.376

¹ D'éventuelles différences mineures entre les chiffres présentés dans les notes aux comptes annuels et ceux des différents états représentent uniquement des différences d'arrondis

5.3 COMMISSIONS

Rubriques	2012	2013
Activités de crédit	31.330.896	31.754.116
Fonction de gestion	18.315.643	21.752.675
Comptes à vue et activités annexes	18.569.516	19.955.199
Activités liées aux fonds d'investissement	7.947.692	8.469.340
Autres	6.933.455	8.115.382
Commissions perçues et payées	83.097.202	90.046.711

5.4 RESULTAT REALISE SUR INSTRUMENTS FINANCIERS NON RENSEIGNES A LA JUSTE VALEUR AU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	2012	2013
Instruments financiers disponibles à la vente	7.556.650	636.351
Prêts et avances évalués au coût amorti	264.996	160.810
Passifs financiers évalués au coût amorti	69.163	77.020
Total	7.890.809	874.181

Les montants de cette catégorie renseignés pour 2013 ne relèvent pas d'événements particuliers, contrairement à l'exercice 2012 où les variations constatées provenaient surtout de la rubrique des instruments financiers disponibles à la vente suite à diverses opérations de vente partielle de valeurs mobilières à revenu fixe.

5.5 RESULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION

Rubriques	2012	2013
Instruments de capital et instruments financiers dérivés associés	3.182.935	2.392.476
Instruments de change et instruments financiers dérivés associés	-3.527.571	-1.335.906
Instruments de taux d'intérêt et instruments financiers dérivés associés	-33.063.022	47.211.413
Dérivés de crédit	1.083.025	168.149
Matières premières et instruments financiers dérivés associés	1.215.883	1.505.201
Total	-31.108.750	49.941.333

La variation significative de cette catégorie de revenus trouve son origine essentiellement dans la désignation, début juillet 2013, de la macro-couverture de juste valeur des prêts à taux fixe par des swaps d'intérêts ainsi que dans la fluctuation des courbes de taux utilisées pour le calcul de juste valeur.

5.6 RESULTAT SUR OPERATIONS DE COUVERTURE

Rubriques	2012	2013
Couverture de juste valeur		
Titres de dette à l'actif couverts par des instruments dérivés	-2.294.413	1.176.165
Emissions au passif couvertes par des instruments dérivés	222.453	143.913
Prêts couverts par des instruments dérivés	-2.310.232	-3.180.680
Dépôts couverts par des instruments dérivés	-855.539	-
Total	-5.237.731	-1.860.601
Résultat d'évaluation sur les instruments couverts	208.955.069	-64.772.546
Résultat d'évaluation sur les instruments de couverture	-214.192.800	62.911.945
Total	-5.237.731	-1.860.601

Les opérations de couverture des risques de marché sont hautement efficaces. Les prêts couverts par des instruments dérivés le sont sous forme d'opérations de micro-couverture ou de macro-couverture, conformément à la norme IAS 39.

5.7 AUTRES RESULTATS NETS D'EXPLOITATION

Rubriques	2012	2013
Autres produits d'exploitation	8.728.963	12.412.845
Autres charges d'exploitation	-424.519	-2.778.053
Autres résultats nets d'exploitation	8.304.444	9.634.792

Les postes "Autres produits et charges d'exploitation" comprennent principalement :

- les loyers des immeubles donnés en location et diverses avances des locataires,
- les remboursements de TVA suite aux décomptes d'exercices antérieurs,
- les rentrées sur créances amorties.

5.8 FRAIS DU PERSONNEL

Rubriques	2012	2013
Rémunérations	147.255.311	150.845.998
Charges sociales	8.992.644	8.670.156
Pensions et dépenses similaires	11.706.914	12.046.915
Dotations au fonds de pension	7.563.478	8.602.636
Autres frais de personnel	3.529.273	3.723.060
Total	179.047.620	183.888.766

5.9 AUTRES FRAIS GENERAUX ADMINISTRATIFS

Rubriques	2012	2013
Frais en relation avec les immeubles et le mobilier	18.868.924	20.378.994
Loyers et maintenance des applications informatiques	15.261.612	16.238.440
Dépenses opérationnelles liées à l'activité bancaire	22.044.410	21.997.035
Autres	13.511.179	13.410.198
Total	69.686.125	72.024.666

5.10 CORRECTIONS DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Amortissements**

Rubriques	2012	2013
Amortissements - constructions	5.432.432	7.696.429
Amortissements - matériel et mobilier	8.236.537	7.116.692
Amortissements sur immobilisations corporelles	13.668.969	14.813.121

Dépréciations

En 2012 et en 2013, la Banque n'a pas comptabilisé de corrections de valeur pour dépréciations sur immobilisations corporelles selon la norme IAS 36.

5.11 CORRECTIONS DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Amortissements**

Rubriques	2012	2013
Amortissements	13.075.541	9.387.330
Amortissements sur immobilisations incorporelles	13.075.541	9.387.330

Dépréciations

En 2012 et 2013, la Banque n'a pas comptabilisé de corrections de valeur pour dépréciations sur immobilisations incorporelles selon la norme IAS 36.

5.12 CORRECTIONS DE VALEUR SUR IMMEUBLES DE PLACEMENT

Amortissements

Rubriques	2012	2013
Amortissements	546.282	1.014.963
Amortissements sur immobilisations corporelles - placement	546.282	1.014.963

Dépréciations

En 2012 et 2013, la Banque n'a pas comptabilisé de corrections de valeur pour dépréciations sur immeubles de placement selon la norme IAS 36.

5.13 CORRECTIONS DE VALEUR NETTES SUR RISQUES DE CREDIT INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Dépréciations sur base collective

Dépréciations sur base collective	2012			2013		
	Dotations	Reprises	Total	Dotations	Reprises	Total
Prêts et créances	-2.531.788	43.428	-2.488.360	-2.088.940	132.051	-1.956.889
	-2.531.788	43.428	-2.488.360	-2.088.940	132.051	-1.956.889

Dépréciations sur base individuelle

Dépréciations sur base individuelle	2012			2013		
	Dotations	Reprises	Total	Dotations	Reprises	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	-18.964.232	15.029.761	-3.934.471	-13.790.113	7.533.737	-6.256.376
Prêts et créances	-28.944.315	9.394.654	-19.549.661	-45.533.686	15.681.308	-29.852.379
	-47.908.547	24.424.415	-23.484.132	-59.323.799	23.215.045	-36.108.755

En 2013, une dotation à la provision forfaitaire à hauteur de 22.000.000 EUR a été actée à la rubrique "Provision" contre 45.000.000 EUR une année plus tôt.

	2012	2013
Intérêts sur actifs financiers disponibles à la vente dépréciés	6.987.336	617.284
Intérêts sur prêts et créances dépréciés	1.052.795	9.925.897
Total	8.040.131	10.543.181

5.14 DOTATIONS AUX / REPRISES DE PROVISIONS

Rubriques	2012	2013
Dotation à la provision forfaitaire	-45.000.000	-22.000.000
Dotation aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves	762.663	-1.321.391
Autres	-710.090	-26.410
Dotations nettes	-44.947.428	-23.347.801

5.15 CHARGE D'IMPOT

Rubriques	2012	2013
Impôt sur le résultat provenant des activités ordinaires	24.816.595	57.063.873
Impôt sur le résultat de l'exercice	24.816.595	57.063.873

Le taux normal d'imposition applicable au Luxembourg était de 29,22% au 31 décembre 2013 et de 28,80% au 31 décembre 2012. Le taux d'imposition effectif de la Banque était de 21,50% en 2013, respectivement de 11,13% une année plus tôt, vu la divergence entre la base fiscale luxembourgeoise et la base comptable des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

La différence entre ces deux taux peut s'analyser comme suit :

	2012	2013
Résultat avant impôts	222.967.660	265.460.929
Taux de taxation	28,80%	29,22%
Impôt théorique au taux normal	64.214.686	77.567.683
Impact fiscal des dépenses non déductibles	66.392	691.259
Impact fiscal des revenus non imposables	-18.609.622	-17.721.527
Bonifications d'impôts et abattements	-18.976.628	-5.982.626
Reprise/supplément d'impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-3.748.948	157.775
Autres	1.870.715	2.351.309
Impôt sur le résultat de l'exercice	24.816.595	57.063.873

L'impact fiscal des revenus non imposables provient en grande partie de l'encaissement de dividendes en provenance de participations stratégiques que la Banque détient dans des sociétés résidentes, pleinement imposables, qui lui permettent d'appliquer le principe des sociétés mère et filiales afin d'éviter une double imposition économique de ces revenus. Abstraction faite de ces revenus non imposables dans le chef de la Banque et du supplément d'impôt sur le résultat d'années antérieures, le taux d'imposition de la Banque se situe à 28,11% en 2013.

A l'instar de l'exercice 2012, la Banque a su profiter d'un abattement pour investissement mobilier au titre de l'exercice 2013.



Centre Financier Grevenmacher

6. Gestion des risques financiers ¹

6.1 REGLES GENERALES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Traditionnellement, la BCEE a adopté une politique prudente et conservatrice en matière de gestion des risques. Au cours des dernières années, la Banque a accentué ses efforts pour harmoniser davantage les contrôles et évoluer vers un maximum de transparence dans les méthodes de gestion.

6.1.1 Rôle du Conseil d'administration

La Banque a mis en place le processus interne "Internal Capital Adequacy Assessment Process" (ICAAP), dans lequel elle identifie de manière exhaustive l'ensemble des risques auxquels elle peut être confrontée. Pour chaque risque identifié, la Banque estime la matérialité et la probabilité d'occurrence et établit une appréciation sur les moyens en place pour la gestion du risque identifié.

Ce rapport, établi sur base annuelle, est soumis pour approbation au Conseil d'administration de la Banque et ensuite transmis à la CSSF.

6.1.2 Rôle du Comité de direction

La Direction de la Banque fixe les objectifs des entités commerciales, la nature des opérations à réaliser et les limites y relatives ainsi que les règles d'organisation et de contrôle interne.

6.1.3 Responsabilité du département "Risk Management"

D'un point de vue organisationnel, la gestion et le contrôle des risques sont délégués au Département "Risk Management" (Analyse des risques), qui forme une unité indépendante de toute activité commerciale, et qui est responsable :

- de la mise en place d'un cadre cohérent pour l'analyse des risques financiers, ainsi que l'analyse proprement dite et le suivi permanent de ces risques,
- de l'approbation ou du rejet des demandes provenant des entités commerciales, et la soumission des dossiers au Comité de direction pour les opérations dont le volume dépasse un seuil fixé par le Comité de direction,

- du contrôle du respect des limites (crédit, marché, négoce) à l'intérieur desquelles les entités commerciales doivent opérer.

Le département est composé de deux entités qui sont les services :

- Analyse et Suivi Risque : le Service "Analyse et Suivi Risque" (ASR) est chargé de l'analyse et du suivi du risque de crédit, que ce soit au niveau de l'exposition individuelle ou au niveau des différents portefeuilles de la Banque.
- Risk Control : le Service "Risk Control" est l'entité qui est chargée de la supervision des activités de la salle des marchés. La description des tâches inclut l'administration et le paramétrage des systèmes utilisés, la modélisation, l'évaluation des risques et le suivi des limites définies ainsi que le reporting interne des résultats réalisés par la salle des marchés. Le Service "Risk Control" est rattaché au Département "Risk Management" et rapporte directement au Comité de direction.

6.1.4 Compliance

Le risque de "compliance", appelé aussi risque de non-conformité, désigne de manière générale le risque de préjudices découlant du fait que les activités ne sont pas exercées conformément aux normes en vigueur.

Le risque de "compliance" est pris en charge par le Service "Compliance", qui assure notamment :

- le respect des obligations d'anti-blanchiment avec l'exploitation d'un outil visant à détecter des transactions suspectes,
- de manière générale, le respect de la conformité avec l'environnement réglementaire au niveau de la Banque, avec délégation de certains éléments à d'autres services dont l'"Audit Interne",
- le suivi des réclamations de clients.

6.1.5 Audit Interne

La fonction "Risk Management" fait l'objet de missions régulières et récurrentes par le Service "Audit Interne". Lors de ces missions, l'"Audit Interne" contrôle à la fois l'adéquation des procédures et leur application par le Département "Risk Management".

¹ D'éventuelles différences mineures entre les chiffres présentés dans les notes aux comptes annuels et ceux des différents états représentent uniquement des différences d'arrondis.

6.1.6 Les systèmes de mesure et de contrôle des limites

6.1.6.1 Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte de valeur économique d'instruments détenus par la Banque, provoquée par l'évolution défavorable de paramètres de marché.

Dans le cadre de l'évaluation et du suivi du risque de marché, la Banque applique un ensemble de méthodes qui sont :

- le calcul permanent de l'indicateur "Basis Point Value" (BPV) pour les positions à risque de taux détenues pour la salle des marchés. La BPV est une méthode simple et efficace qui permet de quantifier le risque de marché résultant de faibles variations de taux pour les positions détenues. Les "traders" sont tenus d'opérer en permanence dans le cadre des limites de BPV arrêtées par la Direction. Le respect de ces limites est surveillé par le Service "Risk Control",
- la "Value-at-risk" (VaR), pour les positions du "trading book" et du "banking book", afin d'évaluer les montants à risques liés aux positions détenues. Les montants à risque font l'objet de limites arrêtées par la Direction et supervisées par le Service "Risk Control". La VaR constitue une évolution par rapport à des indicateurs plus simples de type BPV, parce qu'elle permet à la fois :
 - d'intégrer les corrélations dans l'évolution des facteurs de risque entre les positions détenues,
 - d'exprimer la perte potentielle par un seul montant, qui peut être mis en relation avec les fonds propres de la Banque,
 - de quantifier la probabilité d'occurrence de cette perte.

6.1.6.2 Risque de crédit

Un suivi permanent de la qualité de l'ensemble des débiteurs est mis en place au sein du Département "Risk Management".

La qualité de crédit des engagements de type "retail" est suivie sur base de notations internes qui incluent une analyse comportementale. Les dossiers de type "wholesale" disposent également de notations internes qui découlent de modèles de type "expert". Très souvent, ces engagements disposent par ailleurs de notations externes. L'analyse de l'écart entre les notations internes et externes fait partie du suivi.

La Direction est informée de manière continue et selon les besoins par le Département "Risk Management" sur l'évolution de la qualité des débiteurs. L'évolution de la qualité des débiteurs pour l'ensemble des portefeuilles fait par ailleurs l'objet d'une analyse trimestrielle détaillée de la part du Département "Risk Management" à l'attention de la Direction.

Les positions détenues au niveau de la salle des marchés font l'objet d'un suivi permanent et en temps réel du respect des limites de crédit accordées par la Direction.

Au-delà des limites par contreparties, la Banque a mis en place un système de limites sectorielles et géographiques afin de superviser le risque de concentration.

6.1.6.3 Risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments dérivés

La Banque a négocié des contrats-cadres "International Swaps and Derivatives Association Inc." (ISDA) comprenant des annexes "Credit Support Annex" (CSA) en vue de limiter le risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments dérivés lorsque celles-ci présentent une évaluation "mark-to-market" positive. Fin 2013, la majeure partie des opérations sur instruments dérivés s'inscrivait dans le cadre de tels accords.

6.1.6.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité résulte du problème de réconciliation des flux financiers entrants et sortants à une date précise. Le risque pour un établissement financier est celui de ne plus pouvoir, à un moment donné, assurer ses obligations de paiement pour cause de manque d'actifs liquides par rapport aux passifs devenus exigibles. De par sa structure financière, la Banque se trouve normalement dans une situation d'excédents de liquidités.

La Banque opère un suivi permanent du risque de liquidité en fonction des échéances. Ce suivi inclut à la fois un rapprochement très détaillé des flux entrants et sortants sur une échéance de six mois au niveau de la trésorerie ainsi qu'une vue à moyen et long terme des besoins structurels de financement. Les besoins de financement à court terme dans les principales devises font l'objet de limites spécifiques.

En 2013, la Banque a réalisé les stress-tests trimestriels prévus par la circulaire CSSF 09/403 qui ont démontré qu'elle serait capable, par le biais des actifs liquides qu'elle détient, de faire face à une situation inattendue de retraits massifs de fonds sur une durée prolongée.

Au-delà, la Banque dispose de passifs stables et diversifiés, notamment sous forme d'une base de dépôts clientèle très solide et de programmes de refinancement "Euro Commercial Paper" (ECP), "US Commercial Paper" (USCP) et "Euro Medium Term Notes" (EMTN) qui lui assurent une situation confortable en matière de liquidité. De plus, le portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe de grande qualité permet à la Banque un refinancement à la fois auprès de la Banque centrale européenne et dans le marché de la mise en pension de titres.

Dans le cas d'un besoin urgent et important de liquidités, la Banque dispose d'une ligne de crédit "intraday" et "overnight" auprès de la Banque centrale du Luxembourg contre nantissement de titres publics ou autres titres à revenu fixe. A cet effet, la Banque vise à disposer en permanence d'un portefeuille d'un minimum de 3 à 4 milliards EUR en titres à revenu fixe pouvant servir de garantie auprès de la BCL. En date du 31 décembre 2013, le montant de ce portefeuille était de 4,003 milliards EUR. Fin 2013, le volume du portefeuille d'actifs éligibles au refinancement auprès de la BCL ou mobilisable dans le marché interbancaire dépassait 10 milliards EUR.

La circulaire CSSF 07/301 mentionne explicitement au § II.1. "Identification des risques" le risque de titrisation dont un établissement de crédit est soit sponsor, soit initiateur. La titrisation est vue comme une technique utilisable dans la gestion de liquidité puisqu'elle permet à une banque de sortir des éléments de l'actif du bilan afin de se procurer des fonds. La BCEE n'a pas participé, ni en tant qu'initiateur, ni en tant que sponsor à une telle opération et il n'est pas prévu qu'elle y participe à l'avenir.

Depuis 2009, la Banque est membre indirect du système de règlement des transactions de change CLS¹. La majeure partie des opérations de change est aujourd'hui réalisée via CLS. Ne sont pas opérés via CLS les flux en date de transaction des opérations de type overnight. Pour ces opérations, le dénouement des flux initiaux, c'est-à-dire qui ont lieu à la date de transaction,

se fait de manière classique via les banques correspondantes. Les flux en date de maturité pour ces transactions sont en principe dénoués via CLS.

La participation au système CLS élimine largement le risque de contrepartie ("settlement risk") lié aux opérations de change par le principe du "Payment-versus-Payment". De même, le système CLS réduit le risque de liquidité de la Banque par l'application d'un "netting" entre transactions ce qui entraîne une diminution considérable des volumes transférés pour les transactions en question.

6.2 EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT

6.2.1 Objectifs et gestion du risque de crédit

Chaque engagement de la Banque donnant lieu à un risque de crédit fait l'objet d'une analyse préalable par le service "Analyse et Suivi Risque".

Dans le domaine des crédits accordés à l'économie nationale, dont les encours sont renseignés sous la rubrique bilantaire "Prêts et avances au coût amorti – Clientèle", la structure des décisions est hiérarchisée en différents comités de crédit en fonction de l'encours global du client. A partir d'un seuil défini, les dossiers doivent être décidés par le Comité de direction de la Banque. La structure du portefeuille se décompose en prêts hypothécaires au logement pour plus de la moitié de l'encours. En ce qui concerne le portefeuille des prêts hypothécaires au logement, le risque de crédit est couvert par le processus d'évaluation de la capacité de remboursement des clients et par l'existence de garanties réelles. Pour le secteur des prêts et avances aux entreprises, la Banque s'est fixé des procédures rigoureuses pour l'analyse des dossiers et la prise de garanties. La méthodologie de Bâle II permet à la Banque d'effectuer un suivi continu de l'évolution du risque de crédit des portefeuilles.

Au cours de l'exercice 2013, la Banque n'a pas changé d'approche dans sa politique de gestion des risques de crédit.

Dans le domaine des marchés interbancaires et des crédits internationaux, dont les encours sont répartis sur les rubriques bilantaires "Prêts et avances au coût amorti – Etablissements de crédit", "Prêts et avances au coût amorti – Clientèle" et "Titres

¹ Continuous-Linked Settlement

disponibles à la vente – Valeurs mobilières à revenu fixe" où la grande majorité des contreparties est constituée d'établissements bancaires et financiers, l'attribution d'une notation interne à une contrepartie bancaire se fait à partir d'une combinaison d'analyses quantitatives et qualitatives. L'élément quantitatif se base sur des ratios décrivant au mieux la profitabilité, l'importance des fonds propres, la liquidité et la qualité des actifs de la contrepartie tandis que l'élément qualitatif émane de l'analyste lui-même qui tient compte d'éléments non financiers tels que la part de marché, la qualité des dirigeants et la notation externe. En 2013, la Banque a poursuivi sa politique prudente d'investissement. Celle-ci s'est traduite notamment :

- par une forte proportion d'investissements en titres de type "covered bonds", qui présentent une sécurité d'investissement accrue par rapport à des obligations de type "senior unsecured",
- par une concentration des investissements en éléments de dette bénéficiant par ailleurs de garanties, notamment de la part de l'Union européenne ou de certains de ses pays-membres.

En ce qui concerne les crédits internationaux à des entités non financières, dont les encours sont répartis sur les rubriques bilantaires "Prêts et avances au coût amorti – Clientèle" et "Titres disponibles à la vente – Valeurs mobilières à revenu fixe", la priorité est accordée aux engagements classés au minimum "Investment Grade" sur des pays de l'OCDE. Ces contreparties, comme toutes les autres contreparties de la Banque, reçoivent une notation interne, basée sur des règles similaires à celles appliquées aux établissements bancaires et financiers.

Les encours de crédit font l'objet d'un suivi du risque de contrepartie et d'un contrôle régulier sur base d'analyses financières actualisées et de propositions d'ajustement des limites par contrepartie. La Banque applique également un système de limite-pays pour tous les pays dans lesquels la Banque est présente. Ces limites sont sujettes à révision périodique.

Les investissements en instruments dérivés sont largement réglementés via le recours aux contrats-types ISDA, qui comprennent des clauses de compensation en cas de faillite d'une des parties. La Banque s'est assurée un moyen de réduction supplémentaire du risque en négociant l'annexe CSA

des contrats ISDA avec les contreparties les plus importantes dans le domaine des opérations du hors-bilan.

Cette annexe prévoit, sur la base d'une réévaluation périodique des positions bilatérales, le dépôt de garanties sous forme de liquidités ou de titres de première qualité dès que la valeur nette des contrats en cours dépasse un certain seuil.

6.2.2 Risque de crédit et de concentration

Afin d'éviter tout risque de concentration, c'est-à-dire le risque découlant d'expositions trop importantes vis-à-vis d'un débiteur, d'un groupe de débiteurs, d'un secteur économique ou d'un pays, la BCEE s'est dotée de procédures visant à assurer une gestion efficace des limites accordées. Ce risque de concentration peut être mesuré soit d'un point de vue des engagements, soit d'un point de vue des ressources de la Banque. Dans ce dernier cas, le risque de concentration présente une corrélation avec le risque de liquidité.

La Banque effectue périodiquement une revue des différents types de limites influant sur les composantes du risque de concentration.

La Banque a ainsi investi dans des outils de gestion des risques adaptés aux différents profils de risque et aux différents types de financement.

Au-delà des limites par contreparties, la Banque a mis en place un système de limites par pays et par secteur afin de contenir le risque de concentration.

De manière générale, les engagements sont concentrés sur des notations élevées (AAA, AA et A), de façon à limiter l'exposition au risque et à la volatilité. Les segments plus risqués du marché sont systématiquement écartés.

Exposition maximale au risque de crédit	31/12/2012	31/12/2013
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1.291.679.360	585.014.333
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	7.094.564.632	7.227.843.403
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	16.716.489.551	17.003.930.051
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	85.646.695	79.976.734
Instruments dérivés de couverture	67.139.191	132.425.965
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	8.443.341.257	9.286.093.904
Titres détenus jusqu'à échéance	5.315.888.145	4.785.557.990
Exposition des engagements de bilan	39.014.748.831	39.100.842.380
Garanties d'achèvement	329.532.103	297.549.929
Lettres de crédit	45.471.770	43.591.979
Contre-garanties	367.457.509	362.810.650
Crédits documentaires	21.133.731	17.301.900
Autres	20.073.373	6.968.486
Crédits confirmés non utilisés	3.490.670.921	4.525.438.555
Exposition des engagements de hors-bilan	4.274.339.406	5.253.661.498
Total exposition	43.289.088.237	44.354.503.878

La Banque a recours aux techniques classiques en matière de réduction du risque de crédit qui sont :

- les garanties réelles ("collaterals") :

Décomposition par nature des collatéraux	2012	2013
Hypothèques	10.112.632.300	10.769.404.737
Opérations de prise en pension	3.510.732.430	3.809.158.458
Nantissement par des dépôts en espèces respectivement par des dépôts de titres	574.591.963	109.528.136

- les garanties personnelles : elles s'élèvent à 59.106.802 EUR fin 2013 contre 140.544.946 EUR un an plus tôt,
- les contrats "ISDA – CSA",
- les contrats "Global Master Repurchase Agreement" (GMRA).



Actifs financiers faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire :

31/12/2013	Actifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Actifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Actifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec passifs financiers	Actifs financiers enregistrés au bilan	Passifs financiers	Collatéraux reçus	
Prise en pension	-745.585.203	-	-745.585.203	1.848.482	742.484.103	-1.252.618
Instruments dérivés	-980.504.262	-	-980.504.262	114.131.615	792.813.016	-73.559.631
Total actif	-1.726.089.466	-	-1.726.089.466	115.980.097	1.535.297.120	-74.812.249

31/12/2012	Actifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Actifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Actifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec passifs financiers	Actifs financiers enregistrés au bilan	Passifs financiers	Collatéraux reçus	
Prise en pension	-1.739.366.399	-	-1.739.366.399	135.174.027	1.587.874.072	-16.318.301
Instruments dérivés	-1.114.293.278	-	-1.114.293.278	100.515.636	688.945.805	-324.831.837
Total actif	-2.853.659.677	-	-2.853.659.677	235.689.663	2.276.819.877	-341.150.138

Passifs financiers faisant l'objet d'une convention cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire :

31/12/2013	Passifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Passifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Passifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec actifs financiers	Passifs financiers enregistrés au bilan	Actifs financiers	Collatéraux donnés	
Mise en pension	486.247.770	-	486.247.770	-	-473.935.845	12.311.925
Instruments dérivés	77.397.377	-	77.397.377	-31.673.473	-17.719.657	28.004.246
Total passif	563.645.147	-	563.645.147	-31.673.473	-491.655.502	40.316.171

31/12/2012	Passifs financiers faisant l'objet d'une compensation			Potentiel de compensation non enregistré au bilan		Passifs financiers après prise en compte du potentiel de compensation
	Passifs financiers avant compensation bilantaire	Compensation bilantaire avec actifs financiers	Passifs financiers enregistrés au bilan	Actifs financiers	Collatéraux donnés	
Mise en pension	9.656.886	-	9.656.886	-	-9.508.278	148.608
Instruments dérivés	45.215.505	-	45.215.505	-12.003.619	24.415.000	57.626.886
Total passif	54.872.391	-	54.872.391	-12.003.619	14.906.722	57.775.494

6.2.3 Risque souverain inclus dans les différents portefeuilles

L'endettement des Etats reste un sujet d'actualité et de suivi accru par les marchés financiers. La Banque publie ses encours sur les Etats souverains suivants, membres de la zone euro, au 31 décembre 2013 :

Nominal par pays et par année d'échéance :

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2042	Total
Espagne	-	-	-	-	-	65.000.000	-	65.000.000
Grèce	-	-	-	-	-	-	409.500	409.500
Italie	154.150.526	131.878.805	305.000.000	250.000.000	90.000.000	25.000.000	-	956.029.330
Portugal	65.000.000	100.000.000	-	-	-	25.000.000	-	190.000.000
Total	219.150.526	231.878.805	305.000.000	250.000.000	90.000.000	115.000.000	409.500	1.211.438.830

Valeur comptable par classe d'actifs :

Pays	31/12/2012			31/12/2013		
	Actifs disponibles à la vente	Titres détenus jusqu'à échéance	Total	Actifs disponibles à la vente	Titres détenus jusqu'à échéance	Total
Espagne	164.714.148	5.006.276	169.720.424	64.224.247	5.010.701	69.234.947
Grèce	10.773	-	10.773	24.150	-	24.150
Italie	993.242.824	-	993.242.824	1.048.251.786	-	1.048.251.786
Portugal	174.049.966	15.110.850	189.160.816	178.128.716	15.113.392	193.242.107
Total	1.332.017.711	20.117.126	1.352.134.837	1.290.628.898	20.124.092	1.310.752.991

Juste valeur par classe d'actifs :

Pays	31/12/2012			31/12/2013		
	Actifs disponibles à la vente	Titres détenus jusqu'à échéance	Total	Actifs disponibles à la vente	Titres détenus jusqu'à échéance	Total
Espagne	164.714.148	4.908.500	169.622.648	64.224.247	5.365.746	69.589.992
Grèce	10.773	-	10.773	24.150	-	24.150
Italie	993.242.824	-	993.242.824	1.048.251.786	-	1.048.251.786
Portugal	174.049.966	15.097.275	189.147.241	178.128.716	15.302.222	193.430.938
Total	1.332.017.711	20.005.775	1.352.023.486	1.290.628.898	20.667.968	1.311.296.866

La Banque n'a pas d'exposition sur la dette souveraine irlandaise et chypriote.

6.2.4 Analyse du risque de crédit sur actifs financiers

La Banque détermine l'exposition au risque de crédit des actifs financiers comme étant la valeur comptable en application des normes IFRS.

Afin de répondre aux exigences de la norme IFRS 7 "Financial instruments : Disclosures", les expositions au risque de crédit au 31 décembre 2013 sont présentées en fonction des notations internes.

Dans la partie "Tableaux quantitatifs des expositions et des concentrations", l'exposition au risque de crédit est renseignée à la valeur comptable avant collatéralisation. L'application d'un taux de collatéralisation constitue une technique de réduction du risque de l'actif sous-jacent.

Le risque de crédit est présenté en fonction des expositions suivantes :

- zone géographique,
- catégorie de contrepartie,
- classe de risque ("notations internes").



Agence Mondercange

Tableaux renseignant l'exposition par zone géographique :

Zone géographique au 31/12/2013 (en milliers d'euros)	Union européenne et Suisse	Autres pays de l'Europe	Amérique du Nord	Asie et pays australs	Supra - nationaux	Autres	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	579.961	987	3.410	575	-	82	585.014
Prêts et avances au coût amorti	23.755.140	36.771	391.044	43.889	21	4.908	24.231.773
Instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments dérivés de couverture	200.033	129	923	11.147	-	171	212.403
Titres disponibles à la vente	7.998.193	149.661	918.264	723.007	666.367	32.413	10.487.905
Titres détenus jusqu'à échéance	4.117.296	121.707	262.415	36.918	247.222	-	4.785.558
Autres	360.902	-	51	-	-	-	360.953
Total	37.011.525	309.255	1.576.107	815.536	913.610	37.574	40.663.606

Zone géographique au 31/12/2012 (en milliers d'euros)	Union européenne et Suisse	Autres pays de l'Europe	Amérique du Nord	Asie et pays australs	Supra - nationaux	Autres	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1.289.280	24	2.066	278	-	31	1.291.679
Prêts et avances au coût amorti	23.488.074	108.469	36.955	172.522	6	5.029	23.811.054
Instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments dérivés de couverture	144.214	40	4.855	3.580	-	97	152.786
Titres disponibles à la vente	7.804.861	57.031	697.020	657.037	341.805	569	9.558.322
Titres détenus jusqu'à échéance	4.793.431	2.105	262.543	98.330	159.480	-	5.315.888
Autres	350.169	-	67	-	-	-	350.235
Total	37.870.029	167.668	1.003.504	931.746	501.291	5.726	40.479.965

Tableaux renseignant l'exposition par catégorie de contrepartie et par classe de risque :

	2012			2013		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
Caisse et avoirs auprès des banques centrales						
High grade	896.441.592	896.441.592	-	585.014.333	585.014.333	-
Standard grade	395.237.768	395.237.768	99,73%	-	-	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
Total Rubriques		1.291.679.360			585.014.333	
Prêts et avances au coût amorti						
Banques						
High grade	5.399.689.250	5.399.689.250	23,40%	5.079.609.324	5.079.609.324	38,72%
Standard grade	1.658.242.897	1.658.242.897	54,59%	2.112.676.173	2.112.676.173	51,92%
Sub-standard grade	3.751.697	3.751.697	-	-	-	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	566.107	49.917	-	562.477	48.048	-
Not rated	224.295	224.295	-	729.554	729.554	-
Corporates						
High grade	1.720.765.795	1.720.765.795	54,77%	1.886.468.899	1.886.468.899	29,03%
Standard grade	1.729.494.656	1.729.494.656	71,11%	1.630.618.941	1.630.618.941	60,88%
Sub-standard grade	750.383.373	750.383.373	40,11%	625.489.298	625.489.298	42,69%
Past due but not impaired	4.247.821	4.247.821	-	12.969.907	12.969.907	-
Impaired	96.569.317	44.315.959	55,92%	254.053.101	172.555.749	91,32%
Not rated	279.450.405	279.450.405	50,97%	60.433.003	60.433.003	70,71%
Souverains						
High grade	2.171.461.815	2.171.461.815	0,03%	2.040.554.268	2.040.554.268	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Past due but not impaired	4.420.549	4.420.549	-	4.167.453	4.167.453	-
Impaired	2.065.640	748.241	-	-	-	-
Not rated	8.544	8.544	-	7.254	7.254	-
Retail						
High grade	4.736.494.221	4.736.494.221	88,29%	7.244.469.526	7.244.469.526	91,42%
Standard grade	4.561.110.371	4.561.110.371	93,95%	1.765.814.068	1.765.814.068	91,75%
Sub-standard grade	610.302.883	610.302.883	91,77%	1.473.441.959	1.473.441.959	91,31%
Past due but not impaired	4.426.694	4.426.694	-	8.608.889	8.608.889	-
Impaired	138.631.135	122.972.000	86,05%	113.240.983	100.031.612	84,48%
Not rated	8.492.803	8.492.803	15,95%	13.079.529	13.079.529	21,02%
Total Rubriques		23.811.054.185			24.231.773.454	

	2012			2013		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
Instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments dérivés de couverture						
Banques						
High grade	85.942.824	85.942.824	-	103.321.850	103.321.850	0,42%
Standard grade	37.927.179	37.927.179	39,88%	46.703.468	46.703.468	54,18%
Sub-standard grade	-	-	-	200.439	200.439	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	26.363	26.363	-
Corporates						
High grade	265.450	265.450	-	396.709	396.709	-
Standard grade	22.285.066	22.285.066	-	49.316.691	49.316.691	-
Sub-standard grade	2.089.349	2.089.349	-	593.861	593.861	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	348.661	348.661	-	-	-	-
Not rated	2.027.161	2.027.161	-	11.326.674	11.326.674	-
Souverains						
High grade	1.750.547	1.750.547	-	3.311	3.311	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	1.347	1.347	-	1.347	1.347	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
Retail						
High grade	132.914	132.914	-	115.461	115.461	-
Standard grade	15.390	15.390	-	26.770	26.770	-
Sub-standard grade	-	-	-	296.054	296.054	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	73.701	73.701	-
Total Rubriques		152.785.888		212.402.699		

	2012			2013		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
Titres disponibles à la vente						
Banques						
High grade	3.466.841.875	3.466.841.875	-	3.547.538.878	3.547.538.878	-
Standard grade	801.395.634	801.395.634	-	770.481.808	770.481.808	-
Sub-standard grade	32.392.240	32.392.240	-	45.526.650	45.526.650	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	12.513.695	1.313.695	-	17.515.964	3.816.080	-
Not rated	-	-	-	5.314.973	5.314.973	-
Corporates						
High grade	715.584.485	715.584.485	-	1.276.992.416	1.276.992.416	-
Standard grade	1.935.159.748	1.935.159.748	-	1.899.937.160	1.899.937.160	-
Sub-standard grade	26.909.536	26.909.536	-	63.967.243	63.967.243	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	12.048.222	200.534	-	12.994.650	1.161.890	-
Not rated	117.956.744	117.956.744	-	123.602.833	123.602.833	-
Souverains						
High grade	621.155.310	621.155.310	-	1.044.962.899	1.044.962.899	-
Standard grade	1.221.442.256	1.221.442.256	-	1.176.497.443	1.176.497.443	-
Sub-standard grade	192.459.551	192.459.551	-	192.741.537	192.741.537	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
Titrisation						
High grade	255.267.996	255.267.996	-	179.262.752	179.262.752	-
Standard grade	133.759.649	133.759.649	-	104.633.009	104.633.009	-
Sub-standard grade	65.502.957	65.502.957	-	3.645.534	3.645.534	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	9.838.599	-34.335.941	-	94.101.073	47.478.062	-
Not rated	5.000.803	5.000.803	-	-	-	-
Autres						
High grade	314.859	314.859	-	343.412	343.412	-
Standard grade	-	-	-	-	-	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
Total Rubriques		9.558.321.931		10.487.904.577		

	2012			2013		
	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen	Encours hors impairment	Encours avec impairment	Taux de collatéralisation moyen
Titres détenus jusqu'à échéance						
Banques						
High grade	2.833.671.370	2.833.671.370	-	2.501.975.695	2.501.975.695	-
Standard grade	1.044.284.308	1.044.284.308	-	799.259.673	799.259.673	-
Sub-standard grade	41.137.055	41.137.055	-	87.824.134	87.824.134	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
Corporates						
High grade	665.757.835	665.757.835	-	781.763.635	781.763.635	-
Standard grade	320.682.756	320.682.756	-	282.291.161	282.291.161	-
Sub-standard grade	-	-	-	-	-	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
Souverains						
High grade	390.237.695	390.237.695	-	312.319.599	312.319.599	-
Standard grade	5.006.276	5.006.276	-	5.010.701	5.010.701	-
Sub-standard grade	15.110.850	15.110.850	-	15.113.392	15.113.392	-
Past due but not impaired	-	-	-	-	-	-
Impaired	-	-	-	-	-	-
Not rated	-	-	-	-	-	-
Total Rubriques		5.315.888.145			4.785.557.990	
Actifs non financiers (*)	350.235.259	350.235.259	-	360.953.229	360.953.229	-
Total Rubriques		350.235.259			360.953.229	
Total		40.479.964.764			40.663.606.283	

(*) La rubrique "Actifs non financiers" représente les rubriques "Immobilisations corporelles à usage propre", "Immobilisations corporelles de placement", "Immobilisations incorporelles", "Impôts différés" et "Autres actifs".

La Banque renseigne sous la rubrique "Prêts et avances au coût amorti" à la ligne "Past due but not impaired", les coûts amortis dont l'échéance contractuelle de paiement est dépassée de 1 à 90 jours. Au-delà de cette limite, une dépréciation est actée, si la Banque l'estime opportune en accord avec sa politique comptable décrite à la partie 3. A la rubrique "Titres disponibles à la vente", la Banque ne connaît pas de catégorie "Past due but not impaired" mais utilise les "indications objectives de dépréciation" pour déterminer les corrections de valeurs individuelles à acter.

L'indication du taux de collatéralisation moyen traduit le degré de couverture moyen des encours par des garanties réelles.

Une indication par rubrique concernant la dépréciation est fournie par les colonnes "encours hors impairment" et "encours avec impairment".

Banques, Corporates et Souverains :

Le regroupement opéré par classe interne de risques correspond, à titre d'exemple, aux équivalents suivants de "S&P" :

High grade : de AAA à A⁺

Standard grade : de A à BBB

Sub-Standard grade : de BB⁺ à BB⁻

Les encours portant le libellé "Impaired" correspondent aux encours pour lesquels il existe des "indications objectives de dépréciation" et dont la classe interne de risque (notation interne) est inférieure ou égale à la notation B⁺.

Titrisations :

Le regroupement opéré par classe interne de risques correspond, à titre d'exemple, aux équivalents suivants de "S&P" :

High grade : de AAA à A⁺

Standard grade : de A à BBB

Les encours portant le libellé "Impaired" correspondent aux encours pour lesquels il existe des "indications objectives de dépréciation" et dont la classe interne de risque (notation interne) est inférieure ou égale au rating BB⁺.

6.3 RISQUE DE MARCHE

6.3.1 Détermination des expositions au risque

Le risque de marché est le risque de perte découlant d'une variation défavorable de différents paramètres financiers, dont principalement les taux d'intérêt, les prix des actions et les cours de change.

6.3.2 Objectifs et gestion des risques

La gestion de la liquidité "court terme", c'est-à-dire jusqu'à six mois, et du risque de taux jusqu'à deux ans est effectué par le desk "Money Market" (la trésorerie) du Service FIM ("Financial Markets").

Les risques de transformation et de liquidité structurels à long terme sont pris en charge par le Comité ALM ("Asset Liability Management"), qui assure d'une part l'adéquation de la gestion des fonds propres et des fonds placés et, d'autre part, celle du refinancement des portefeuilles des crédits nationaux et internationaux ainsi que des portefeuilles obligataires et actions propres de la Banque dans le but de minimiser les implications négatives des mouvements des courbes de taux sur les performances de la Banque. Le Comité ALM se compose des membres du Comité de direction de la Banque et d'un certain nombre de chefs de départements.

Tous les composants du risque de marché comme le risque de taux, de change ou de prix sur actions touchant les positions de l'ALM et de la trésorerie en instruments du bilan et du hors-bilan sont centralisés en temps réel à la salle des marchés dans le système "front-office" et sont maintenus dans des limites fixées par le Comité de direction de la Banque. Ce dernier est informé régulièrement par le Service "Risk Control", unité indépendante de la salle des marchés, du respect des limites ainsi que des niveaux de risque encourus.

Au cours de l'année 2013, la Banque n'a pas changé d'approche dans sa politique de gestion des risques de marché.

Les niveaux de risque sont principalement surveillés moyennant un modèle de "Value at Risk" (VaR). Les activités de "trading" et de trésorerie sont soumises à des limites VaR respectives. Le tableau ci-après renseigne les différents paramètres clés en millions d'euros :

Périmètre	VaR journalière moyenne en 2013	VaR journalière maximale en 2013	Limite VaR pour le périmètre en question en 2013
ALM	5,97	8,27	12,50
Trésorerie	0,31	0,72	2,50
Trading	0,08	0,33	Pas de limite

Périmètre	VaR journalière moyenne en 2012	VaR journalière maximale en 2012	Limite VaR pour le périmètre en question en 2012
ALM	6,26	7,40	12,50
Trésorerie	0,53	0,88	3,00
Trading	0,10	0,50	Pas de limite

En sus de la VaR, qui permet une gestion agrégée des différents risques de marché, la Banque maintient d'autres outils de gestion des risques en fonction des instruments financiers concernés. Ainsi, le risque de taux est géré en simulant l'incidence d'une variation parallèle d'un point de base (0,01 %) de la courbe des taux d'intérêt sur la Valeur Actuelle Nette (ou "Net Present Value") des positions. Les rapports quotidiens présentent donc la variation résultant de la variation parallèle de toutes les courbes de taux d'intérêt d'un point de base, appelée encore "Basis Point Value" (BPV) qui doit rester dans des limites fixées. De même, le risque de change et le risque sur actions sont gérés par des limites sur les positions individuelles et "stop-loss".



Centre Financier Weiswampach/Wemperhardt

6.3.3 Analyse de la juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente la comparaison par rubrique des valeurs comptables et des justes valeurs des instruments financiers de la Banque renseignées dans les comptes annuels.

Rubriques au 31/12/2013	Valeur comptable	Juste valeur	Evaluation latente
Actifs financiers			
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	585.014.333	585.014.333	-
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	7.227.843.403	7.227.843.403	-
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	17.003.930.051	18.362.410.568	1.358.480.517
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	79.976.734	79.976.734	-
Instruments dérivés de couverture	132.425.965	132.425.965	-
Titres disponibles à la vente - valeurs mobilières à revenu fixe	9.286.093.904	9.286.093.904	-
Titres disponibles à la vente - valeurs mobilières à revenu variable	965.638.463	965.638.463	-
Titres détenus jusqu'à échéance	4.785.557.990	4.875.647.226	90.089.236
TOTAL	40.066.480.843	41.515.050.596	1.448.569.753
Passifs financiers			
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	5.381.166.797	5.381.166.797	-
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle et secteur public	25.112.509.811	25.150.435.383	37.925.572
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	230.835.090	230.835.090	-
Instruments dérivés de couverture	798.822.107	798.822.107	-
Emission de titres	5.177.826.072	5.177.826.072	-
TOTAL	36.701.159.877	36.739.085.449	37.925.572

Rubriques au 31/12/2012	Valeur comptable	Juste valeur	Evaluation latente
Actifs financiers			
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1.291.679.360	1.291.679.360	-
Prêts et avances au coût amorti -			
Etablissements de crédit	7.094.564.632	7.094.564.632	-
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	16.716.489.551	18.158.090.648	1.441.601.097
Instruments financiers détenus à des fins			
de transaction	85.646.695	85.646.695	-
Instruments dérivés de couverture	67.139.191	67.139.191	-
Titres disponibles à la vente -			
valeurs mobilières à revenu fixe	8.443.341.257	8.443.341.257	-
Titres disponibles à la vente -			
valeurs mobilières à revenu variable	877.402.928	877.402.928	-
Titres détenus jusqu'à échéance	5.315.888.145	5.432.318.762	116.430.617
TOTAL	39.892.151.759	41.450.183.473	1.558.031.714
Passifs financiers			
Dépôts évalués au coût amorti -			
Etablissements de crédit	3.786.193.934	3.786.193.934	-
Dépôts évalués au coût amorti -			
Clientèle et secteur public	24.515.320.763	24.366.405.248	-148.915.515
Instruments financiers détenus à des fins			
de transaction	324.581.083	324.581.083	-
Instruments dérivés de couverture	822.908.804	822.908.804	-
Emission de titres	7.385.930.606	7.385.930.606	-
TOTAL	36.834.935.190	36.686.019.675	-148.915.515

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les comptes annuels est déterminée suivant les méthodes et estimations exposées ci-après.

Actifs et passifs évalués au coût amorti au bilan et ayant une juste valeur proche de la valeur comptable

En ce qui concerne les actifs et les passifs financiers dont la date de maturité est inférieure ou égale à 6 mois, la Banque estime que leur juste valeur est très proche de la valeur comptable. La politique prudente de la BCEE et la proximité de l'échéance rendent le risque de crédit non matériel. La faible durée résiduelle rend par ailleurs le risque de taux négligeable.

De même, les actifs systématiquement collatéralisés ont une juste valeur très proche de la valeur comptable, le risque de crédit étant couvert. Il s'agit pour l'essentiel des opérations de "repo", prêts sécurisés et crédits d'équipement.

Actifs financiers évalués au coût amorti au bilan et dont la juste valeur est différente de la valeur comptable

Les actifs et passifs financiers envers la clientèle ainsi que les valeurs mobilières à revenu fixe détenues jusqu'à échéance sont renseignés au coût amorti au bilan.

Pour les besoins du calcul de la juste valeur, la Banque distingue instrument coté sur un marché et instrument traité de gré à gré.

Dans le cas des valeurs mobilières à revenu fixe faisant partie du portefeuille des titres détenus jusqu'à échéance, il s'agit d'obligations étatiques, respectivement supranationales, pour lesquelles on trouve des cotations sur un marché actif.

En ce qui concerne les actifs et passifs financiers envers la clientèle, la Banque calcule la juste valeur par la méthode des flux de trésorerie actualisés ("Discounted cash flow") en se basant :

- a. sur des données de risque de crédit telles que la classe de risque à laquelle appartient le client, la probabilité de défaut ainsi que la perte en cas de défaut. Ces critères ont été établis à partir d'observations historiques de défauts réalisés et permettent de déterminer des primes de risque de crédit ("credit spreads") par classe de risque, par échéance et par type d'instrument financier,
- b. sur une courbe de taux de référence.

Hiérarchisation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

La Banque utilise pour la détermination des justes valeurs des techniques d'évaluations basées sur des données de marchés observables et non observables :

- les données observables reflètent les variations de marché obtenues de sources indépendantes et reflétant des transactions réelles (p.ex. un taux swap de 3 ans) ;
- les données non observables reflètent les estimations et les hypothèses internes relatives aux variations de marché adoptées par la Banque, comme par exemple une estimation de l'échéancier de remboursement d'un titre "Mortgaged-backed Securities" (MBS).

Suivant la nature des données observables et non observables, une hiérarchisation des justes valeurs a été mise en place :

- Juste valeur de niveau 1 : essentiellement des cotations issues de marchés actifs d'instruments financiers identiques. Ce niveau renseigne des titres de participations et des instruments de dettes cotés sur des bourses, ainsi que des instruments dérivés échangés sur des marchés organisés.
- Juste valeur de niveau 2 : données entrantes, autres que des cotations du niveau 1, directement observables pour les instruments financiers, tel un prix, ou indirectement observables, c-à-d. déduites de prix observables, telle la volatilité implicite d'une action déduite du prix observé de contrats d'option sur cette même action. Ce niveau comprend la majeure partie des instruments dérivés échangés de gré à gré et des instruments de dettes structurés émis. A l'origine de ces données entrantes, comme par exemple les courbes de taux "EURIBOR" ou les "spreads" de crédit, se trouvent des fournisseurs spécialisés dans le domaine des informations financières.
- Juste valeur de niveau 3 : les données en entrée des modèles de détermination de la juste valeur de niveau 3 sont principalement des données qui ne sont pas directement observables sur un marché. Ce niveau comprend certains instruments de capitaux propres ou de titres de dette pour lesquels la plupart des paramètres utilisés dans les modèles d'évaluation sont basés sur des estimations et hypothèses internes.

Pour déterminer cette hiérarchisation, la Banque a passé en revue l'ensemble des instruments financiers évalués à la juste valeur, afin d'évaluer l'importance des données observables, soit directement, soit indirectement sur les marchés.

Parmi les données de marché observables figurent :

- courbes de "credit spreads" déterminées à partir des prix des contrats "Credit default swaps" (CDS),
- taux d'intérêts interbancaires ou taux swap,
- cours de change des devises,
- indices boursiers,
- "credit spreads" des différentes contreparties.



Agence Cactus Belle Etoile

Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur :

Rubriques au 31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
- Instruments de dettes	624.213	-	-	624.213
- Instruments de capitaux propres	16.495	-	-	16.495
- Instruments dérivés	-	79.336.025	-	79.336.025
Prêts et avances désignés à la juste valeur	-	1.777.080.241	-	1.777.080.241
Actifs financiers disponibles à la vente				
- Instruments de dettes	6.411.828.242	2.758.830.179	115.435.483	9.286.093.904
- Instruments de capitaux propres	865.955.813	-	335.854.860	1.201.810.673
Instruments dérivés de couverture	-	132.425.780	185	132.425.965
TOTAL	7.278.424.763	4.747.672.226	451.290.528	12.477.387.517
Passifs financiers				
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	13.304	-	-	13.304
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	-	230.821.786	-	230.821.786
Emission de titres	-	860.166.276	6.750.642	866.916.918
Instruments dérivés de couverture	-	798.822.107	-	798.822.107
TOTAL	13.304	1.889.810.169	6.750.642	1.896.574.115

Rubriques au 31 décembre 2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
- Instruments de dettes	2.618.237	-	-	2.618.237
- Instruments de capitaux propres	186.718	-	-	186.718
- Instruments dérivés	-	82.841.740	-	82.841.740
Prêts et avances désignés à la juste valeur	-	1.728.866.691	-	1.728.866.691
Actifs financiers disponibles à la vente				
- Instruments de dettes	6.221.483.900	2.047.752.419	174.104.938	8.443.341.257
- Instruments de capitaux propres	804.851.484	-	310.129.191	1.114.980.674
Instruments dérivés de couverture	195.007	66.944.187	-	67.139.194
TOTAL	7.029.335.345	3.926.405.037	484.234.129	11.439.974.511
Passifs financiers				
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	5.212	-	-	5.212
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	-	324.575.871	-	324.575.871
Emission de titres	-	1.251.442.875	-	1.251.442.875
Instruments dérivés de couverture	413.391.215	409.517.590	-	822.908.805
TOTAL	413.396.427	1.985.536.336	-	2.398.932.762

Les variations entre les différents niveaux des actifs financiers du tableau ci-dessus s'expliquent principalement par une augmentation de la valeur comptable suite à la reprise continue des marchés financiers au cours de l'année 2013. La comparaison de la répartition des actifs financiers à travers les différents niveaux fin 2013 et fin 2012 ne révèle pas d'évolution significative : 58,3% des actifs financiers sont classés au niveau 1 (contre 61,4% en 2012), 38,1% au niveau 2 (contre 34,3% en 2012) et 3,6% au niveau 3 (contre 4,2% en 2012).

La Banque a eu recours à des modèles d'évaluation se basant sur des données de marché pour déterminer la juste valeur des positions classées au niveau 2 et à des modèles d'évaluation se basant sur des estimations et des données de marché pour déterminer la juste valeur des positions classées au niveau 3. Pour les instruments de dettes du type "Asset backed securities" (ABS) et "Mortgaged backed securities" (MBS) les sorties les plus importantes des niveaux 2 et 3 ont été enregistrées suite au remboursement des titres ainsi qu'à des marchés redevenus actifs. Pour les instruments de capitaux propres, les variations du niveau 3 sont principalement induites par la variation de juste valeur de ces instruments financiers.

Détails du niveau 3 :

	Actifs financiers disponibles à la vente			Total actifs financiers	Passifs financiers		Total passifs financiers
	Instruments de dettes	Instruments de capitaux propres	Instruments dérivés de couverture		Emissions de titres	Instruments dérivés de couverture	
Total au 1er janvier 2013	174.104.938	310.129.190	-	484.234.127	-	-	-
Total gains / pertes	2.714.181	26.699.589	185	29.413.955	642	-	642
- <i>Compte de résultat</i>	-5.977.381	-	185	-5.977.196	642	-	642
- <i>Réserve de réévaluation</i>	8.691.562	26.699.589	-	35.391.151	-	-	-
Achats	-	268.874	-	268.874	-	-	-
Emissions	-	-	-	-	6.750.000	-	6.750.000
Remboursements / ventes	-92.556.047	-1.354.959	-	-93.911.006	-	-	-
Transferts de ou vers le niveau 3	31.172.411	112.166	-	19.622.779	-	-	-
Total au 31 décembre 2013	115.435.483	335.854.860	185	451.290.528	6.750.642	-	6.750.642
Total gains / pertes pour la période incluse dans le compte de résultats pour les actifs et passifs financiers détenus au 31 décembre 2013	-5.977.381	-	185	-5.977.196	642	-	642

	Actifs financiers disponibles à la vente			Total actifs financiers	Passifs financiers		Total passifs financiers
	Instruments de dettes	Instruments de capitaux propres	Instruments dérivés de couverture		Emissions de titres	Instruments dérivés de couverture	
Total au 1er janvier 2012	294.316.893	202.622.888	2.102.553	499.042.332	77.406.051	234.702	77.640.753
Total gains / pertes	37.032.270	76.776.848	-2.102.553	111.706.565	16.053	-234.702	-218.649
- <i>Compte de résultat</i>	-7.638.186	948.525	-2.102.553	-8.792.214	16.053	-234.702	-218.649
- <i>Réserve de réévaluation</i>	44.670.456	75.828.323	-	120.498.779	-	-	-
Achats	20.632.844	-	-	20.632.844	-	-	-
Emissions	-	-	-	-	-	-	-
Remboursements / ventes	-62.646.946	-1.191.536	-	-63.838.482	-65.438.880	-	-65.438.880
Transferts de ou vers le niveau 3	-115.230.123	31.920.990	-	-83.309.132	-11.983.223	-	-11.983.223
Total au 31 décembre 2012	174.104.938	310.129.190	-	484.234.127	-	-	-
Total gains / pertes pour la période incluse dans le compte de résultats pour les actifs et passifs financiers détenus au 31 décembre 2012	-7.638.186	948.525	-2.102.553	-8.792.214	16.053	-234.702	-218.649

La Banque effectue des "stress-tests" pour les différentes classes d'instruments financiers, sans pour autant y procéder de façon dédiée pour les instruments classés au niveau 3. Les "stress-tests" font l'objet d'un reporting mensuel à la Direction de la Banque. Une analyse de sensibilité sur les hypothèses retenues pour les évaluations des instruments financiers classés au niveau 3 dégagerait un impact relatif significatif sur la juste valeur des instruments y renseignés, qui cependant, ne représentent que 3,6% du volume total des actifs financiers. A noter que le volume total des passifs financiers évalués à la juste valeur niveau 3 est de 0,4% en 2013 contre 0% en 2012.

Au vu de cette fraction faible dans le volume total des actifs financiers et considérant qu'il n'est pas judicieux de faire varier de manière linéaire les hypothèses pour des instruments à caractéristiques hétérogènes, la Banque n'a pas procédé à une telle analyse spécifique de sensibilité pour les instruments classés au niveau 3.

6.3.4 Analyse du risque de change : positions nettes en devises

Au 31/12/2013	Position nette au bilan
USD	36.428.996
GBP	-10.636.396
ZAR	-10.439.952
SEK	-2.328.879
Autres	1.517.972
Total	14.541.741

Au 31/12/2012	Position nette au bilan
USD	36.122.114
GBP	-13.350.051
ZAR	-13.734.815
CAD	3.664.439
AUD	2.921.923
NZD	-2.797.758
Autres	-3.190.859
Total	9.634.993

Seules les devises dont la contrevaletur de la position de change nette est supérieure à 2 millions d'euros en valeur absolue ont été renseignées séparément.

6.4 RISQUE DE LIQUIDITE

6.4.1 Echéanciers du passif

Tableaux renseignant les passifs du bilan en fonction de la durée résiduelle restant à courir jusqu'au remboursement des passifs suivant les données de l'échéancier contractuel :

Les comptes courants et les comptes d'épargne sont considérés comme échéant à vue.

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2013
Emissions de titres	3.031.279.288	1.195.483.703	4.226.762.992	748.551.984	233.538.912	982.090.897	5.208.853.888
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	5.201.416.857	76.048.548	5.277.465.405	55.385.920	72.023.258	127.409.178	5.404.874.583
Clientèle et secteur public	22.456.772.029	1.969.579.951	24.426.351.979	717.146.991	872.722	718.019.713	25.144.371.693
Total	30.689.468.175	3.241.112.201	33.930.580.376	1.521.084.895	306.434.893	1.827.519.788	35.758.100.164

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2012
Emissions de titres	4.010.418.881	2.251.333.274	6.261.752.155	859.099.606	360.396.092	1.219.495.698	7.481.247.853
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	3.763.329.291	23.200.678	3.786.529.969	-	-	-	3.786.529.969
Clientèle et secteur public	21.777.373.481	1.919.020.347	23.696.393.828	858.941.612	717.457	859.659.069	24.556.052.897
Total	29.551.121.653	4.193.554.299	33.744.675.952	1.718.041.218	361.113.549	2.079.154.767	35.823.830.719

Tableau renseignant les dépôts de la clientèle et du secteur public en fonction des échéances "attendues" déterminées dans le cadre de la politique ALM :

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2013
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle et secteur public	9.183.286.637	4.266.856.336	13.450.142.973	6.590.740.429	5.124.207.215	11.714.947.643	25.165.090.615

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	Sous-total moins d'un an	1 - 5 ans	Au-delà de 5 ans	Sous-total au-delà d'un an	Total 2012
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle et secteur public	9.501.318.089	4.542.028.623	14.043.346.712	6.430.534.885	4.152.547.746	10.583.082.631	24.626.429.343

6.4.2 Echancier des instruments dérivés

Tableaux renseignant les instruments dérivés dont le règlement des flux de trésorerie se fait en brut :

Etant donné que les durées résiduelles sont calculées à partir des données contractuelles, il n'a pas été tenu compte du caractère optionnel de certains contrats.

Les montants sont exprimés en contrevaieur EUR aux cours du 31 décembre 2013 et du 31 décembre 2012.

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2013
Instruments dérivés utilisés à des fins de transaction					
Swaps de change et change à terme					
Entrées	5.594.959.613	1.113.136.115	122.878.547	-	6.830.974.275
Sorties	-5.665.208.705	-1.134.104.712	-123.341.143	-	-6.922.654.560
Instruments dérivés utilisés à des fins de couverture					
CCIS					
Entrées	45.261.583	435.373.125	783.988.277	94.837.923	1.359.460.908
Sorties	-45.024.931	-431.318.767	-777.590.158	-97.897.131	-1.351.830.987
Total des entrées	5.640.221.196	1.548.509.240	906.866.824	94.837.923	8.190.435.183
Total des sorties	-5.710.233.636	-1.565.423.479	-900.931.300	-97.897.131	-8.274.485.546

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2012
Instruments dérivés utilisés à des fins de transaction					
Swaps de change et change à terme					
Entrées	6.439.938.815	1.944.941.900	1.305.236	-	8.386.185.951
Sorties	-6.509.563.406	-1.949.846.077	-1.300.000	-	-8.460.709.483
Instruments dérivés utilisés à des fins de couverture					
CCIS					
Entrées	32.744.769	818.225.163	440.621.914	116.639.867	1.408.231.713
Sorties	-36.606.395	-828.116.030	-468.659.016	-97.118.000	-1.430.499.441
Total des entrées	6.472.683.584	2.763.167.063	441.927.150	116.639.867	9.794.417.664
Total des sorties	-6.546.169.801	-2.777.962.107	-469.959.016	-97.118.000	-9.891.208.924

Tableaux renseignant les instruments dérivés dont le règlement des flux de trésorerie se fait en net :

Les passifs nets de flux de trésorerie provenant d'instruments dérivés dont le règlement se fait en net se présentent de la manière suivante :

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2013
Instruments dérivés utilisés à des fins de transaction					
IRS	9.718.766	13.316.932	38.799.124	2.190.813	64.025.635
Instruments dérivés utilisés à des fins de couverture					
IRS	72.497.681	131.312.154	490.873.730	290.057.141	984.740.705
Total des sorties	82.216.447	144.629.086	529.672.853	292.247.954	1.048.766.340

Rubriques	A vue - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 5 ans	au delà de 5 ans	Total 2012
Instruments dérivés utilisés à des fins de transaction					
IRS	11.264.938	20.793.048	100.351.847	102.294.303	234.704.136
Instruments dérivés utilisés à des fins de couverture					
IRS	77.811.804	120.927.321	501.593.006	180.418.238	880.750.369
Total des sorties	89.076.742	141.720.369	601.944.853	282.712.541	1.115.454.505

6.5 LE CAPITAL ECONOMIQUE

La Banque s'est engagée dans un processus de mesure économique du risque et de planification de l'allocation de ses ressources en fonds propres sur les différents métiers.

Ces réflexions et ces travaux ont été formalisés et transmis à la CSSF dans le cadre du rapport ICAAP. La circulaire modifiée CSSF 07/301 ICAAP "Internal Capital Adequacy Assessment Process" prévoit la mise en place d'"un ensemble de stratégies et de processus sains, efficaces et exhaustifs qui permettent aux établissements d'évaluer et de conserver en permanence le montant, le type et la répartition des fonds propres internes qu'ils jugent appropriés pour couvrir la nature et le niveau des risques auxquels ils sont ou pourraient être exposés".

Le document ICAAP précise l'identification et les processus de gestion des différents risques auxquels est exposée la Banque, que ce soient ceux repris par le pilier I des accords de Bâle II ou d'autres risques tels que le risque de liquidité, de rentabilité, etc.

Les méthodes de quantification économique des différents risques reposent sur des ajustements et des compléments aux méthodes réglementaires ainsi que sur la valorisation de risques non considérés par le pilier 1.

La politique des fonds propres de la Banque se décline à partir de la mission définie dans ses statuts : "contribuer au développement de l'économie luxembourgeoise". En conséquence, la BCEE a pour objectif de garder un levier modéré qui se traduit par un ratio de capitalisation cible élevé. En outre, les ressources en fonds propres sont prioritairement affectées aux activités sur le marché national.

6.5.1 Politique des fonds propres

6.5.1.1 Détermination des fonds propres

La Banque a pour mission de contribuer au développement de l'économie luxembourgeoise tout en veillant à générer une rentabilité suffisante pour renforcer sa solidité financière.

Dans le cadre du modèle de capital économique de la BCEE, la détermination des fonds propres se fait, par opposition aux fonds propres réglementaires, sur base d'une approche économique. Le principe de base retenu par la Banque pour les fonds propres économiques est une approche très prudente qui consiste à considérer comme fonds propres économiques uniquement les fonds dont la Banque peut disposer immédiatement et sans restriction pour couvrir des pertes éventuelles, voire développer ses activités.

6.5.1.2 Mise en œuvre de la politique en matière d'adéquation des fonds propres internes

Pour mettre en œuvre sa politique d'adéquation des fonds propres internes, la Banque adopte la démarche suivante :

- développement d'un modèle d'évaluation interne des différents risques (risques du pilier I de Bâle II complétés par des risques non couverts par le pilier I) ;
- détermination d'une marge de sécurité importante entre les fonds propres disponibles et la couverture du risque, se matérialisant par un ratio de capitalisation cible élevé. A noter que la Banque a respecté tout au long de l'année 2013 les exigences de fonds propres réglementaires prévues par le pilier 1 de Bâle II ;
- répartition des fonds propres suivant l'organisation interne des métiers de la Banque et les prévisions de résultats de la Banque ;
- établissement de prévisions sur l'exposition au risque par activité ;
- calcul du montant prévisionnel des fonds propres nécessaires à la couverture des risques ;
- lorsque le ratio minimum est atteint, allocation du capital excédentaire selon les orientations stratégiques de la Banque.

En ce qui concerne la gouvernance interne, le rapport ICAAP 2013 fut présenté au Conseil d'administration de la Banque qui a validé les orientations proposées. Conformément à la circulaire ICAAP, le Conseil d'administration sera informé au moins annuellement, voire plus souvent en cas de besoin ou d'évolution méthodologique majeure.

Capitaux propres, Fonds propres réglementaires et Ratio de solvabilité (en euros)	31/12/2012	31/12/2013
Total Capitaux Propres du bilan	3.001.528.777	3.306.198.585
moins les plus-values non réalisées sur valeurs mobilières à revenu variable (net d'impôts)	-843.353.127	-912.718.994
moins les réserves - résultats non distribués	-198.151.065	-208.397.055
moins le cash flow hedges	-6.200.130	-4.215.603
autres	-	2.290.046
Fonds Propres Réglementaires Tier 1 avant ajustements prudentiels	1.953.824.455	2.183.156.979
Déductions prudentielles	-108.426.724	-116.159.959
dont sur participations financières et assurances	-77.109.122	-78.193.279
dont sur titrisations	-17.029.597	-23.491.726
dont autres	-14.288.005	-14.474.955
Fonds Propres Réglementaires Tier 1	1.845.397.731	2.066.997.020
Fonds Propres Réglementaires Tier 2 avant ajustements prudentiels	1.049.295.017	1.112.618.583
dont plus-values non réalisées sur valeurs mobilières à revenu fixe (net d'impôts)	-	21.023.153
dont plus-values non réalisées sur valeurs mobilières à revenu variable (net d'impôts)	843.353.127	912.718.994
dont emprunts subordonnés éligibles	150.681.267	128.120.000
dont excès de provisions selon l'approche des notations internes	55.260.622	50.756.436
Déductions prudentielles	-96.182.493	-103.900.867
dont sur participations financières et assurances	-77.109.122	-78.193.279
dont sur titrisations	-17.029.597	-23.491.726
dont autres	-2.043.774	-2.215.863
Fonds Propres Réglementaires Tier 2	953.112.524	1.008.717.716
Fonds Propres Réglementaires totaux	2.798.510.254	3.075.714.735
Exigence de fonds propres totale	971.348.098	993.471.796
Ratios de solvabilité		
Ratio de solvabilité Tier 1	15,2%	16,6%
Ratio de solvabilité total	23,0%	24,8%

A. Bilan consolidé au 31 décembre 2013

ACTIF du Bilan en euros	31/12/2012	31/12/2013
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1.291.679.360	585.014.333
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	7.094.564.634	7.227.843.403
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	16.716.489.554	17.003.930.051
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	85.646.698	79.976.733
Instruments dérivés de couverture	67.139.194	132.425.965
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	8.443.341.261	9.286.093.904
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	910.278.050	1.002.400.913
Titres détenus jusqu'à échéance	5.315.888.143	4.785.557.990
Parts mises en équivalence	280.246.062	277.133.236
Immobilisations corporelles à usage propre	177.471.636	175.009.307
Immobilisations corporelles de placement	17.356.074	16.699.095
Immobilisations incorporelles	12.244.231	12.259.092
Autres actifs	81.032.735	129.760.273
TOTAL de l'ACTIF	40.493.377.632	40.714.104.295

PASSIF du Bilan en euros	31/12/2012	31/12/2013
Dépôts évalués au coût amorti - Etablissements de crédit	3.786.193.933	5.381.166.797
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle privée et secteur public	24.473.545.033	25.073.954.961
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	324.581.083	230.835.090
Instruments dérivés de couverture	822.908.804	798.822.107
Emissions de titres	7.385.930.607	5.177.826.072
Variation de juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers couvert contre le risque de taux	-	4.621.034
Provisions	4.200.369	5.945.558
Autres passifs	60.508.671	69.524.913
Impôts courants	84.227.576	53.322.986
Impôts différés	63.431.254	106.870.508
Fonds de pension	88.214.816	91.548.527
Sous-total PASSIF à reporter (avant capitaux propres)	37.093.742.146	36.994.438.553
CAPITAUX PROPRES du Bilan en euros		
	31/12/2012	31/12/2013
Report sous-total PASSIF avant capitaux propres	37.093.742.146	36.994.438.553
Capital souscrit	173.525.467	173.525.467
Réserve de réévaluation	609.867.885	752.895.901
<i>Actifs disponibles à la vente</i>	<i>603.667.755</i>	<i>748.680.299</i>
Réserves consolidées	2.386.960.748	2.554.079.320
<i>Différence de mise en équivalence</i>	<i>215.006.563</i>	<i>202.089.328</i>
Résultat de l'exercice	227.499.362	238.346.448
Sous-total fonds propres attribuables aux propriétaires de la société mère	3.397.853.462	3.718.847.135
Intérêts minoritaires	1.782.024	818.607
Total capitaux propres	3.399.635.486	3.719.665.742
TOTAL du PASSIF y inclus les CAPITAUX PROPRES	40.493.377.632	40.714.104.295

B. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2013

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Résultat sur intérêts	439.338.533	390.251.701
Revenu de valeurs mobilières	32.597.456	43.079.434
Commissions	104.379.435	111.193.764
RESULTAT SUR INTERETS, DIVIDENDES ET COMMISSIONS	576.315.424	544.524.899
Résultat réalisé sur instruments financiers non renseignés à la juste valeur au compte de résultat	7.734.488	1.187.586
Résultat sur instruments financiers détenus à des fins de transaction	-31.108.752	49.941.333
Résultat sur opérations de couverture	-5.237.733	-1.860.601
Différences de change	8.463.744	7.408.495
Autres produits d'exploitation	6.420.002	11.855.311
Autres charges d'exploitation	-598.161	-3.423.535
PRODUIT BANCAIRE	561.989.012	609.633.488
Frais du personnel	-181.000.767	-186.077.425
Autres frais généraux administratifs	-70.698.548	-72.716.255
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	-27.296.554	-25.368.103
RESULTAT APRES FRAIS GENERAUX	282.993.143	325.471.705
Corrections de valeur nettes sur risques de crédit individuels et collectifs	-23.678.683	-38.065.643
Provisions	609.195	-1.060.679
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	11.606.390	21.442.893
RESULTAT AVANT IMPOTS ET ACTIFS NON COURANTS	271.530.045	307.788.276
Résultat sur actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente et ne remplissant pas les conditions d'une activité abandonnée	1.069.205	-
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires	-27.786.720	-61.502.501
Impôts différés	-15.911.611	-7.322.019
RESULTAT DE L'EXERCICE	228.900.919	238.963.756
<i>dont :</i>		
Résultat de l'exercice attribuable aux intérêts minoritaires	1.401.557	617.308
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la maison mère	227.499.362	238.346.448

C. Etat consolidé du résultat global au 31 décembre 2013

en euros	31/12/2012	31/12/2013
RESULTAT DE L'EXERCICE	228.900.919	238.963.755
Eléments non reclassés ultérieurement en résultat net	-50.690.083	-5.928.452
Ecart actuariels sur régime de pension à prestation définie	-72.005.524	-8.375.886
Impact impôts différés	21.315.441	2.447.434
Eléments à reclasser ultérieurement en résultat net	550.607.240	143.028.019
Actifs disponibles à la vente	651.113.979	184.396.482
- <i>Variation des résultats d'évaluation</i>	658.670.629	185.348.272
- <i>Résultats de vente réalisés via le compte de résultat</i>	-7.556.650	-951.790
Couverture de flux de trésorerie	2.606.046	-2.803.795
Impact impôts différés	-103.112.785	-38.564.668
Total éléments du résultat global pour l'exercice - nets d'impôts	499.917.157	137.099.567
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE	728.818.076	376.063.322
dont part attribuable		
- <i>aux intérêts minoritaires :</i>	-41.193	-963.417
- <i>aux propriétaires de la société mère :</i>	728.859.269	377.026.739

D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013

Pour l'exercice 2013, la Banque a affecté 40.000.000 EUR (30.000.000 EUR en 2012) de son résultat en tant que distribution à l'Etat.

en euros	Capital souscrit	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Résultat net	Total capitaux propres propriétaires société mère	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2013	173.525.467	2.386.960.748	609.867.885	227.499.362	3.397.853.462	1.782.024	3.399.635.486
Affectation du résultat 2012	-	227.499.362	-	-227.499.362	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2013	-	-	-	238.346.447	238.346.447	617.308	238.963.755
Distribution pour l'exercice 2012	-	-40.000.000	-	-	-40.000.000	-	-40.000.000
Ecart actuariel sur fonds de pension	-	-5.928.452	-	-	-5.928.452	-	-5.928.452
Résultat net d'évaluation des opérations sur instruments financiers disponibles à la vente	-	-	145.012.545	-	145.012.545	-	145.012.545
Résultat net d'évaluation sur couverture de flux de trésorerie	-	-	-1.984.527	-	-1.984.527	-	-1.984.527
Autres	-	-14.452.338	-	-	-14.452.338	-1.580.725	-16.033.063
Au 31 décembre 2013	173.525.467	2.554.079.320	752.895.903	238.346.447	3.718.847.135	818.607	3.719.665.742

en euros	Capital souscrit	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Résultat net	Total capitaux propres propriétaires société mère	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2012	173.525.467	2.335.655.411	221.836.111	125.972.275	2.856.989.264	1.823.217	2.858.812.481
Affectation du résultat 2011	-	125.972.275	-	-125.972.275	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2012	-	-	-	227.499.362	227.499.362	1.399.962	228.899.324
Distribution pour l'exercice 2011	-	-30.000.000	-	-	-30.000.000	-	-30.000.000
Ecart actuariel sur fonds de pension	-	-50.690.083	-	-	-50.690.083	-	-50.690.083
Résultat net d'évaluation des opérations sur instruments financiers disponibles à la vente	-	-	386.213.060	-	386.213.060	-	386.213.060
Résultat net d'évaluation sur couverture de flux de trésorerie	-	-	1.818.714	-	1.818.714	-	1.818.714
Autres	-	6.023.145	-	-	6.023.145	-1.441.155	4.581.990
Au 31 décembre 2012	173.525.467	2.386.960.748	609.867.885	227.499.362	3.397.853.462	1.782.024	3.399.635.486

E. Tableau consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2013

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1.291.651.378	585.014.208
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	2.408.068.039	4.364.471.697
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	1.468.792.970	1.340.924.347
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	72.838	-
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	50.868.083	-
Titres détenus jusqu'à échéance	58.148.032	-
Total	5.277.601.340	6.290.410.253

Le tableau des flux de trésorerie présente les entrées et les sorties de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les avoirs auprès de banques centrales ainsi que tous les avoirs avec une échéance initiale inférieure ou égale à 90 jours.

Le Groupe a appliqué en 2013 les recommandations de l'"International Financial Reporting Interpretations Committee" (IFRIC) concernant les avoirs avec une échéance initiale inférieure ou égale à 90 jours. L'année 2012 a été retraitée en conséquence.

Le tableau des flux de trésorerie classe les flux de trésorerie de la période en activités opérationnelles, en activités d'investissement et en activités de financement.

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation des actifs et passifs opérationnels :

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Intérêts reçus	1.086.409.357	945.306.463
Intérêts payés	-639.899.836	-543.948.608
Revenus de valeurs mobilières	32.597.456	43.079.434
Commissions reçues	132.161.015	140.383.255
Commissions payées	-27.781.580	-29.189.491
Autres produits d'exploitation	6.420.002	11.855.311
Impôts courants	-27.786.720	-61.502.501
Autres frais généraux administratifs	-244.135.837	-250.191.047
Autres charges d'exploitation	-598.161	-2.995.810
Sous-total	317.385.697	252.797.006

- Flux de trésorerie provenant des variations d'actifs opérationnels :

Variations nettes en euros	31/12/2012	31/12/2013
Instruments financiers détenus à des fins de transaction	1.745.755	-9.663.768
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu fixe	-159.921.940	-796.225.103
Titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	-6.880.675	-13.789.400
Prêts et avances au coût amorti - Etablissements de crédit	-1.986.711.375	1.830.209.005
Prêts et avances au coût amorti - Clientèle	-403.200.012	-495.865.188
Instruments dérivés de couverture	667.497	-694.174
Autres actifs	-39.973.089	-52.439.717
Sous-total	-2.594.273.838	461.531.655

- Flux de trésorerie provenant des variations des passifs opérationnels :

Variations nettes en euros	31/12/2012	31/12/2013
Titres détenus à des fins de transaction - Ventes à découvert	-1.073.385	11.818.283
Dépôts évalués au coût amorti - Établissements de crédit	241.233.756	1.594.462.664
Dépôts évalués au coût amorti - Clientèle	-469.396.324	587.777.145
Instruments dérivés de couverture	154.157.085	41.048.528
Autres passifs	16.486.199	15.219.658
Emissions de titres	-4.130.170	-2.177.351.345
Sous-total	-62.722.839	72.974.933
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2.339.610.980	787.303.594

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Acquisition de titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	-313.671	-
Cession de titres disponibles à la vente - Valeurs mobilières à revenu variable	6.902.907	1.174.209
Acquisition de titres détenus jusqu'à échéance	-3.306.400.646	-1.721.885.368
Remboursement de titres détenus jusqu'à échéance	1.995.436.849	2.175.160.318
Acquisitions/cessions d'actifs incorporels et corporels	-6.259.041	713.611
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1.310.633.602	455.162.770

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

en euros	31/12/2012	31/12/2013
Produits de l'émission de passifs subordonnés	-45.761.486	-43.974.595
Distribution du résultat	-30.000.000	-40.000.000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-75.761.486	-83.974.595
Variation nette	-3.726.006.068	1.158.491.769

Variation des comptes de trésorerie et des équivalents de trésorerie

en euros	2012	2013
Situation au 1er janvier	8.863.448.518	5.277.601.341
Variation nette de trésorerie	-3.726.006.068	1.158.491.769
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	140.158.891	-145.682.857
Situation au 31 décembre	5.277.601.341	6.290.410.253

F. Extraits des notes aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013

1. Information générale

Les comptes consolidés concernent le Groupe dont la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg est la société mère.

Les comptes consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 26 mars 2014.

2. Principes d'élaboration des comptes consolidés

2.1 RESPECT DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2013 ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières IFRS "International Financial Reporting Standards" adoptées par l'Union européenne.

a) Normes nouvelles ou révisées adoptées par le Groupe

Les normes suivantes, dont l'application est obligatoire à partir du 1er janvier 2013, ont été adoptées par le Groupe mais n'ont pas eu d'impact matériel sur les comptes consolidés. Il s'agit en l'occurrence des normes :

- IFRS 7 (amendement) : "Instruments financiers, informations à fournir – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers",
- IFRS 13 : "Evaluation de la juste valeur",
- IAS 19 (révisée) : "Avantages du Personnel",
- IAS 1 (amendement) : "Présentation des autres éléments du résultat global", améliorations apportées au contenu du tableau de variation des capitaux propres,
- IAS 12 (amendement) : "Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents",
- "Améliorations aux IFRS, cycle 2009-2011" qui sont une série d'amendements aux normes existantes.

b) Les normes suivantes, dont l'application est obligatoire à partir du 1er janvier 2014, n'ont pas encore été adoptées par le Groupe mais n'ont pas d'impact matériel sur les comptes consolidés. Il s'agit des normes :

- IFRS 10 : "Etats financiers consolidés",
- IFRS 11 : "Partenariats",
- IFRS 12 : "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités",
- IAS 27 (révisée) : "Etats financiers individuels",
- IAS 28 (révisée) : "Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises",
- IAS 32 (amendement) : "Instruments financiers, présentation-compensation d'actifs financiers et de passifs financiers",
- IAS 36 (amendement) : "Informations à fournir relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers",
- IAS 39 (amendement) : "Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture".

c) Normes nouvelles, révisées ou interprétations, pertinentes pour le Groupe qui ne sont pas encore d'application et qui n'ont pas été adoptées par l'Union européenne :

- interprétation IFRIC 21 : "Taxes prélevées par une autorité publique",
- IAS 19 (amendement) : "Régimes à prestations définies : contribution des membres du personnel",
- "Améliorations aux IFRS, cycle 2010-2012" qui sont une série d'amendements aux normes existantes,
- "Améliorations aux IFRS, cycle 2011-2013" qui sont une série d'amendements aux normes existantes.

Les comptes consolidés sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la maison mère et de ses filiales, suivant le principe de l'enregistrement au coût historique, respectivement au coût amorti, ajusté à la juste valeur pour l'enregistrement des investissements disponibles à la vente, des actifs financiers détenus à des fins de transaction, des instruments dérivés et des actifs du fonds de pension.

2.2 PRINCIPE DE CONSOLIDATION

2.2.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent la société mère, les filiales ainsi que des entités ad hoc sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle effectif sur la gestion

et la politique financière et opérationnelle. Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition qui représente la date à partir de laquelle l'acquéreur a le pouvoir de diriger les politiques financières. Elles sortent de ce périmètre le jour où ce contrôle cesse.

La consolidation n'a pas généré de "goodwill" puisque les filiales sont détenues par le Groupe depuis leur création.

L'acquisition est comptabilisée à son coût, à savoir le montant de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie versé qui représente la juste valeur, augmenté de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les soldes intra-groupe et les transactions intra-groupe ainsi que les profits latents en résultant sont intégralement éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse pas être recouvré.

Si un membre du Groupe utilise des méthodes comptables différentes de celles adoptées dans les comptes consolidés, des ajustements appropriés sont apportés à la filiale afin de rester conforme aux méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Si les comptes consolidés d'une société sont établis à des dates de clôture différentes du Groupe, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements significatifs qui se sont produits entre ces dates de clôture et celle de la mère.

La part des sociétés minoritaires dans les capitaux propres est identifiée sur une ligne distincte. De même, la part des sociétés minoritaires dans le résultat de l'exercice est identifiée sur une ligne distincte.

2.2.1.1 Filiales consolidées par intégration globale

Les comptes consolidés enregistrent les actifs, les passifs ainsi que les produits et charges du Groupe et de ses filiales. Une filiale est une société dans laquelle le Groupe détient au moins 50% des droits de vote ainsi que toutes sociétés sur lesquelles le Groupe a le pouvoir d'exercer, directement ou indirectement, un contrôle dominant qui lui permet de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise.

Les filiales entrant dans le périmètre de consolidation :

Désignation	% des droits de vote
Luxbond Advisory S.A.	86,93
BCEE Asset Management S.A.	90,00
Bourbon Immobilière S.A.	99,90
Luxembourg State and Savings Bank	
Trust Company S.A.	100,00
Spuerkeess Ré S.A.	100,00

En décembre 2013, le Groupe a décidé de fusionner par absorption les sociétés Lux-Index US Advisory S.A., Lux-Pension Advisory S.A., Lux-Croissance Advisory S.A., Luxcash Advisory S.A., Lux-World Fund Advisory S.A. et Lux-Protect Fund Advisory S.A. dans la société Luxbond Advisory S.A., qui est désormais la seule société "Advisory" à faire encore partie du patrimoine du Groupe et à appartenir ainsi au périmètre de consolidation par intégration globale.

A noter que la dénomination sociale de Luxbond Advisory S.A. a été changée en Lux-Fund Advisory S.A. en date du 1er janvier 2014.

2.2.1.2 Entreprises associées mises en équivalence

Les entreprises associées où le Groupe détient une influence notable sont enregistrées suivant la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable se caractérise par le pouvoir du Groupe de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'en obtenir une partie significative des avantages économiques. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20% ou plus des droits de vote.

Les entreprises associées sont enregistrées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Le compte de résultat du Groupe reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

La consolidation par mise en équivalence cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, à moins que le Groupe ne doive reprendre à son compte ou garantir des engagements de la société associée.

Les entreprises associées du Groupe :**Entreprises associées Fraction du capital détenu en %****Participations directes**

Société Nationale de Circulation Automobile S.à r.l.	20,00
Luxair S.A.	21,81
Société de la Bourse de Luxembourg S.A.	22,74
Europay Luxembourg S.C.	25,40
Visalux S.C.	36,26
La Luxembourgeoise S.A.	40,00
La Luxembourgeoise-Vie S.A.	40,00
BioTechCube (BTC) Luxembourg S.A.	50,00

Participations indirectes

Pecoma International S.A.	33,33
EFA Partners S.A.	29,05

A noter qu'il est prévu que les activités d'"acquiring" et d'"issuing" des sociétés de licences VISALUX S.C. et EUROPAY Luxembourg S.C. soient reprises par CETREL S.A., respectivement par les banques de la place, entraînant ainsi la dissolution des deux sociétés à moyen terme.

3. Information sectorielle

Le Groupe fournit une information sectorielle basée sur son organisation interne et sur son système d'information financier interne ("management view") conformément à la norme IFRS 8.

3.1 SECTEUR D'ACTIVITES

Les activités du Groupe sont regroupées en segments significatifs ayant des caractéristiques de rentabilité et de risque homogènes. Les segments regroupent des ensembles cohérents de produits s'adressant à des clients et contreparties de même nature. Les métiers ainsi définis sont gérés de manière séparée et font l'objet d'organisations spécifiques dans l'organigramme du Groupe. Ils se présentent de la manière suivante :

- Banque des Particuliers, des Professionnels, des Entreprises et du Secteur Public : le métier reprend toutes les activités de dépôts, de crédit, de conseil et de nature transactionnelle liées à cette clientèle en dehors des affaires traitées directement

par la salle des marchés. D'un point de vue organisationnel, ces activités relèvent des Départements "Particuliers et Professionnels" et "Entreprises et Secteur public".

- Banque des Marchés et des Fonds d'Investissements : il s'agit des activités de Trésorerie, de "Trading", d'"Asset and Liability Management", de "Customer Desk" et administration et gestion d'organismes de placement collectif. D'un point de vue organisationnel, ces activités relèvent des Départements "Banque des Marchés" et "Fonds d'Investissement".
- Autres : sont reprises ici toutes les activités de "back-office" et de support ainsi que les revenus sur participations non affectables à un métier et les coûts non attribuables à un métier sur une base raisonnable.

Les résultats des différentes activités incluent les transactions entre les différentes entités. Ces transactions sont valorisées à un prix se référant au marché pour les transactions de financement et de remplacement entre métiers. Les prestations de type "back-office" sont valorisées à un prix se référant au marché lorsque de tels prix sont disponibles.

L'écart entre la somme des chiffres des différents segments et les comptes consolidés globaux du Groupe provient des éléments suivants :

- Marge d'intérêts : l'écart entre la marge d'intérêts allouée sur les métiers et la marge totale provient de divergences de méthodes de valorisation des transactions internes entre la Banque des Marchés d'une part et les autres segments d'autre part.

De même, la marge d'intérêts commerciale inclut des revenus d'écarts de valeur valorisés selon une méthode favorisant la dynamique commerciale.

Une autre différence provient d'un mécanisme de valorisation conventionnel de la marge sur prêts à taux sociaux. Cette méthode est intégrée à la "management view" et a pour objectif de ne pas pénaliser les points de vente distribuant ces produits.

En 2013, l'écart sur la marge se trouve en-dessous du seuil de matérialité défini par le Groupe.

- Commissions : la différence de réconciliation est constituée par la somme des commissions non directement attribuables à un métier. Le Groupe considère que le coût de développement pour l'attribution de ces flux à un métier excéderait le bénéfice d'obtention de cette information.
- Les actifs et les dettes sont valorisés selon les règles IFRS valables pour le reporting global.

Les créances et les dettes brutes à la clientèle du métier "Banque des Particuliers, des Professionnels, des Entreprises et du Secteur Public" sont reprises pour leur montant moyen annuel et non pour leur montant de fin d'année. Cette présentation correspond à la "management view".

L'écart de réconciliation de l'actif et du passif provient de la prise en compte d'encours moyens vis-à-vis des encours fin de période, des actifs sur la clientèle non attribuables à un métier et des actifs non répartis sur les métiers (comptes transitoires, actifs et passifs fiscaux, comptes internes).

3.2 INFORMATION GEOGRAPHIQUE

L'entièreté des opérations réalisées par le Groupe est exécutée à partir du Grand-Duché de Luxembourg.

3.3 INFORMATION SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Le Produit net bancaire (PNB) du Groupe se décompose entre ces produits principaux :

- dépôts des particuliers, des professionnels, des entreprises et du secteur public ;
- prêts et Crédits des particuliers, des professionnels, des entreprises et du secteur public ;
- autres produits des particuliers, des professionnels, des entreprises et du secteur public ;
- autres produits.

Le PNB est valorisé en tenant compte des refacturations d'intérêts et de commissions entre métiers.

3.4 INFORMATION SUR LES CLIENTS IMPORTANTS

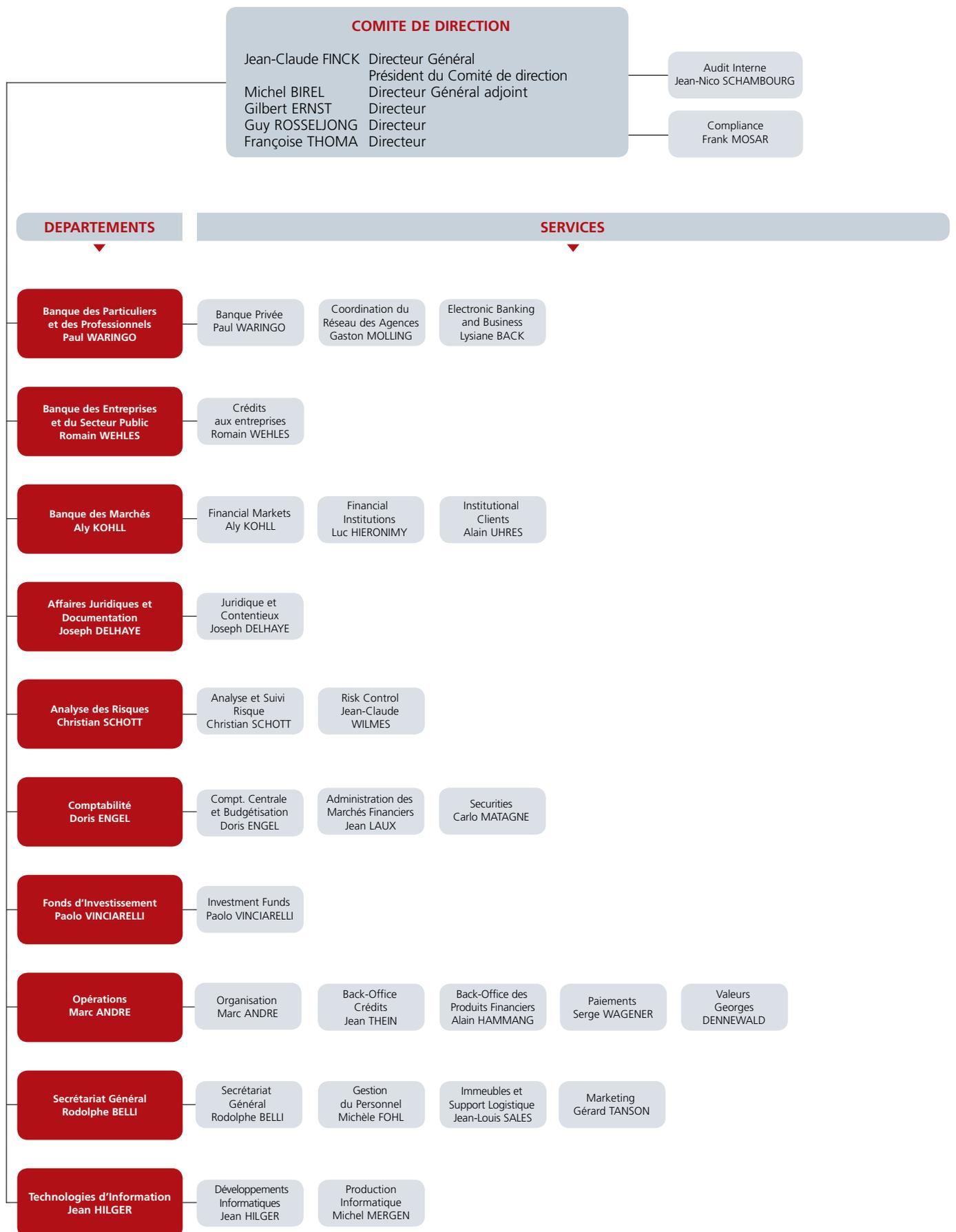
Aucun client ni aucun groupe de clients consolidé ne génère plus de 10% du PNB du Groupe.

31/12/2013 Milliers d'euros	Banque des Particuliers, Professionnels, Entreprises et du Secteur Public	Banque des marchés et des fonds d'investissement	Autres	Réconciliation	Total
Marge nette d'intérêts	233.841	119.919	38.857	-2.366	390.252
Revenus de valeurs mobilières	-	20.773	22.306	-	43.079
Commissions	38.980	17.183	55.031	-	111.194
<i>Commissions externes</i>	70.791	35.169	5.234	-	111.194
<i>Commissions internes</i>	-31.811	-17.986	49.797	-	-
Résultat sur instruments financiers et sur change	3.534	52.841	302	-	56.677
Produit Net Bancaire	276.356	210.716	116.496	-2.366	601.202
Autres produits et charges d'exploitation	-	-313	8.745	-	8.432
Produit Bancaire	276.356	210.403	125.241	-2.366	609.633
Frais généraux et corrections de valeurs sur actifs corporels et incorporels	-159.830	-27.514	-96.818	-	-284.162
Corrections de valeur et impairment nettes	-31.397	-6.323	-1.407	-	-39.126
Autres	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	85.129	176.566	27.016	-2.366	286.345
Impôt sur le résultat et impôts différés	-	-	-68.825	-	-68.825
Intérêts minoritaires / Résultat de MEE	-	-556	21.382	-	20.826
Résultat	85.129	176.010	-20.427	-2.366	238.346
Actifs	14.670.406	24.617.569	1.426.129	-	40.714.104
Passifs	20.873.703	16.909.644	2.933.123	-2.366	40.714.104

31/12/2012 Milliers d'euros	Banque des Particuliers, Professionnels, Entreprises et du Secteur Public	Banque des marchés et des fonds d'investissement	Autres	Réconciliation	Total
Marge nette d'intérêts	225.910	183.167	32.077	-1.815	439.339
Revenus de valeurs mobilières	-	12.503	20.094	-	32.597
Commissions	30.760	18.813	54.807	-	104.380
<i>Commissions externes</i>	65.243	34.946	4.191	-	104.380
<i>Commissions internes</i>	-34.483	-16.133	50.616	-	-
Résultat sur instruments financiers et sur change	3.362	-24.585	1.074	-	-20.150
Produit Net Bancaire	260.033	189.897	108.053	-1.816	556.167
Autres produits et charges d'exploitation	-	437	5.384	-	5.822
Produit Bancaire	260.033	190.335	113.437	-1.816	561.989
Frais généraux et corrections de valeurs sur actifs corporels et incorporels	-158.108	-27.791	-93.096	-	-278.996
Corrections de Valeur et impairment nettes	-20.952	-5.591	3.474	-	-23.069
Autres	-	-	1.069	-	1.069
Résultat avant impôt	80.973	156.952	24.884	-1.816	260.993
Impôt sur le résultat et impôts différés	-	-	-43.698	-	-43.698
Intérêts minoritaires/ Résultat de MEE	-	-1.161	11.366	-	10.205
Résultat	80.973	155.791	-7.447	-1.816	227.499
Actifs	14.107.857	25.110.954	1.274.567	-	40.493.378
Passifs	20.460.205	16.853.948	3.179.225	-	40.493.378

PNB	Milliers d'euros 31/12/2012	Milliers d'euros 31/12/2013
Dépôts des clients particuliers, professionnels, entreprises et secteur public	54.231	57.392
Prêts et crédits des clients particuliers, professionnels, entreprises et secteur public	151.462	158.849
Autres produits des clients particuliers, professionnels, entreprises et secteur public	54.340	60.115
Autres produits	296.134	327.212

6 ORGANIGRAMME DE LA BANQUE (situation au 26 mars 2014)





Centre Financier Auchan

Auchan
B.E.I.
Centre Européen
Cents
Cour de Justice
Monnet
Niederanven
Sandweiler

Centre Financier Bascharage

Bascharage
Differdange
Niederborn
Pétange
Rodange

Centre Financier Diekirch

Diekirch
Larochette
Vianden

Centre Financier Dudelange

Bettembourg
Dudelange
Dudelange-Niddeschgaass
Kayl
Réiserbann
Rumelange

Centre Financier Echternach

Beaufort
Echternach
Junglinster

Centre Financier Esch/Alzette

Belval-Plaza
Belvaux
Esch/Alzette
Esch/Lallange
Esch/Nord
Mondercange
Schifflange

Centre Financier Ettelbruck

Colmar-Berg
Ettelbruck
Redange/Attert
Useldange

Centre Financier Gasperich

Bonnevoie
Cloche d'Or
Gasperich
Hesperange
Howald

Centre Financier Grevenmacher

Grevenmacher
Mondorf-les-Bains
Remich
Wasserbillig
Wormeldange

Centre Financier Mamer

Bertrange
Bertrange/Concorde
Cactus Belle Etoile
Capellen/NSPA
Mamer
Steinfort
Strassen

Centre Financier Niederwiltz

Niederwiltz
Pommerlach
Rombach/Martelange

Centre Financier Place de Metz

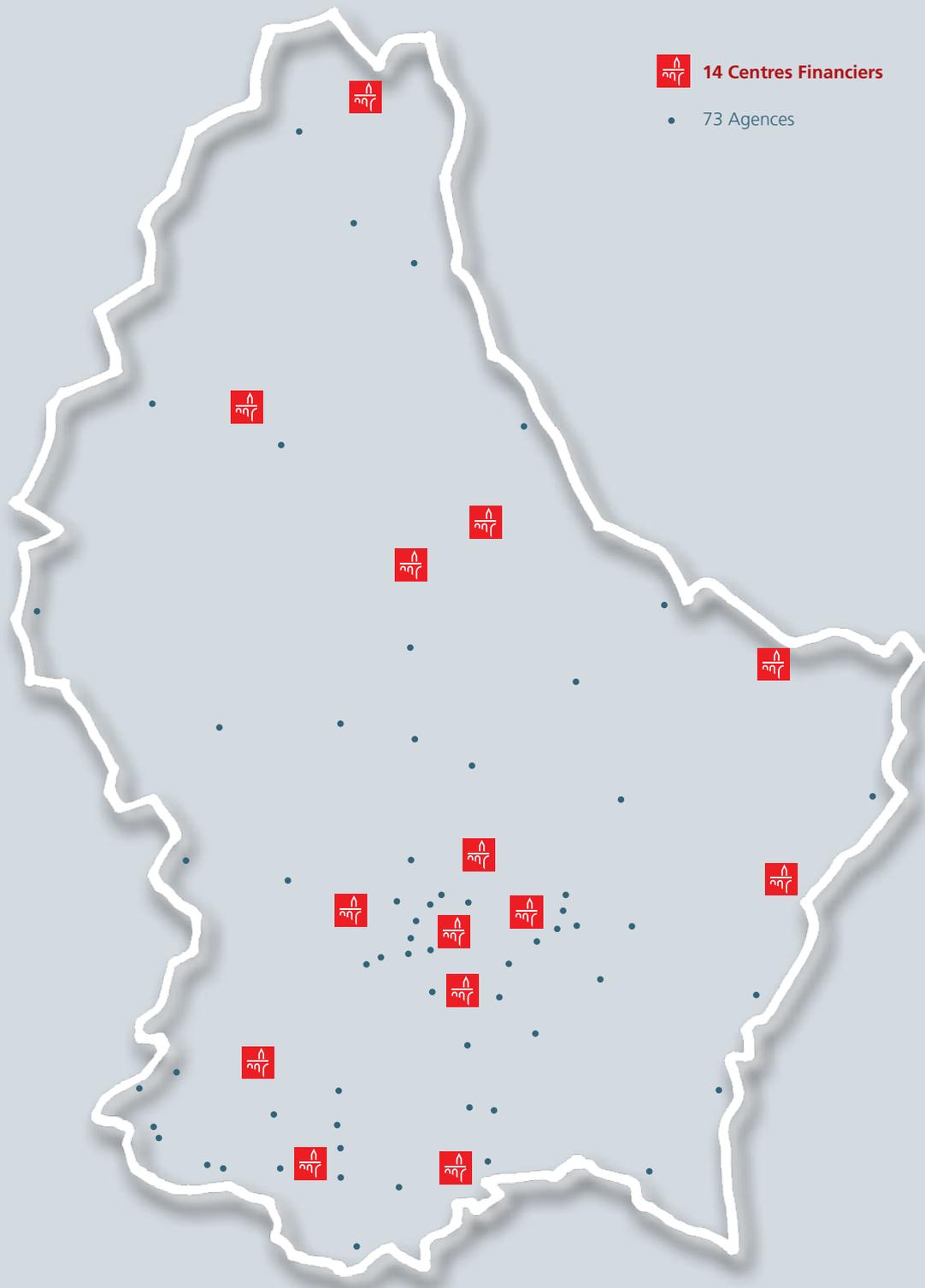
Agence Online
Avenue du X Septembre
Centre
Gare
Grand-Rue/Neuberg
Knuedler
Limpertsberg
Merl-Belair
Place de Metz

Centre Financier Walferdange

Bridel
Lintgen
Mersch
Walferdange

**Centre Financier Weiswampach/
Wemperhardt**

Clervaux
Hosingen
Troisvierges
Weiswampach/Wemperhardt



Photos : BCEE-Service Marketing
Blitz Agency
Claudine Bosseler
Christof Weber

Layout : BCEE-Service Marketing

Impression : Weprint

Editeur : Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Etablissement Public Autonome
Siège Central : 1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg
Tél. : (+352) 4015-1, Fax : (+352) 4015-2099
BIC : BCEELULL
R.C.S. Luxembourg B 30775
www.bcee.lu, tél. (+352) 4015-1



Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg
Établissement Public Autonome
Siège Central : 1, Place de Metz L-2954 Luxembourg
BIC : BCEELULL R.C.S. Luxembourg B 30775
www.bcee.lu tél. (+352) 4015-1